PARTS OF THE ORIGINAL DOCUMENT

ARE OF POOR REPRODUCTIVE QUALITY

CERTAINES PARTIES DU DOCUMENT ORIGINAL

SONT DE PIÈTRE QUALITÉ DE REPRODUCTION

PROFIL DE LA PAUVRETÉ

1988

rapport du
conseil national du bien-être social

avril 1990

Canada

PROFIL DE LA PAUVRETÉ
1988

AVRIL 1988

On peut obtenir des exemplaires de ce rapport au:

Conseil national du bien-être social
Immeuble Brooke Claxton
Ottawa K1A 0K9
(613) 957-2961

Also available in English under the title:

Poverty Profile 1988

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988
N° de cat. H67-1/4-1988F
ISBN 0-662-94728-2

Auteur: Ken Battle

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
DÉFINITIONS	4
TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ	8
a) Aperçu général	8
b) La pauvreté selon la province	11
c) La pauvreté selon le sexe	20
d) La pauvreté chez les enfants	24
e) Parents seuls et couples avec enfants	32
f) Âge	35
g) Hommes/Femmes, plus et moins de 65 ans	42
h) Taille de la collectivité	46
DONNÉES STATISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES SUR LA PAUVRETÉ	50
a) Niveau de scolarité	50
b) Lien avec le marché du travail	56
c) Source de revenu principale	61
d) Immigrants et personnes nées au pays	63
e) Propriétaires/locataires	64
L'ASPECT CHANGEANT DE LA PAUVRETÉ	66
a) La féminisation de la pauvreté	67
b) Plus de jeunes, moins de personnes âgées parmi les pauvres	77
c) Les petits salariés	80
d) Sources de revenu	82
e) Couples sans enfants et familles avec enfants	84
f) Familles contre personnes seules	86
REVENUS ET SALAIRES	87
a) Tendances des revenus	87
b) Tendances des salaires	102
LA RÉPARTITION DU REVENU	107
RÉSUMÉ	116
ANNEXE	124

INTRODUCTION

Le taux de pauvreté monte et descend constamment au Canada depuis vingt ans. Il a baissé pendant les années 1970, augmenté au début des années 1980 à cause de la récession, puis baissé de nouveau en 1985 et 1986, années les plus récentes pour lesquelles on dispose de données statistiques.

En 1969, 4 851 000 hommes, femmes et enfants - presque le quart de la population - vivaient sous le seuil de la pauvreté. En 1981, le nombre de personnes à faible revenu avait baissé à 3 495 000 ou 14,7 p. cent de la population. La récession de 1981-1982 a fait grimper le taux de chômage, haussant de 719 000 le nombre de Canadiens pauvres de 1981 à 1984. Le nombre de Canadiens à faible revenu s'élevait à 4 214 000 ou 17,3 p. cent de la population en 1984.

Heureusement, la situation s'améliore depuis quelques années. En 1985, on comptait 3 951 000 personnes pauvres, ou 16 p. cent de la population. Lors du dernier recensement (1986), 3 689 000 Canadiens avaient des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, ce qui équivaut à 14,9 p. cent de la population. Plus d'un demi million de personnes (525 000) ont quitté les rangs des pauvres de 1984 à 1986.

C'est chez les personnes âgées du Canada qu'on note les plus grands succès. En 1980, 61,5 p. cent des personnes âgées seules vivaient sous le seuil de la pauvreté. En 1986, 42,7 p. cent des personnes âgées seules avaient de faibles revenus - un taux toujours élevé, mais beaucoup moins qu'au début de la décennie. Le taux de pauvreté chez les familles dont le chef a 65 ans ou plus est passé de 41,4 p. cent en 1969 à 14,2 p. cent en 1980 et à 9,5 p. cent en 1986. C'est en grande partie grâce aux améliorations apportées au système de revenu de retraite, comme le Supplément fédéral de revenu garanti pour les personnes âgées à faible revenu et la protection complète accordée

par les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, que la lutte contre la pauvreté chez les personnes âgées a réalisé de tels progrès.

Malgré ces améliorations, 3,7 millions de Canadiens demeurent pauvres, y compris plus d'un million d'enfants de moins de 16 ans (1 016 000 en 1986) ou un enfant sur six.

Certains groupes sont plus exposés que d'autres à la pauvreté. Plus de la moitié (56 p. cent) des familles monoparentales dirigées par une femme sont pauvres. Six enfants sur dix élevés par une mère seule sont pauvres. Quatre femmes seules (des femmes qui vivent seules ou avec des personnes avec lesquelles elles n'ont pas de lien de parenté) sur dix sont pauvres. Presque la moitié des Canadiens seuls âgés de moins de 25 ans étaient pauvres lors du dernier recensement, comme c'était aussi le cas de 42,7 p. cent des personnes âgées seules. Les familles dirigées par une personne de moins de 25 ans courent aussi de grands risques: trois familles sur dix avaient de faibles revenus en 1986.

Comme c'était le cas du chômage et du revenu moyen, on note d'importantes variations régionales en matière de pauvreté. C'est à Terre-Neuve que le taux de pauvreté est le plus élevé (deux familles sur dix et la moitié des personnes seules ont de faibles revenus). L'Ontario affiche le taux de pauvreté le plus faible - moins d'une famille sur dix et trois personnes seules sur dix vivaient sous le seuil de la pauvreté en 1986.

La "féminisation de la pauvreté" est une tendance à long terme frappante, qui ne s'est toutefois pas accentuée au cours des années 1980. En 1961, 13,2 p. cent des familles à faible revenu étaient dirigées par une femme; en 1986, le pourcentage avait presque triplé et atteignait 35,1 p. cent. Les femmes représentent 61,6 p. cent des personnes seules pauvres. Les femmes sont en nombres supérieurs à la moyenne parmi les pauvres au Canada: elles représentent 56,1 p. cent de l'ensemble des

adultes et des enfants qui ont de faibles revenus, alors qu'elles représentent 50,8 p. cent de la population totale.

Le rapport présente une image statistique détaillée de la pauvreté au Canada et examine la pauvreté actuelle ainsi que les changements qu'on a pu noter au fil des ans en matière de pauvreté. Il indique aussi les tendances des revenus et des salaires moyens et se penche sur la répartition toujours inégale du revenu.

DÉFINITIONS

Tous les ans, Statistique Canada mène auprès des ménages une enquête sur le revenu des familles et des particuliers pour obtenir des renseignements sur la répartition du revenu de même que sur la nature et l'étendue de la pauvreté au Canada. L'enquête d'avril 1987 sur laquelle se fonde le présent rapport a échantillonné 35 612 ménages privés dans tous les coins du pays sauf au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, dans les réserves indiennes et les établissements (prisons, hôpitaux psychiatriques, foyers pour personnes âgées, etc.). Par conséquent, l'enquête sous-estime l'étendue de la pauvreté au pays. L'enquête porte sur les revenus de l'année civile 1986.

Les donnés statistiques de 1986 que nous présentons ici proviennent principalement de Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1986, de Statistique Canada. Les données se rapportant aux années antérieures sont tirées des versions précédentes de ce document. Certaines des données statistiques présentées ici n'ont jamais été publiées et ont été fournies au Conseil national du bien-être social par Statistique Canada. Le Conseil remercie les fonctionnaires de Statistique Canada qui ont prêté leur concours; ils ne sont toutefois pas responsables de notre analyse et de notre façon d'interpréter les données.

Les données statistiques qui suivent sont réparties selon qu'elles s'appliquent aux familles ou aux personnes seules. L'enquête qui a rassemblé les données définit une **famille** comme "un groupe de personnes unies par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption, qui vivent sous le même toit". Une **personne seule** est "une personne qui vit seule ou avec des gens avec lesquels elle n'a aucun lien de parenté".

Dans les familles composées de couples mariés avec ou sans enfants, l'époux est considéré **chef de famille.** Dans les familles monoparentales avec enfants non mariés, le parent est le chef de famille, alors que le salarié principal est considéré comme le chef dans les familles monoparentales avec enfants mariés. Dans les familles où les liens ne sont ni d'époux/épouses ni de parent/enfant, la personne la plus âgée est habituellement considérée chef de la famille.

Le **revenu** est le montant d'argent rapporté par tous les membres de la famille âgés de 15 ans ou plus et provenant des sources suivantes: salaires et traitements (avant déductions d'impôts, d'assurance-chômage et de pensions), revenu net d'un travail autonome, revenu de placement, paiements de transfert gouvernementaux (c.-à-d. allocations familiales, crédit d'impôt pour enfants, Sécurité de la vieillesse et crédits d'impôt provinciaux), pensions et autres revenus (c.-à-d. bourses d'étude, pensions alimentaires). Dans la définition du revenu, on exclut les gains et les pertes au jeu, les gains et les pertes de capital, les recettes provenant de la vente de propriété ou d'effets personnels, les remboursements d'impôt sur le revenu, les prêts ou les remboursements d'emprunts, les règlements en argent comptant de polices d'assurance et les revenus en nature (par exemple, repas, logement, nourriture ou combustible gratuits provenant du travail de la famille ou du particulier sur sa ferme).

Les données statistiques sur la population à faible revenu sont fondées sur les **seuils des faibles revenus** de Statistique Canada qui sont fixés à des niveaux où on consacre en moyenne 58,5 p. cent du revenu (20 p. cent de plus que la moyenne) à la nourriture, au logement et à l'habillement; ils varient selon la taille de la famille et de la collectivité. Nous utilisons les expressions "seuil de faible revenu" et "seuil de pauvreté" dans distinction.

L'Annexe indique les seuils des faibles revenus sur lesquels sont fondées les données statistiques sur la pauvreté présentées ici. Le rapport du Conseil national du bien-être social intitulé Les seuils de pauvreté de 1988 explique les seuils des faibles revenus et présente les seuils estimatifs de 1988 et des données finales pour les années 1980 à 1987.

Une famille **pauvre** ou **à faible revenu** (nous ne faisons pas de distinction entre les deux) en est une dont le revenu est inférieur au seuil de la pauvreté, alors que le revenu d'une famille "non pauvre" est supérieur au seuil de la pauvreté. Il en va de même chez les personnes seules.

Les tableaux des deux chapitres qui suivent fournissent deux types de renseignements. Le **nombre** de familles et de personnes seules **pauvres** indique le nombre véritable de familles ou de personnes seules dans chaque catégorie, alors que le **taux de pauvreté** représente le nombre de familles ou de personnes seules à faible revenu exprimé comme pourcentage de l'ensemble des familles ou des personnes seules dans une catégorie particulière. Par exemple, il y avait environ 3 689 000 Canadiens à faible revenu en 1986, qui représentaient 14,9 p. cent de l'ensemble de la population (3 689 000 divisé par 24,8 millions). Plus le taux de pauvreté est élevé, plus le risque de pauvreté est grand pour une famille ou une personne seule dans une catégorie donnée.

Le chapitre intitulé "L'aspect changeant de la pauvreté" est fondé sur une analyse des changements dans la composition de la pauvreté, mesurés par les taux ou la répartition de la pauvreté. La **répartition de la pauvreté** est le pourcentage de la population à faible revenu qui est composé de familles, de personnes seules ou de personnes de différentes catégories, formées par exemple selon l'âge, le sexe ou la participation au marché du travail. Les femmes, par exemple, représentent

56,1 p. cent de l'ensemble des Canadiens à faible revenu; puisqu'elles ne représentent que 50,8 p. cent de l'ensemble des Canadiens (pauvres et non pauvres), on peut dire que les femmes se trouvent en nombres supérieurs à la moyenne parmi les pauvres.

Graphique 1
NOMBRE DE CANADIENS À FAIBLE REVENU
SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1980-1986

Graphique 2
POURCENTAGE DE CANADIENS SOUS
LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1980-1986

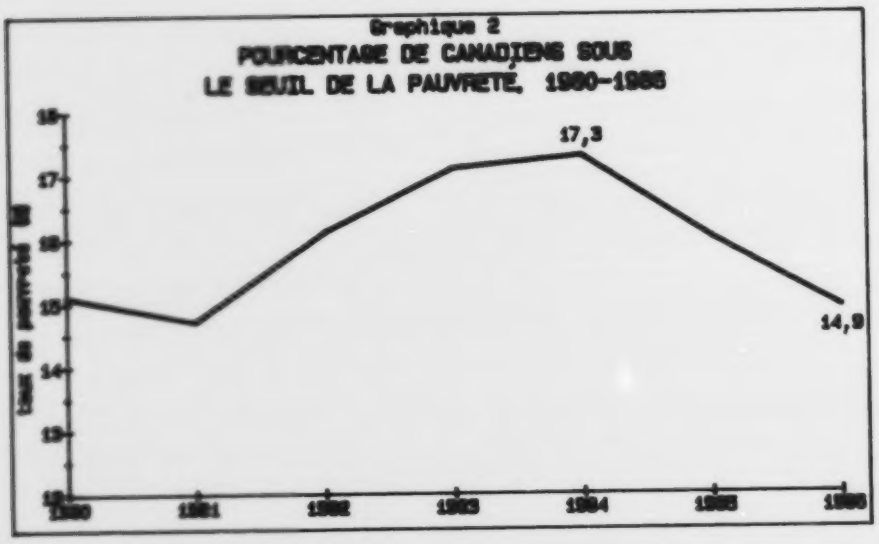

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ

a) Aperçu général (Tableau A, Graphiques 1 à 6)

À la fin des années 1960, 23 p. cent de la population canadienne - une personne sur quatre - vivait sous le seuil de la pauvreté. Les données statistiques les plus récentes, soit celles de 1986, indiquent que le taux de pauvreté se situe à 14,9 p. cent - un Canadien sur sept. Le taux de pauvreté a diminué d'un tiers de 1969 à 1986.

TABLEAU A

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ, 1969 À 1986

	Familles		Personnes seules		Tous	
	Taux de pauvreté	Nombre	Taux de pauvreté	Nombre	Taux de pauvreté	Nombre
1969	20,8%	1 002 000	42,8%	693 000	23,1%	4 851 000
1979	13,1	788 000	40,3	1 011 000	15,7	3 728 000
1980	12,2	745 000	39,6	1 041 000	15,1	3 475 000
1981	12,0	768 000	37,8	962 000	14,7	3 495 000
1982	13,2	869 000	37,4	998 000	16,1	3 897 000
1983	14,0	924 000	41,3	1 091 000	17,1	4 155 000
1984	14,5	972 000	37,8	1 026 000	17,3	4 214 000
1985	13,3	908 000	36,8	1 009 000	16,0	3 951 000
1986	**12,3**	**851 000**	**34,3**	**982 000**	**14,9**	**3 689 000**
Changement en pourcentage						
1969/86	-40,9%	-15,1%	-19,9%	41,7%	-35,5%	-24,0%
1980/86	0,8	14,2	-13,4	-5,7	-1,3	6,2
1985/86	-7,5	-6,3	-6,8	-2,7	-6,9	-6,6

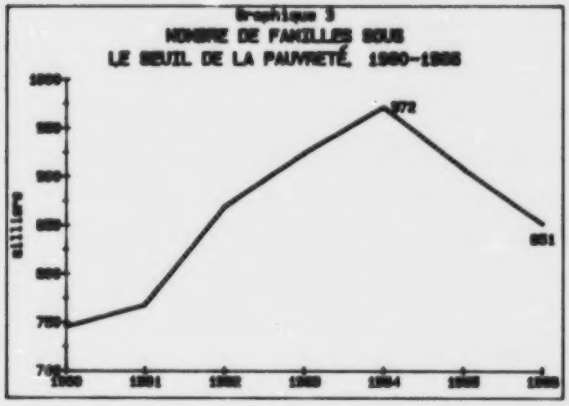
Graphique 3
NOMBRE DE FAMILLES SOUS
LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1980-1988
milliers
972
951

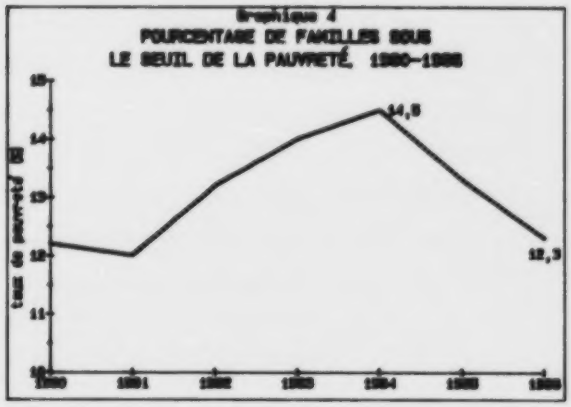
Graphique 4
POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS
LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1980-1988
taux de pauvreté (%)
14,8
12,3

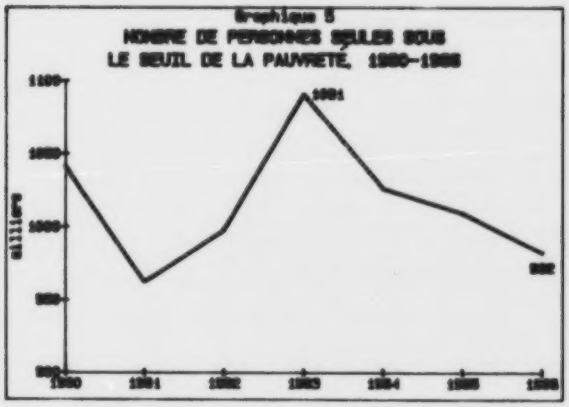
Graphique 5
NOMBRE DE PERSONNES SEULES SOUS
LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1980-1988
milliers
1091
992

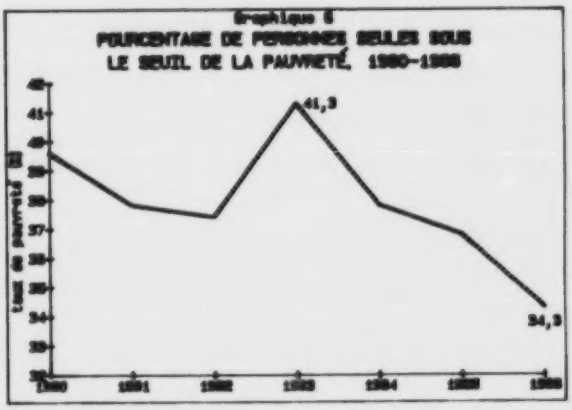
Graphique 6
POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS
LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1980-1988
taux de pauvreté (%)
41,3
34,3

Le taux de pauvreté a baissé au cours des années 1970, mais il a augmenté considérablement pendant la première moitié des années 1980, à cause de la récession de 1981-1982. Le taux de pauvreté a toutefois diminué ces dernières années.

En 1980, 3 475 000 hommes, femmes et enfants vivaient sous le seuil de la pauvreté - 15,1 p. cent de tous les Canadiens. Leurs nombres ont augmenté constamment et sensiblement jusqu'à ce qu'ils atteignent 4 214 000 ou 17,3 p. cent de la population en 1984. Heureusement, le nombre et le pourcentage de Canadiens pauvres ont baissé depuis, à 3 951 000 et 16 p. cent en 1985 et à 3 689 000 et 14,9 p. cent en 1986. Le Graphique 1 révèle les nombres de Canadiens à faible revenu de 1980 à 1986, alors que le Graphique 2 indique le taux de pauvreté global.

Chez les familles, le taux de pauvreté monte et descend de façon semblable. Le pourcentage de familles canadiennes à faible revenu a baissé de 20,8 p. cent en 1969 à 12 p. cent en 1981, a grimpé à 14,5 p. cent en 1984, puis a baissé à 13,3 p. cent en 1985 et à 12,3 p. cent en 1986. Le nombre de familles sous le seuil de la pauvreté est passé de 745 000 en 1980 à 972 000 en 1984, puis a baissé à 908 000 en 1985 et à 851 000 en 1986. Les Graphiques 3 et 4 révèlent ces tendances.

Comme on peut le voir au Graphique 5, le taux de pauvreté a fluctué chez les personnes seules. Il a grimpé à 41,3 p. cent en 1983 et baissé à 34,3 p. cent en 1986. Toutefois, près d'un million de personnes seules (982 000) - une sur trois - vivent sous le seuil de pauvreté. Elles risquent trois fois plus que les personnes au sein de familles d'être pauvres (34,3 p. cent, comparativement à 12,3 p. cent).

b) La pauvreté selon la province (Tableaux B à D, Graphiques 7 à 25)

Le Tableau B résume les données statistiques les plus récentes sur les faibles revenus dans chaque province. L'Ontario et Terre-Neuve se trouvent aux deux extrémités de l'échelle des revenus.

Le taux de pauvreté chez les familles varie considérablement, de 8,7 p. cent en Ontario à 21,2 p. cent à Terre-Neuve. Le pourcentage de personnes seules à faible revenu passe de 28,3 p. cent en Ontario à 49,1 p. cent à Terre-Neuve. Le taux de pauvreté global - chez les hommes, les femmes et les enfants - varie entre 10,8 p. cent en Ontario et 22,8 p. cent à Terre-Neuve.

TABLEAU B

LA PAUVRETÉ SELON LA PROVINCE, 1986

	Familles		Personnes seules		Tous	
	Taux de pauvreté	Nombre	Taux de pauvreté	Nombre	Taux de pauvreté	Nombre
Terre-Neuve	21,2%	30 600	49,1%	12 800	22,8%	128 300
Î.-P.-É.	9,8	3 400	41,8	4 900	13,1	16 500
N.-É.	14,5	33 200	35,9	29 500	16,3	134 900
N.-B.	14,3	27 200	37,4	22 600	16,2	110 500
Québec	15,3	285 100	44,6	329 000	18,1	1 192 000
Ontario	8,7	216 200	28,3	292 600	10,8	969 200
Manitoba	14,5	40 800	30,2	38 300	17,7	180 600
Saskatchewan	16,4	42 600	33,2	40 300	19,8	189 700
Alberta	10,7	66 400	31,0	81 500	13,5	306 100
C.-B.	13,3	105 500	33,0	131 600	16,3	461 600
Canada	12,3%	851 000	34,3%	982 000	14,9%	3 689 000

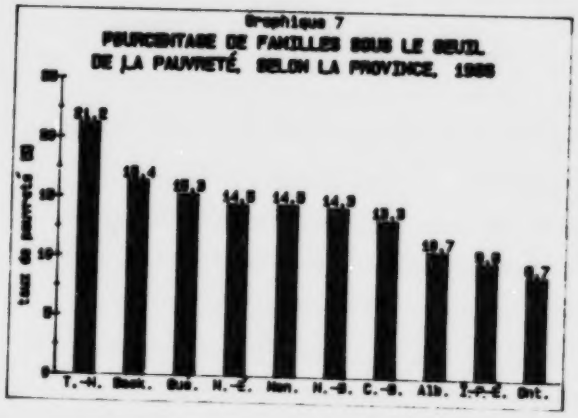
Graphique 7
POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL
DE LA PAUVRETÉ, SELON LA PROVINCE, 1988
taux de pauvreté (%)
T.-N. Ouest. Qué. N.-É. Man. N.-B. C.-B. Alb. Î.-P.-É. Ont.

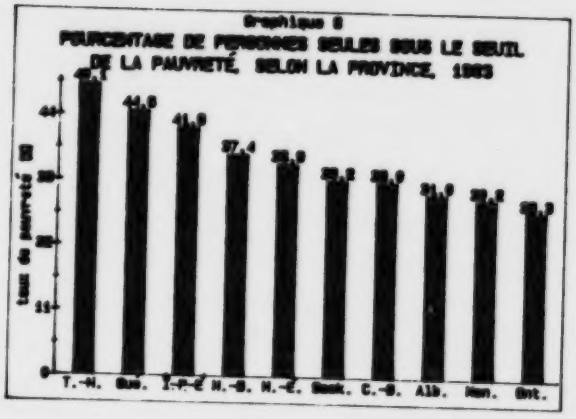
Graphique 8
POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL
DE LA PAUVRETÉ, SELON LA PROVINCE, 1988
taux de pauvreté (%)
T.-N. Qué. Î.-P.-É. N.-B. N.-É. Ouest. C.-B. Alb. Man. Ont.

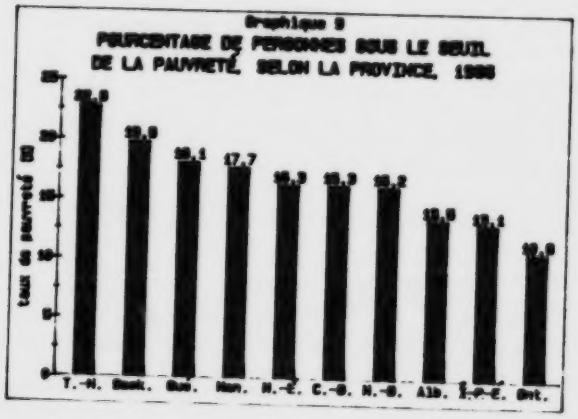
Graphique 9
POURCENTAGE DE PERSONNES SOUS LE SEUIL
DE LA PAUVRETÉ, SELON LA PROVINCE, 1988
taux de pauvreté (%)
T.-N. Ouest. Qué. Man. N.-É. C.-B. N.-B. Alb. Î.-P.-É. Ont.

TABLEAU C

LA PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON LA PROVINCE, 1981 ET 1986

	1981		1986		Changement en pourcentage 1981/1986	
	Taux de pauvreté	Nombre	Taux de pauvreté	Nombre	Taux de pauvreté	Nombre
Terre-Neuve	17,4%	23 000	21,2%	30 600	21,8%	33,0%
Î.-P.-É.	15,0	4 600	9,8	3 400	-34,7	-26,1
N.-É.	15,4	32 300	14,5	33 200	-5,8	2,8
N.-B.	17,6	31 500	14,3	27 200	-18,8	-13,7
Québec	14,8	253 400	15,3	285 100	3,4	12,5
Ontario	9,9	229 600	8,7	216 200	-12,1	-5,8
Manitoba	14,5	38 400	14,5	40 800	0,0	6,3
Saskatchewan	14,9	36 900	16,4	42 600	15,3	15,4
Alberta	8,3	49 200	10,7	66 400	28,9	35,0
C-B.	9,4	69 100	13,3	105 500	41,5	52,7
Canada	12,0%	768 000	12,3%	851 000	2,5%	10,8%

Le taux de pauvreté chez les familles a augmenté dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard suite à la récession du début des années 1980. Dans la plupart des provinces, le taux baisse depuis 1984; au Manitoba et en Saskatchewan, le pourcentage de familles à faible revenu est le même en 1986 qu'en 1984. Les Graphiques 10 à 19 indiquent les tendances du taux de pauvreté chez les familles dans chaque province au cours des années 1980.

Le Tableau C compare les données statistiques sur la pauvreté chez les familles en 1981 et en 1986 dans chaque province. Dans quatre provinces - l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario - le taux de pauvreté chez les familles en 1986 était inférieur au taux de 1981. Au Manitoba, le pourcentage de familles sous le seuil de la pauvreté est le même en 1981 et en 1986. Dans les autres provinces, les taux de pauvreté chez les familles sont plus élevés qu'au moment de la récession. En Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, les taux de pauvreté chez les familles sont présentement de beaucoup supérieurs à ce qu'ils étaient en 1981.

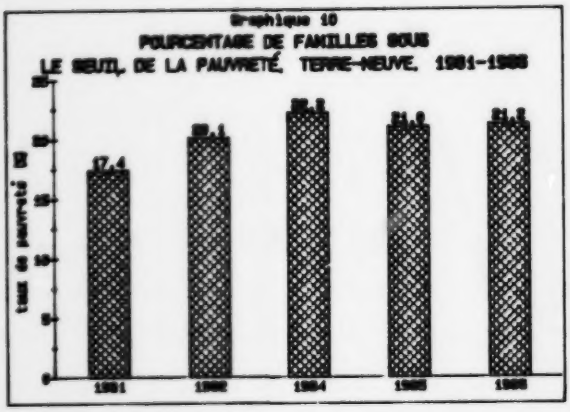

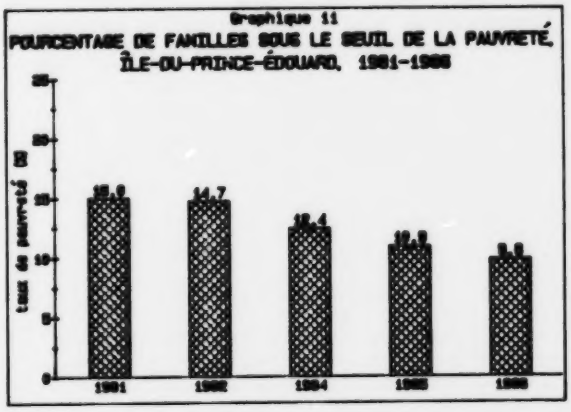

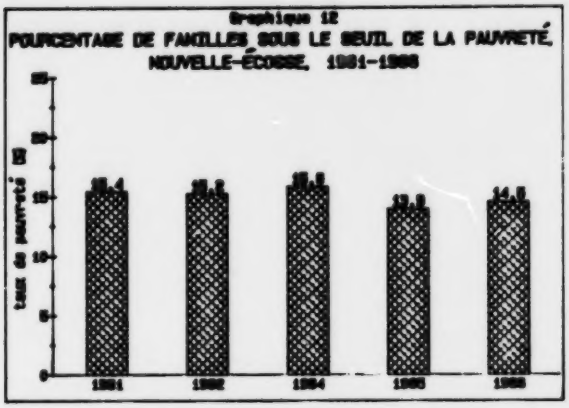
Graphique 12
POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ,
NOUVELLE-ÉCOSSE, 1981-1988
taux de pauvreté (%)
0
5
10
15
20
25
1981
1982
1984
1985
1988

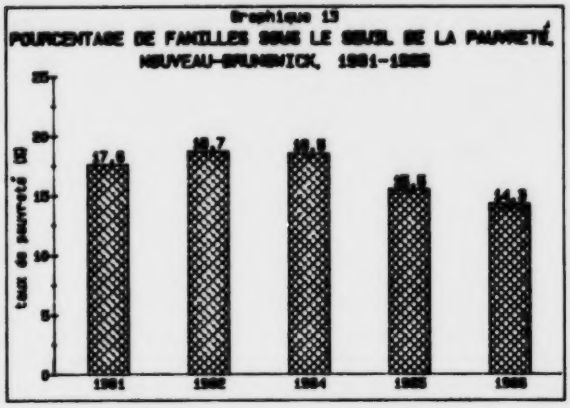
Graphique 13
POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ,
NOUVEAU-BRUNSWICK, 1981-1988
taux de pauvreté (%)
0
5
10
15
20
25
17.9
18.7
18.8
15.8
14.3
1981
1982
1984
1985
1988

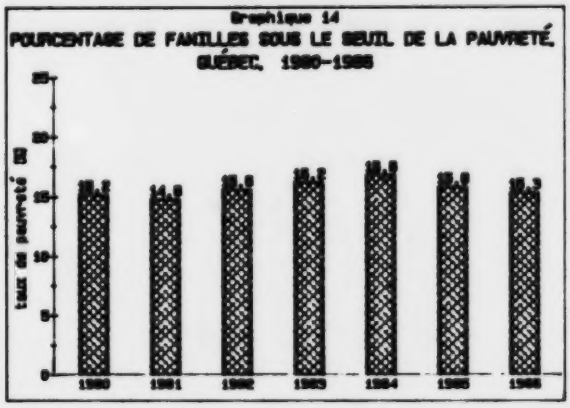
Graphique 14
POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ,
QUÉBEC, 1980-1988
taux de pauvreté (%)
0
5
10
15
20
25
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1988

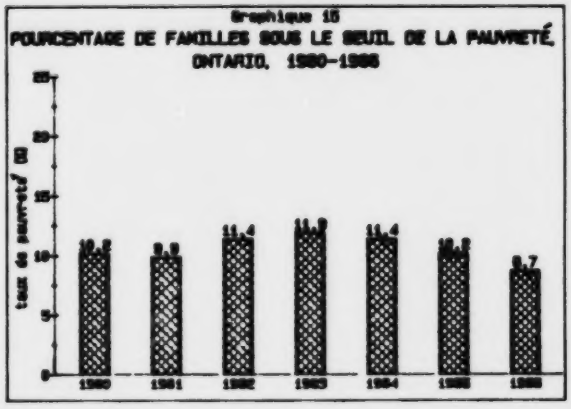
Graphique 15
POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ,
ONTARIO, 1980-1988
taux de pauvreté (%)
0
5
10
15
20
25
10.2
9.9
11.4
11.9
11.4
10.2
9.7
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1988

Graphique 16
POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ,
MANITOBA, 1981-1988
taux de pauvreté %
25
20
15
10
5
0
14.8
15.8
14.4
13.8
14.8
1981
1982
1984
1985
1988

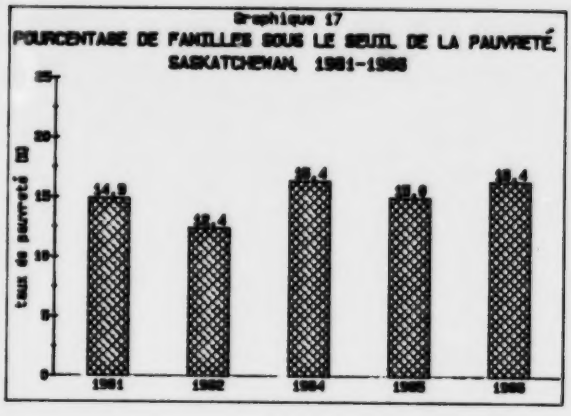
Graphique 17
POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ,
SASKATCHEWAN, 1981-1988
taux de pauvreté %
25
20
15
10
5
0
14.9
12.4
16.4
15.0
16.4
1981
1982
1984
1985
1988

Graphique 18
POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ,
ALBERTA, 1981-1988
taux de pauvreté %
25
20
15
10
5
0
8.3
10.2
14.7
12.6
10.7
1981
1982
1984
1985
1988

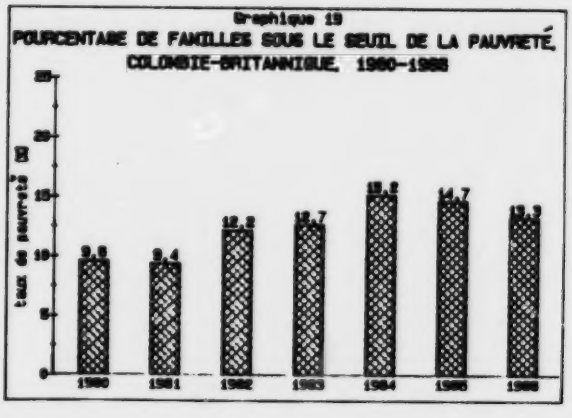
Graphique 19
POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ,
COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1980-1988
taux de pauvreté %
25
20
15
10
5
0
9.8
9.4
12.2
12.7
15.2
14.7
13.3
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1988

TABLEAU D

LA PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON LA PROVINCE, 1981 ET 1986

	1981		1986		Changement en pourcentage 1981/1986	
	Taux de pauvreté	Nombre	Taux de pauvreté	Nombre	Taux de pauvreté	Nombre
Terre-Neuve	42,7%	10 600	49,1%	12 800	15,0%	20,8%
Î.-P.-É.	46,1	4 800	41,8	4 900	-9,3	2,1
N.-É.	42,9	31 700	35,9	29 500	-16,3	-6,9
N.-B.	43,7	22 100	37,4	22 600	-14,4	2,3
Québec	48,5	314 600	44,6	329 000	-8,0	4,6
Ontario	34,3	301 100	28,3	292 600	-17,5	-2,8
Manitoba	37,4	42 300	30,2	38 300	-19,3	-9,5
Saskatchewan	37,1	38 500	33,2	40 300	-10,5	4,7
Alberta	26,2	74 100	31,0	81 500	18,3	10,0
C.-B.	34,1	122 200	33,0	131 600	-3,2	7,7
Canada	37,8%	962 000	34,3%	982 000	-9,3%	2,1%

Le Tableau D révèle que le risque de pauvreté chez les personnes seules est plus faible en 1986 qu'en 1981 dans la plupart des provinces. Il y a toutefois des exceptions: à Terre-Neuve et en Alberta, on compte aujourd'hui beaucoup plus de personnes seules pauvres qu'au début de la récession.

Les Graphiques 20 à 29 illustrent les tendances de la pauvreté chez les personnes seules dans chaque province au cours des années 1980.

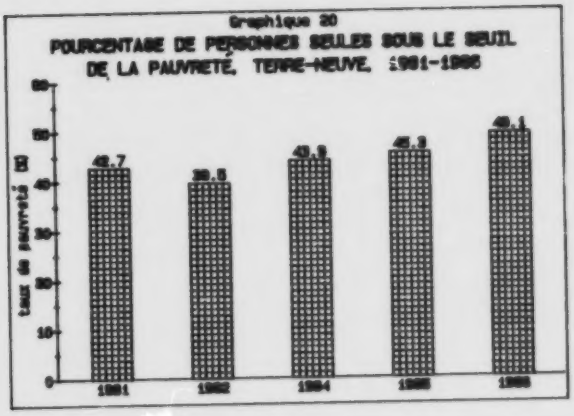
Graphique 20
POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL
DE LA PAUVRETÉ, TERRE-NEUVE, 1981-1986
taux de pauvreté (%)
0
10
20
30
40
50
60
42.7
40.5
45.0
46.9
49.1
1981
1982
1984
1985
1986

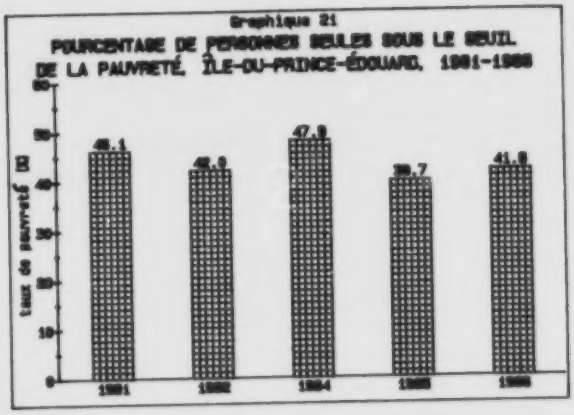
Graphique 21
POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL
DE LA PAUVRETÉ, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, 1981-1986
taux de pauvreté (%)
0
10
20
30
40
50
60
46.1
43.0
47.9
41.8
1981
1982
1984
1985
1986

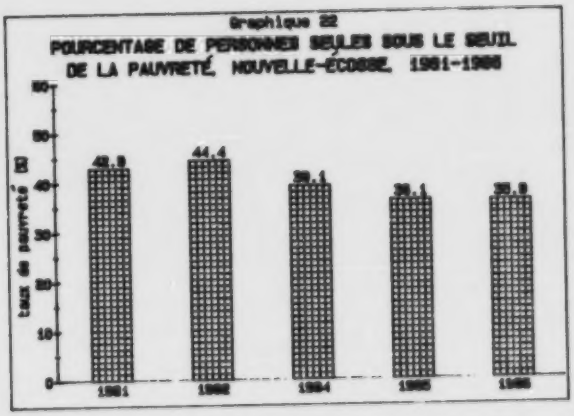
Graphique 22
POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL
DE LA PAUVRETÉ, NOUVELLE-ÉCOSSE, 1981-1986
taux de pauvreté (%)
0
10
20
30
40
50
60
43.8
44.4
40.1
38.1
38.8
1981
1982
1984
1985
1986

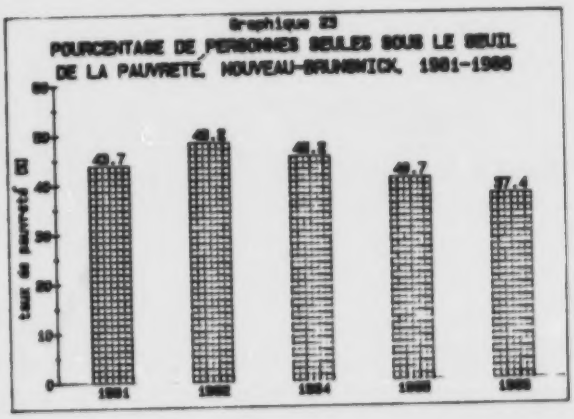
Graphique 23
POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL
DE LA PAUVRETÉ, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1981-1986
taux de pauvreté (%)
0
10
20
30
40
50
60
43.7
48.8
46.8
42.7
37.4
1981
1982
1984
1985
1986

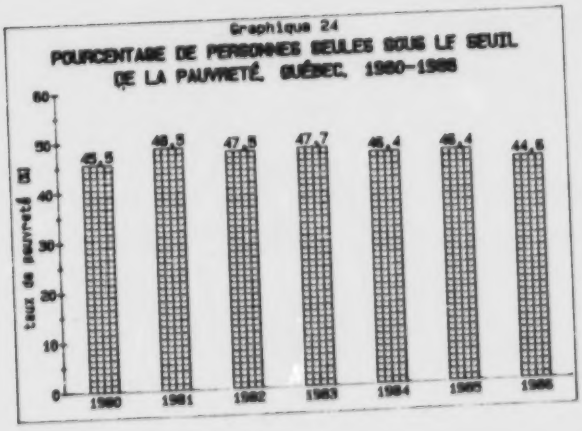
Graphique 24
POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL
DE LA PAUVRETÉ, QUÉBEC, 1980-1986
taux de pauvreté (%)
0
10
20
30
40
50
60
45.5
48.5
47.5
47.7
46.4
46.4
44.5
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986

Graphique 25

POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, ONTARIO, 1980-1986

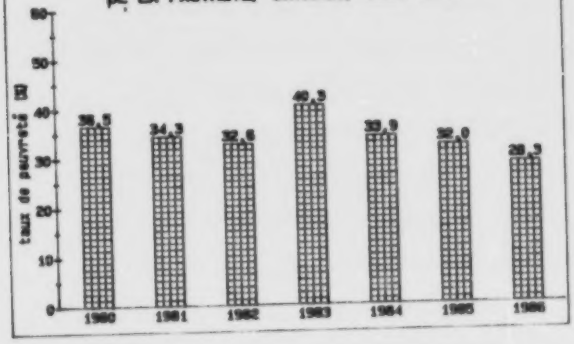

Graphique 26

POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, MANITOBA, 1981-1986

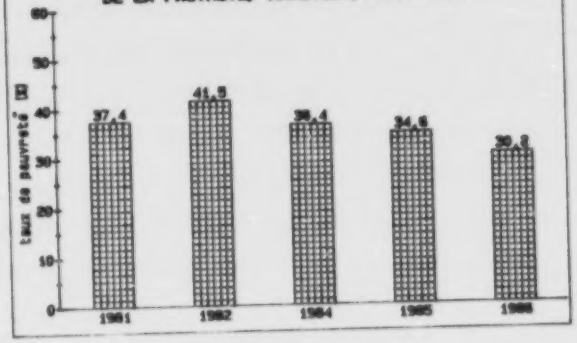

Graphique 27

POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, SASKATCHEWAN, 1981-1986

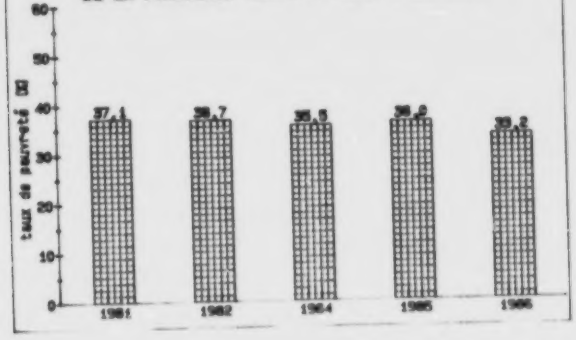

Graphique 28

POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, ALBERTA, 1981-1986

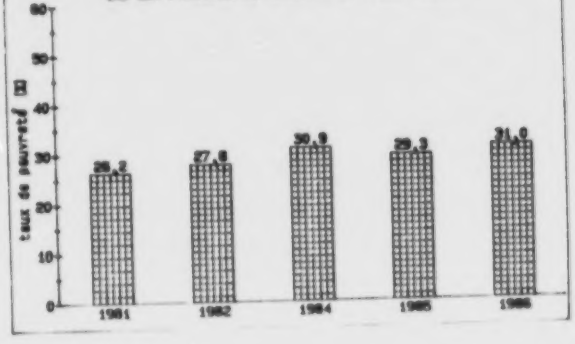

Graphique 29

POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1980-1986

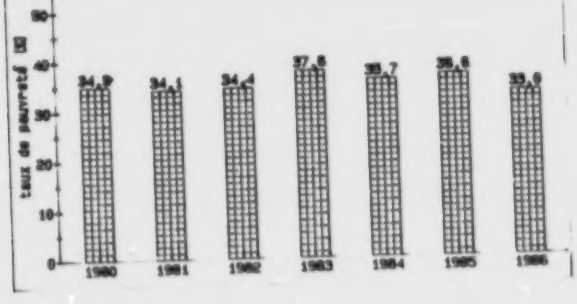

c) La pauvreté selon le sexe (Tableaux E à G, Graphiques 30 et 31)

Chez les familles dirigées par une femme, quatre familles sur dix sont pauvres, comparativement à une famille seulement sur dix chez celles qui sont dirigées par un homme. Environ 298 700 familles dirigées par une femme - 38,7 p. cent de l'ensemble des familles dirigées par une femme - avaient de faibles revenus en 1986. Chez les familles dirigées par un homme, 552 300 familles étaient pauvres, soit 9 p. cent d'entre elles. (Il y a plus de familles pauvres dirigées par un homme, bien que leur taux de pauvreté soit beaucoup plus faible que celui qui s'applique aux familles dirigées par une femme, tout simplement parce qu'il y a beaucoup plus de familles dirigées par un homme.)

Les familles dirigées par une femme risquent plus de quatre fois plus que les familles dirigées par un homme d'être pauvres. L'écart entre les deux types de familles n'a pas beaucoup diminué depuis 1980.

TABLEAU E

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON LE SEXE DU CHEF, 1980 À 1986

	Femme chef		Homme chef	
	Taux	Nombre	Taux	Nombre
1980	43,2%	263 700	8,8%	481 300
1981	38,1	259 600	8,9	508 400
1982	41,9	303 300	9,7	565 700
1983	43,4	310 500	10,4	613 500
1984	42,5	332 400	10,8	639 600
1985	42,3	331 400	9,5	576 600
1986	**38,7**	**298 700**	**9,0**	**552 300**
Changement en pourcentage				
1980/86	-10,4%	13,3%	2,3%	14,8%
1985/86	-8,5	-9,9	-5,3	-4,2

Le risque de pauvreté est plus grand chez les femmes seules que chez les hommes seuls, bien que l'écart ne soit pas aussi marqué que dans le cas des familles dirigées par des hommes et par des femmes. Le Tableau F révèle que quatre femmes seules sur dix étaient pauvres en 1986, comparativement à trois hommes seuls sur dix. Le pourcentage de femmes seules pauvres a baissé de 1983 à 1986, en partie grâce à la diminution importante de la pauvreté chez les personnes âgées seules (il en sera question plus loin). Chez les hommes seuls, le taux de pauvreté a augmenté de 1981 à 1983, mais diminué de 1983 à 1986.

TABLEAU F

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON LE SEXE, 1980 À 1986

	Femmes		Hommes	
	Taux	Nombre	Taux	Nombre
1980	47,4%	696 400	29,7%	344 600
1981	45,0	644 500	28,5	317 500
1982	42,4	629 700	31,3	368 300
1983	46,6	688 400	34,6	402 600
1984	42,7	632 000	32,0	394 000
1985	41,9	631 600	30,5	377 400
1986	**38,5**	**604 900**	**29,2**	**377 100**
Changement en pourcentage				
1980/86	-18,8%	-13,1%	-1,7%	-9,4%
1985/86	-8,1	-4,2	-4,3	-0,1

Graphique 30

POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, SELON LE SEXE DU CHEF, 1980-1986

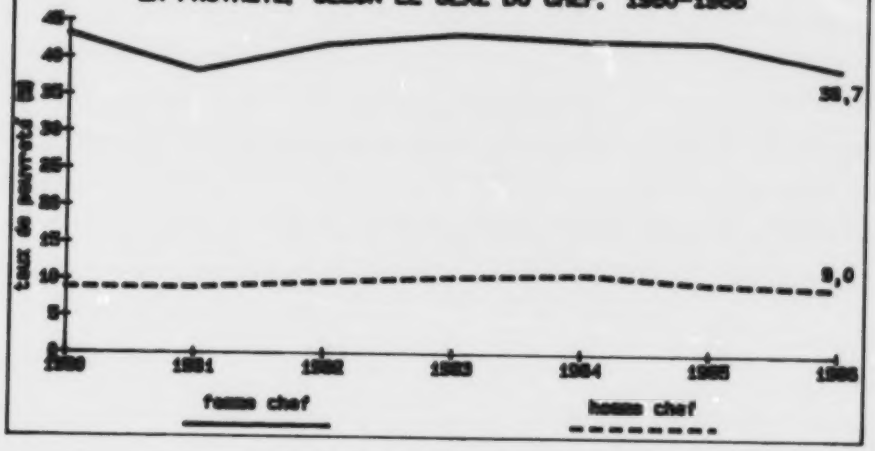

Graphique 31

POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, SELON LE SEXE, 1980-1986

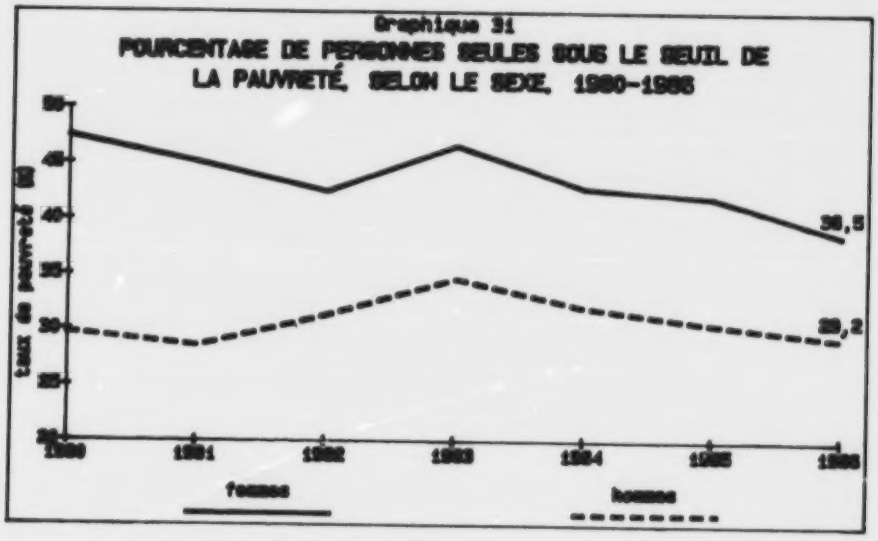

Suivent des données sur le nombre total de Canadiens à faible revenu (y compris les enfants) répartis selon le sexe. Le Tableau G révèle que lors du dernier recensement, deux millions de femmes étaient pauvres. Elles représentaient 56,1 p. cent des personnes à faible revenu, mais seulement 50,8 p. cent de l'ensemble des Canadiens. Chez les personnes agées pauvres, les femmes sont encore plus nombreuses: elles représentent 71,7 p. cent de l'ensemble des personnes âgées sous le seuil de la pauvreté - beaucoup plus que les 57,3 p. cent de la population âgée globale (personnes pauvres et non pauvres).

TABLEAU G

CANADIENS PAUVRES, SELON LE SEXE ET LA GÉNÉRATION, 1986

	Femmes		Hommes		Tous	
	Nombre	Répartition en pourcentage	Nombre	Répartition en pourcentage	Nombre	Répartition en pourcentage
Enfants (moins de 16 ans)	487 700	48,0%	528 300	52,0%	1 016 000	100,0%
Adultes (16 à 64 ans)	1 236 900	56,4	956 100	43,6	2 193 000	100,0
Personnes âgées (65 ans et plus)	344 200	71,7	135 800	28,3	480 000	100,0
TOTAL	2 069 500	56,1%	1 619 500	43,9%	3 689 000	100,0%

d) La pauvreté chez les enfants (Tableaux H à L, Graphiques 32 à 34)

Le taux de pauvreté chez les familles avec enfants a augmenté sensiblement à cause de la récession; la situation s'est toutefois améliorée en 1985 et 1986. Les taux de pauvreté chez les familles n'ont toutefois pas baissé aux niveaux où ils étaient avant la récession.

Le Tableau H indique les tendances de la pauvreté selon le nombre d'enfants de moins de 16 ans dans la famille. Chez toutes les familles, les taux ont atteint un sommet en 1984 et diminuent depuis. Mais il n'y a que chez les couples sans enfants que le taux de pauvreté est plus faible en 1986 qu'en 1980; chez les familles avec enfants, le risque de pauvreté est toujours plus grand maintenant qu'au début de la décennie.

Les couples sans enfants risquent beaucoup moins que les familles avec enfants d'être pauvres. Le taux de pauvreté chez les familles comptant un et deux enfant(s) est deux fois plus élevé que celui des familles sans enfants. Chez les familles ayant trois enfants ou plus, le taux de pauvreté est élevé - 21,5 p. cent, ce qui veut dire qu'une famille sur cinq se trouve sous le seuil de pauvreté.

Le Tableau I compare la composition des familles pauvres et de l'ensemble des familles selon le nombre d'enfants. Une famille à faible revenu sur trois n'a pas d'enfants (36,7 p. cent), comparativement à plus de la moitié de l'ensemble des familles (53,4 p. cent). De toute évidence, **la majorité des familles à faible revenu ont des enfants, alors que moins de la moitié de l'ensemble des familles ont des enfants à charge.** (Il est à remarquer, toutefois, que le Tableau I inclut les familles composées de gens ayant dépassé l'âge normal pour élever des enfants.) Chez les familles avec enfants, celles qui n'en ont qu'un représentent la plus importante catégorie au sein des familles à faible revenu et dans l'ensemble des familles; elles sont suivies des familles qui comptent deux enfants, puis de celles qui en ont trois ou plus.

TABLEAU H

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS, 1980 À 1986

Nombre de familles pauvres

	Aucun enfant		1 enfant		2 enfants		3 enfants ou plus	
	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre
1980	9,5%	283 100	14,5%	181 000	13,6%	176 600	18,5%	103 600
1981	8,7	275 700	13,9	191 200	13,7	175 100	21,6	126 000
1982	8,9	296 300	16,4	226 800	16,2	212 000	24,6	133 800
1983	9,8	329 900	17,0	243 000	17,1	217 100	24,6	134 900
1984	9,7	339 200	18,7	258 600	17,8	233 300	25,9	140 900
1985	8,8	316 900	17,0	232 400	16,8	226 100	25,2	131 700
1986	**8,5**	**312 300**	**16,4**	**224 700**	**15,2**	**195 700**	**21,5**	**118 300**
Changement en pourcentage								
1980/86	-10,5%	10,3%	13,1%	24,1%	11,8%	10,8%	16,2%	14,2%
1985/86	-3,4	-1,5	-3,5	-3,3	-9,5	-13,4	-14,7	-10,2

TABLEAU I

RÉPARTITION DES FAMILLES PAUVRES ET DE L'ENSEMBLE DES FAMILLES, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS, 1986

	Familles pauvres		Ensemble des familles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Aucun enfant	312 300	36,7%	3 682 500	53,4%
Un enfant	224 700	26,4	1 372 300	19,9
Deux enfants	195 700	23,0	1 289 600	18,7
Trois enfants ou plus	118 300	13,9	551 700	8,0
Total	851 000	100,0%	6 896 000	100,0%

TABLEAU J

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ, ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS, 1980-1986

	Nombre d'enfants pauvres	Nombre total d'enfants	Taux de pauvreté
1980	896 000	5 983 200	15,0%
1981	969 000	5 886 400	16,5
1982	1 113 000	5 865 900	19,0
1983	1 131 000	5 847 300	19,3
1984	1 209 000	5 816 200	20,8
1985	1 126 000	5 787 200	19,5
1986	**1 016 000**	**5 759 100**	**17,6**
Changement en pourcentage			
1980/86	13,4%	-3,7%	17,3%
1985/86	-9,8	0,5	-9,7

Le taux de pauvreté chez les enfants s'est sensiblement accru avec la récession et a diminué quelque peu au cours des dernières années; la pauvreté chez les enfants est toutefois toujours assez répandue. Lors du dernier recensement, plus d'un million d'enfants de moins de 16 ans - 1 016 000 - vivaient au sein de familles à faible revenu. Un enfant sur six est pauvre.

Le Tableau J révèle que le nombre d'enfants pauvres est passé de 896 000 en 1980 à 1 209 000 en 1984, puis a baissé à 1 016 000 en 1986. Même si leur nombre a baissé en 1985 et en 1986, on comptait quand même plus d'enfants pauvres en 1986 qu'en 1980. Le nombre d'enfants pauvres a connu une hausse de 13,4 p. cent de 1980 à 1986, alors que le nombre total d'enfants a subi une baisse de 3,7 p. cent au cours de la même période.

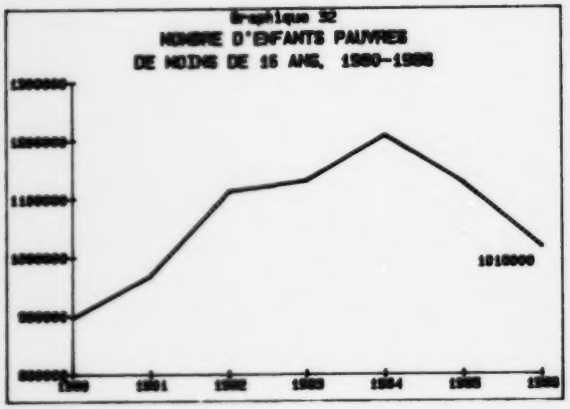
Graphique 32
NOMBRE D'ENFANTS PAUVRES
DE MOINS DE 16 ANS, 1980-1988
1015000

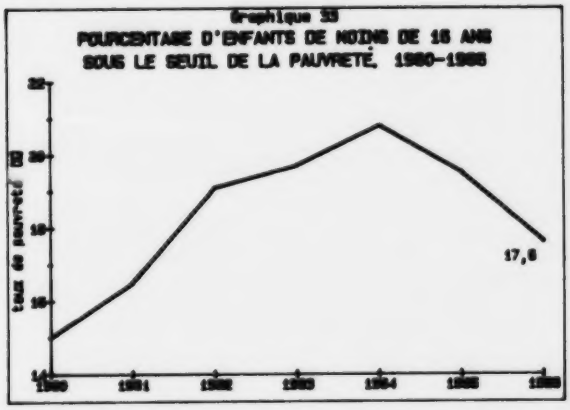
Graphique 33
POURCENTAGE D'ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS
SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1980-1988
taux de pauvreté (%)
17,8

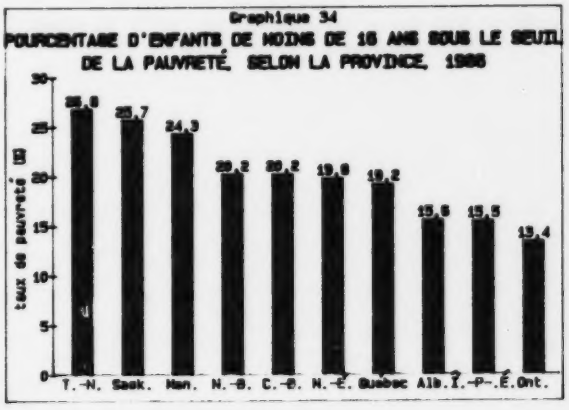
Graphique 34
POURCENTAGE D'ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS SOUS LE SEUIL
DE LA PAUVRETÉ, SELON LA PROVINCE, 1988
taux de pauvreté (%)
25,8
25,7
24,3
20,2
20,2
19,8
19,2
15,8
15,5
13,4
T.-N. Sask. Man. N.-B. C.-B. N.-É. Québec Alb. Î.-P.-É. Ont.

Le Graphique 32 indique la tendance du nombre d'enfants à faible revenu de moins de 16 ans de 1980 à 1986, et le Graphique 33 présente les taux de pauvreté chez les enfants.

Le Graphique 34 indique les taux de pauvreté chez les enfants selon la province, en ordre d'importance. En 1986, le pourcentage d'enfants pauvres le plus élevé se touve à Terre-Neuve - 26,8 p. cent vivaient au sein de familles à faible revenu - et le plus faible, soit 13,4 p. cent, se trouve en Ontario. Le Tableau K indique les nombres et les pourcentages d'enfants à faible revenu dans chaque province, ainsi que des enfants élevés par deux parents et par une mère seule. (À cause d'un échantillonnage trop restreint, on ne peut présenter de données estimatives des nombres et pourcentages d'enfants au sein de familles monoparentales dirigées par un homme dans chaque province.)

TABLEAU K

LA PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS, SELON LA PROVINCE ET LE TYPE DE FAMILLE, 1986

Enfants pauvres de moins de 16 ans

	Toutes les familles		Couples		Mères chefs de famille	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Terre-Neuve	44 600	26,8%	34 500	23,5%	7 800	72,9%
Î.-P.-É.	5 100	15,5	3 500	12,0	1 300	49,8
N.-É.	39 000	19,8	20 900	12,4	15 200	70,9
N.-B.	33 600	20,2	19 700	13,7	12 900	76,4
Québec	282 100	19,2	181 200	14,1	89 300	64,1
Ontario	268 700	13,4	151 900	8,6	105 500	55,3
Manitoba	58 600	24,3	36 400	17,8	19 700	69,6
Sask.	64 600	25,7	42 200	19,4	19 600	68,7
Alberta	93 600	15,6	55 200	10,7	34 000	51,3
C.-B.	126 300	20,2	65 000	12,3	55 900	70,5
CANADA	1 016 000	17,6%	610 400	12,2%	361 000	61,8%

Le Tableau K révèle aussi d'énormes variations interprovinciales dans les taux de pauvreté chez les enfants au sein de familles comptant deux parents et de familles monoparentales dirigées par une femme. La pauvreté chez les couples variait entre 23,5 p. cent à Terre-Neuve et 8,6 p. cent en Ontario; 34 500 enfants ou 23,5 p. cent de l'ensemble (146 800) des enfants au sein de familles à deux parents sont pauvres à Terre-Neuve, comparativement à 151 900 enfants ou 8,6 p. cent seulement des 1 766 300 enfants ontariens grandissant au sein de familles comptant deux parents. C'est aussi à Terre-Neuve qu'on trouve le taux le plus élevé de pauvreté chez les familles monoparentales dirigées par une femme - 7 800 ou 72,9 p. cent de tous les enfants élevés par une mère seule étaient pauvres en 1986; le taux le plus faible - si on peut encore parler de taux "faible" dans un tel cas - se trouve à l'Île-du-Prince-Édouard: 49,8 p. cent.

Des 1 016 000 enfants à faible revenu au Canada, 610 400 ou 60,1 p. cent sont dans des familles comptant deux parents; 361 000 ou 35,5 p. cent sont élevés par une mère seule; les autres 44 600 sont avec un père seul. Les données comparables pour l'ensemble des enfants (pauvres et non pauvres) sont les suivantes: 86,5 p. cent dans des familles comptant deux parents (4 995 550 enfants), 10,1 p. cent dans des familles monoparentales dirigées par une femme (583 800 enfants) et 4,4 p. cent dans des familles monoparentales dirigées par un homme (193 400).

Le Tableau L indique le nombre et le pourcentage de garçons et filles pauvres de moins de 16 ans de 1981 à 1986, ainsi que le nombre total de garçons et filles (pauvres et non pauvres). Le taux de pauvreté chez les filles de moins de 16 ans - 17,5 p. cent en 1986 - est à peu près pareil à celui des garçons - 17,7 p. cent. Chez les filles comme chez les garçons, le taux de pauvreté a grimpé sensiblement de 1981 à 1984 et a diminué en 1985 et 1986.

TABLEAU L

LA PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS, SELON LE SEXE, 1981-1986

Enfants de moins de 16 ans

	Filles			Garçons		
	Nombre de pauvres	Taux de pauvreté	Total	Nombre de pauvres	Taux de pauvreté	Total
1981	470 000	16,6%	2 830 700	499 000	16,4%	3 042 100
1982	555 400	19,7	2 814 600	557 600	18,5	3 012 700
1983	529 300	19,0	2 778 700	601 700	20,3	2 962 400
1984	579 100	20,7	2 801 600	629 900	20,9	3 010 900
1985	548 400	19,5	2 812 100	577 600	19,5	2 962 200
1986	**487 700**	**17,5**	**2 788 200**	**528 300**	**17,7**	**2 984 500**
Changement en pourcentage						
1981/1986	3,8%	5,3%	-1,5%	5,9%	7,9%	-1,9%
1985/1986	-11,1	-10,3	-0,9	-8,5	-9,2	0,8

e) Parents seuls et couples avec enfants (Tableau M, Graphiques 35 à 37)

TABLEAU M

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ, PARENTS SEULS ET COUPLES AVEC ENFANTS, 1981-1986

	Parents seuls Femmes		Parents seuls Hommes		Couples avec enfants	
	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre
1981	52,8%	199 000	15,5%	9 000	9,5%	289 000
1982	57,1	236 000	22,2	14 000	11,2	339 000
1983	59,3	232 000	27,1	13 000	12,0	358 000
1984	59,6	258 000	27,1	16 000	12,4	366 000
1985	60,3	261 000	26,8	15 000	11,1	332 000
1986	**56,0**	**233 000**	**22,9**	**16 000**	**10,4**	**309 000**
Changement en pourcentage						
1981/1986	6,1%	17,1%	47,3%	77,8%	9,5%	6,9%
1985/1986	-7,1	-10,7	-14,6	6,7	-6,3	-6,9

Note: Les chefs de famille ont moins de 65 ans, et les enfants ont moins de 18 ans.

Plus de la moitié des familles monoparentales dirigées par une femme - 56 p. cent ou 233 000 - avaient des revenus inférieurs au seuil de pauvreté lors du dernier recensement. Deux familles monoparentales sur dix dirigées par un homme - 22,9 p. cent ou 16 000 - et un couple seulement sur dix étaient pauvres en 1986. **Le risque de pauvreté chez les mères seules est cinq fois plus grand que chez les familles comptant deux parents.**

Heureusement, le taux de pauvreté chez les familles diminue depuis le milieu des années 1980.

Le Graphique 35 révèle que l'augmentation croissante du taux de pauvreté chez les familles monoparentales dirigées par une femme a atteint un sommet en 1985 et a considérablement diminué en 1986. Les taux de pauvreté chez les pères seuls et chez les couples avec enfants ont baissé en 1985 et 1986, comme l'indiquent les Graphiques 36 et 37.

Graphique 35

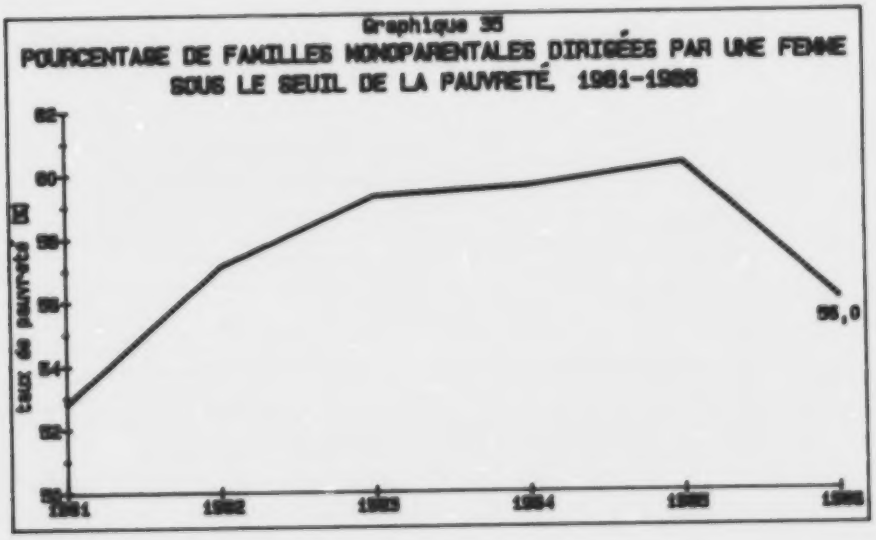

Graphique 36

POURCENTAGE DE FAMILLES MONOPARENTALES DIRIGÉES PAR UN HOMME SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1981-1988

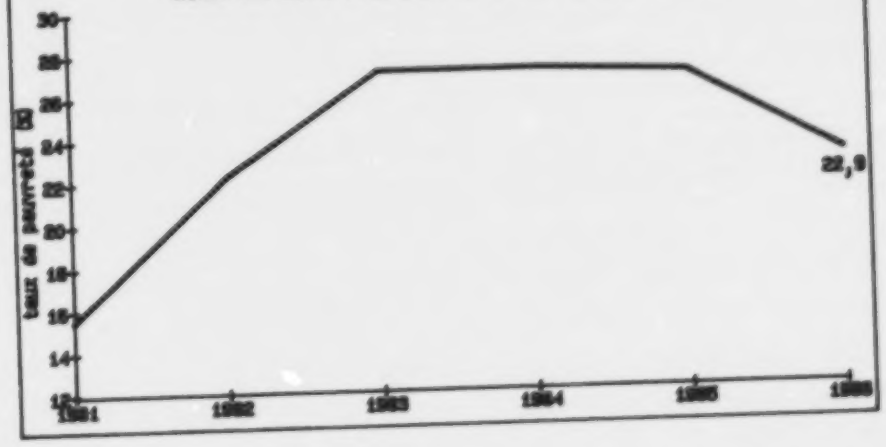

Graphique 37

POURCENTAGE DE FAMILLES COMPTANT DEUX PARENTS SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1981-1988

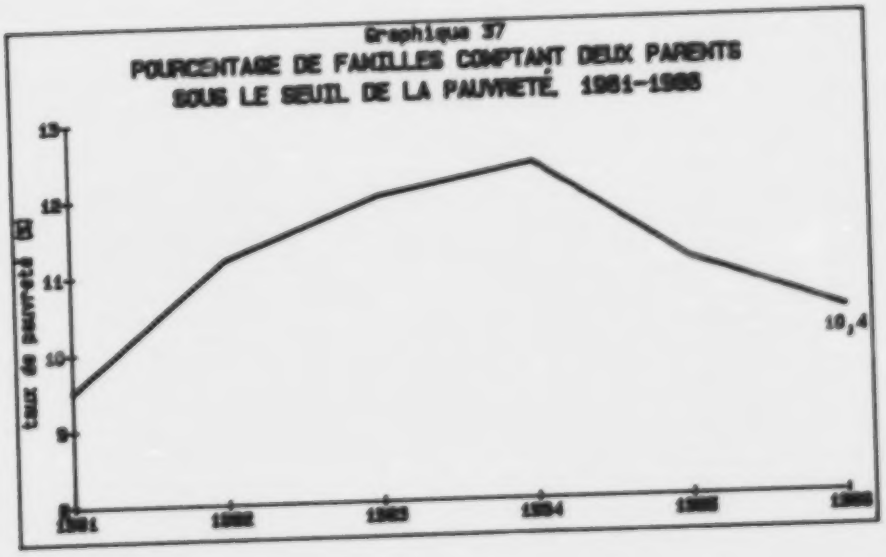

f) Âge (Tableaux N à P, Graphiques 38 à 40)

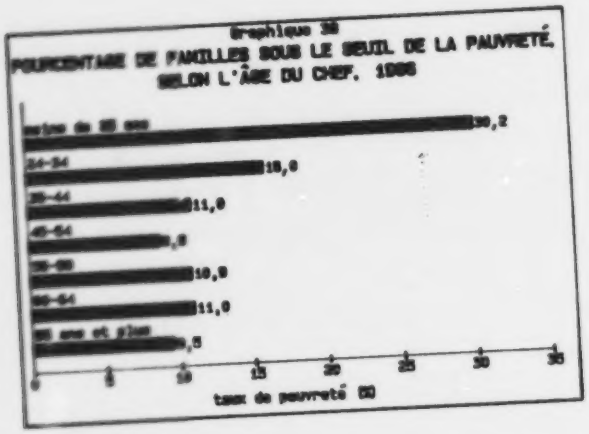

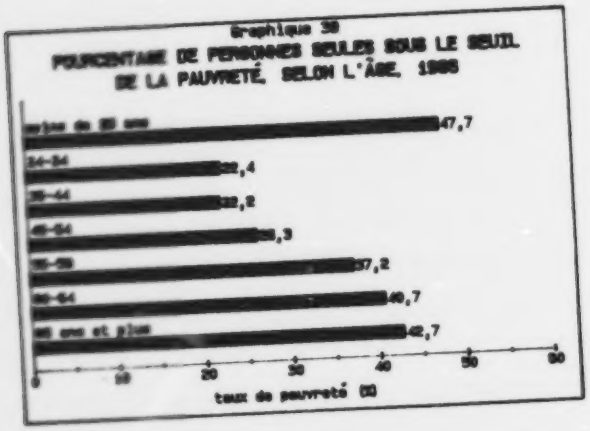

Le Graphique 38 révèle que les familles dirigées par une personne de moins de 25 ans risquent beaucoup plus d'avoir de faibles revenus que les familles dont le chef est plus âgé. Le risque de pauvreté diminue jusqu'à l'âge moyen (8,8 p. cent seulement des familles dont le chef a de 45 à 54 ans étaient pauvres en 1986) et augmente lorsque le chef a entre 55 et 64 ans (à 11 p. cent), mais se situe à 9,5 p. cent seulement lorsque le chef de famille est âgé.

Les personnes seules jeunes et plus âgées risquent beaucoup d'être pauvres - presque la moitié des personnes seules de moins de 25 ans et quatre personnes âgées ou ayant entre 55 et 64 ans sur dix vivent sous le seuil de la pauvreté. Le Graphique 39 illustre les taux de pauvreté.

Le taux de pauvreté chez les familles non âgées a grimpé sensiblement au cours des premières années de la décennie mais a diminué de façon générale après l'année 1984. Le Tableau N révèle que le taux de pauvreté chez les familles dirigées par une personne de moins de 25 ans est passé de 21,2 p. cent en 1980 à 34,7 p. cent en 1983; il a baissé à 30,1 p. cent en 1984; il a remonté à 32 p. cent en 1985; puis il a diminué à 30,2 p. cent en 1986 - toujours de beaucoup supérieur à ce qu'il était en 1980. Les familles dirigées par une personne de 25 à 34 ans risquent toujours plus qu'en 1980 d'être pauvres, quoique leur taux de pauvreté ait diminué depuis quelques années. Le taux de pauvreté des familles dirigées par une personne de 35 à 64 ans était moins élevé en 1986 qu'en 1980, bien qu'il ait augmenté au milieu des années 1980.

Les familles âgées s'en tirent mieux. Leur taux de pauvreté a sensiblement diminué - de 41,4 p. cent en 1969 à 14,2 p. cent en 1980 et à 9,5 p. cent seulement en 1986. Les familles âgées sont plus favorisées que celles du groupe quasi âgé (60 à 64 ans) - 11 p. cent des dernières avaient de faibles revenus en 1986, comparativement à 9,5 p. cent seulement des premières. Le taux de pauvreté des familles âgées est inférieur à celui des familles dirigées par une personne de moins de 65 ans - 9,5 p. cent contre 12,8 p. cent. Le Graphique 40 présente les taux de pauvreté des familles âgées et non âgées de 1980 à 1986.

Graphique 40

POURCENTAGE DE FAMILLES ÂGÉES ET NON ÂGÉES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1980-1986

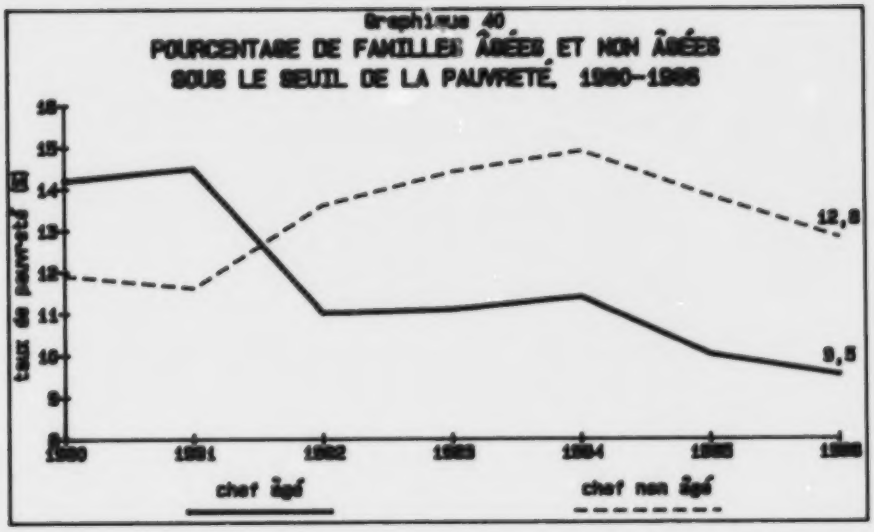

TABLEAU N

TENDANCE DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON L'ÂGE DU CHEF, 1980-1986

	Moins de 25 ans		25 - 34		35 - 44		45 - 54		55 - 64*		65 ans et plus*	
	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre
1980	21,1%	62 600	12,2%	192 200	11,6%	157 900	10,1%	120 700	11,4%	99 800	14,2%	111 800
1981	22,7	81 400	12,6	203 500	10,7	155 100	9,0	108 300	10,5	102 100	14,5	116 700
1982	28,4	94 700	15,5	247 700	12,3	192 900	10,2	126 000	11,6	117 300	11,0	91 200
1983	34,7	107 200	16,5	260 600	12,7	198 700	10,8	134 000	12,3	129 400	11,1	94 200
1984	30,1	96 200	17,7	290 700	13,1	212 900	11,3	134 100	12,8	131 200	11,4	106 900
1985	32,0	99 900	15,9	256 100	13,0	220 600	9,2	112 600	11,8	122 600	10,0	96 200
1986	**30,2**	**87 700**	**16,0**	**254 400**	**11,0**	**194 000**	**8,8**	**108 900**	**11,0**	**114 900**	**9,5**	**91 900**
Changement en pourcentage												
1980/1986	43,1%	40,0%	31,1%	32,4%	-5,2%	22,9%	-12,9%	-9,8%	-3,5%	15,1%	-33,1%	-17,8%
1985/1986	-5,6	-12,3	0,6	-0,6	-15,4	-12,1	-4,3	3,3	-6,8	-6,3	-5,0	-4,5

*En 1986: 55 à 59 ans, un taux de pauvreté de 10,9 p. cent, 60 400 familles pauvres;
60 à 64 ans, 11 p. cent et 54 500;
65 à 69 ans, 8,8 p. cent et 32 300;
70 ans et plus, 9,9 p. cent et 59 600.

TABLEAU O

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON L'ÂGE, 1980–1986

	Moins de 25 ans		25 - 34		35 - 44		45 - 54		55 - 64*		65 ans et plus*	
	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre
1980	42,1%	224 900	19,2%	112 400	18,9%	39 600	29,7%	69 700	41,5%	124 900	61,5%	469 500
1981	38,4	189 500	18,2	103 900	22,4	51 900	30,3	64 500	40,9	125 100	58,6	427 100
1982	42,8	214 600	18,0	113 800	23,8	64 900	31,9	71 900	40,2	123 800	56,2	410 200
1983	49,3	211 700	25,0	149 500	23,6	64 400	36,0	80 700	40,8	138 600	57,5	446 200
1984	47,1	224 700	21,2	130 300	26,1	81 100	33,6	84 100	44,0	144 700	49,6	361 200
1985	48,0	227 000	22,0	147 300	21,9	63 600	32,0	71 600	43,9	144 300	46,8	356 200
1986	**47,7**	**219 000**	**22,4**	**157 100**	**22,2**	**74 600**	**26,3**	**63 800**	**39,1**	**132 600**	**42,7**	**335 800**
Changement en pourcentage												
1980/1986	13,3%	-2,6%	16,7%	39,8%	17,5%	88,5%	-11,4%	-8,4%	-5,8%	6,1%	-30,6%	-28,5%
1985/1986	-0,6	-3,5	1,8	6,7	1,4	17,3	-17,8	-10,9	-10,9	-8,1	-8,8	-5,7

*En 1986: 55 à 59 ans, un taux de pauvreté de 37,2 p. cent, 56 000 personnes pauvres;
60 à 64 ans, 40,7 p. cent et 76 600;
65 à 69 ans, 36,7 p. cent et 75 600;
70 ans et plus, 44,9 p. cent et 260 200.

Le risque de pauvreté des personnes seules de moins de 44 ans est plus grand aujourd'hui qu'en 1980. Le Tableau O révèle que le taux de pauvreté a diminué un peu en 1986 chez les personnes de moins de 25 ans, mais non chez celles qui ont entre 25 et 44 ans. Heureusement, la situation s'est considérablement améliorée chez les personnes seules de 45 ans et plus, qui risquent moins d'être pauvres aujourd'hui qu'en 1980.

Le risque de pauvreté chez les personnes seules âgées est toujours très élevé (42,7 p. cent en 1986), mais il était encore plus grand (61,5 p. cent) en 1980. Les personnes seules âgées de 65 à 69 ans risquent moins que celles de plus de 70 ans d'être pauvres (36,7 p. cent contre 44,9 p. cent). La baisse marquée du taux de pauvreté chez les personnes seules âgées en 1984 (de 57,5 p. cent en 1983 à 49,6 p. cent en 1984) tient sans doute à l'amélioration du Supplément de revenu garanti. Les prestations ont augmenté de 25 $ par mois en juillet 1984, et de 25 $ par mois de plus en décembre dans le cas des personnes bénéficiant du Supplément au taux applicable aux personnes seules. La baisse graduelle du taux de pauvreté chez les familles âgées en 1985 et 1986 tient probablement en partie au fait que de plus en plus de Canadiens ont droit, à la retraite, à de meilleures pensions que leurs prédécesseurs. Il n'en demeure pas moins qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le système de revenus de retraite afin d'alléger encore le taux de pauvreté chez les personnes âgées.

Les deux tableaux précédents fournissent des renseignements sur les familles pauvres dirigées par une personne de 65 ans et plus et sur les personnes que Statistique Canada appelle des "personnes seules". Le Tableau P porte sur **l'ensemble** des personnes âgées à faible revenu, y compris celles qui font partie de familles sans en être les chefs (par exemple, conjoints, parents). Les données se rapportent à l'année 1986.

Une personne âgée sur cinq vivait sous le seuil de la pauvreté en 1986. Le risque de pauvreté était considérablement plus élevé chez les femmes âgées (23,5 p. cent d'entre elles étaient pauvres) que chez les hommes âgés (12,5 p. cent). Les femmes représentent la grande majorité des personnes âgées pauvres (71,7 p. cent).

La plupart des Canadiens âgés à faible revenu (335 700 personnes, sur un total de 480 000) sont des personnes seules, ce qui veut dire des personnes qui vivent seules ou avec des gens avec lesquels elles n'ont aucun lien de parenté. Encore une fois, la plupart des personnes âgées seules (82,3 p. cent) sont des femmes, le plus souvent des veuves. Presque la moitié (46,1 p. cent) des femmes âgées seules sont pauvres, contre 31,9 p. cent des hommes seuls de 65 ans et plus.

Les hommes représentent la majorité des Canadiens âgés pauvres habitant au sein de familles. Environ 76 000 hommes âgés dans des familles vivaient sous le seuil de la pauvreté en 1986, comparativement à 67 900 femmes âgées.

Il est évident que le risque de pauvreté des Canadiens âgés seuls, hommes et femmes, est beaucoup plus élevé que le risque de ceux qui vivent dans des familles. Quatre personnes âgées seules sur dix étaient pauvres en 1986, contre seulement une personne âgée sur dix vivant dans une famille.

TABLEAU P

LES PERSONNES ÂGÉES PAUVRES, SELON L'ÉTAT CIVIL ET LE SEXE, 1986

	Nombre	Taux de pauvreté	Répartition en pourcentage
Dans des familles			
Femmes	67 900	7,9%	47,2%
Hommes	76 000	8,5	52,8
Total	143 900	8,2	100,0
Personnes seules			
Femmes	276 300	46,1	82,3
Hommes	59 400	31,9	17,7
Total	335 700	42,7	100,0
Toutes les personnes âgées			
Femmes	344 200	23,5	71,7
Hommes	135 800	12,5	28,3
Total	480 000	18,8	100,0

g) Hommes/femmes, plus et moins de 65 ans (Tableaux Q et R, Graphiques 41 et 42)

Le Tableau Q indique les tendances récentes des taux de pauvreté chez les familles dirigées par des hommes et des femmes de plus et de moins de 65 ans.

TABLEAU Q

TENDANCE DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON LE SEXE ET L'ÂGE DU CHEF, 1980-1986

	Taux de pauvreté			
	Moins de 65 ans		Plus de 65 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1980	46,6%	8,1%	21,2%	13,3%
1981	40,5	8,3	24,7	12,9
1982	44,7	9,7	23,2	9,4
1983	47,1	10,4	17,0	10,4
1984	46,1	10,9	21,4	10,1
1985	46,7	9,6	16,5	9,1
1986	**42,0**	**9,1**	**16,5**	**8,7**
Changement en pourcentage				
1980/1986	-9,9%	12,3%	-22,2%	-34,6%
1985/1986	-10,1	-5,2	0,0	-4,4

Le risque de pauvreté chez les familles dirigées par une femme de moins de 65 ans est moins grand aujourd'hui (environ 42 p. cent en 1986) qu'en 1980 (46,6 p. cent), bien que le taux ait augmenté et diminué entre 1980 et 1986. Si les familles dirigées par un homme non âgé risquent beaucoup moins d'avoir de faibles revenus, leur taux de pauvreté a néanmoins augmenté sensiblement chaque année de 1980 à 1984 et, malgré une baisse en 1985 et 1986, dépasse toujours d'un pour cent le taux du début de la décennie.

Le taux de pauvreté chez les familles dirigées par une femme âgée a peu changé de 1980 à 1984, sauf pour une baisse marquée (dépendant sans doute de variations dans la taille de l'échantillon) à 17 p. cent en 1983, mais a baissé à 16,5 p. cent en 1985 et 1986. Chez les familles dirigées par un homme âgé, le risque de pauvreté a diminué considérablement de 1980 à 1982, augmenté à 10,4 p. cent en 1983, puis baissé jusqu'à 8,7 p. cent en 1986.

Le Tableau R examine la situation des hommes et des femmes seuls, âgés et non âgés. Chez les hommes seuls de moins de 65 ans, le taux de pauvreté est passé de 24,6 p. cent en 1980 à 32,1 p. cent en 1983, et a baissé à 28,8 p. cent en 1986. L'augmentation du taux de pauvreté occasionnée par la récession chez les femmes seules de moins de 65 ans est plus faible, mais un tiers d'entre elles vivaient sous le seuil de la pauvreté lors du dernier recensement.

TABLEAU R

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON LE SEXE ET L'ÂGE, 1980-1986

	Taux de pauvreté			
	Moins de 65 ans		Plus de 65 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1980	36,7%	24,6%	65,4%	51,9%
1981	34,6	24,5	62,2	48,4
1982	31,7	29,2	60,1	43,6
1983	37,4	32,1	60,6	48,0
1984	37,4	30,1	51,7	43,1
1985	36,3	30,0	51,0	33,7
1986	**33,9**	**28,8**	**46,1**	**31,9**
Changement en pourcentage				
1980/1986	-7,6%	17,1%	-29,5%	-38,5%
1985/1986	-6,6	-4,0	-9,6	-5,3

Les femmes seules de plus de 65 ans sont toujours plus exposées que les hommes à la pauvreté, mais leur taux de pauvreté a considérablement diminué ces dernières années - de 65,4 p. cent en 1980 à 46,1 p. cent en 1986. Le taux de pauvreté chez les hommes seuls âgés a baissé de 51,9 p. cent en 1980 à 31,9 p. cent en 1986. **Le taux de pauvreté est toujours très élevé chez les deux sexes - en 1986, trois hommes âgés seuls sur dix et presque la moitié des femmes âgées seules avaient de faibles revenus; mais on a quand même atténué sensiblement la pauvreté chez les Canadiens de 65 ans et plus.**

h) Taille de la collectivité (Tableaux S et T, Graphiques 43 et 44)

Les données de 1986 n'indiquent pas de changement majeur dans le risque de pauvreté chez les familles de collectivités de différentes tailles. Les taux de pauvreté varient entre 12,1 p. cent dans de petites villes (30 000 à 99 999 habitants) et 12,8 p. cent dans des villages de moins de 30 000 habitants. La majorité des familles à faible revenu - comme c'est le cas de toutes les familles, peu importe le revenu - habitent des régions urbaines de 100 000 habitants et plus; le Tableau S présente les données pertinentes.

Le Tableau T examine la situation des personnes seules. Comme c'est le cas de façon générale, les taux de pauvreté ont baissé après 1984 dans la plupart des collectivités, sauf dans le cas de celles qui comptent de 30 000 à 99 999 habitants: elles accusent une hausse en 1985, mais une baisse importante en 1986. Les personnes seules habitant des régions rurales sont celles qui risquent le moins de vivre sous le seuil des faibles revenus, alors que les personnes seules habitant des centres métropolitains (500 000 et plus) font face au taux de pauvreté le plus élevé.

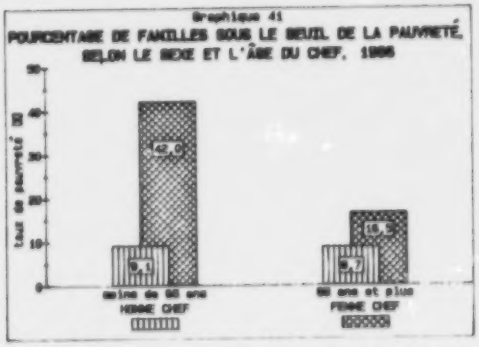

Graphique 43

POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, SELON LA TAILLE DE LA COLLECTIVITÉ, 1986

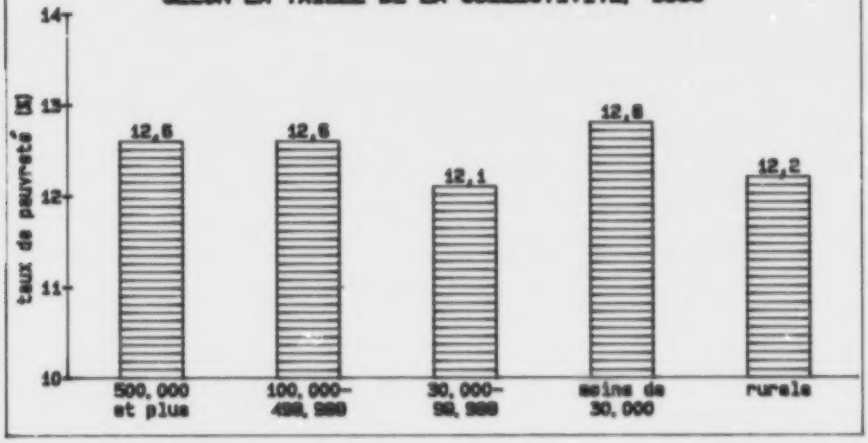

Graphique 44

POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, SELON LA TAILLE DE LA COLLECTIVITÉ, 1986

TABLEAU 5

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON LA TAILLE DE LA COLLECTIVITÉ, 1980-1986

	500 000 et plus		100 000 - 499 999		30 000 - 99 999		Moins de 30 000		Région rurale	
	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre
1980	11,6%	284 600	11,1%	106 500	15,5%	76 000	11,3%	111 800	13,9%	166 100
1981	11,2	302 600	12,1	112 900	12,5	66 800	12,1	121 300	13,1	165 100
1982	12,8	352 800	12,9	125 100	13,6	73 900	13,3	138 200	14,3	179 900
1983	14,6	414 900	13,6	130 300	14,0	84 100	13,8	137 700	13,2	157 100
1984	14,5	427 700	15,2	133 200	13,8	97 200	13,9	127 200	14,6	186 600
1985	13,5	405 900	13,2	115 300	13,6	97 200	12,8	122 600	12,9	167 100
1986	**12,6**	**371 000**	**12,6**	**111 500**	**12,1**	**87 700**	**12,8**	**121 700**	**12,2**	**160 000**
Changement en pourcentage										
1980/1986	8,6%	30,4%	13,5%	4,7%	-21,9%	15,3%	13,3%	8,8%	-12,2%	-3,7%
1985/1986	-6,7	-8,6	-4,5	-3,3	-11,0	-9,8	0,0	-0,7	-5,4	-4,3

TABLEAU T

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON LA TAILLE DE LA COLLECTIVITÉ, 1980-1986

	500 000 et plus		100 000 - 499 999		30 000 - 99 999		Moins de 30 000		Région rurale	
	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre
1980	37,6%	466 400	38,4%	173 800	46,2%	117 600	45,7%	186 400	35,3%	96 800
1981	38,9	522 400	35,5	142 400	38,8	80 800	38,4	136 600	33,8	79 800
1982	38,2	523 000	34,5	147 700	40,5	95 800	39,2	144 700	32,9	86 800
1983	41,0	558 600	39,1	171 300	45,2	90 600	43,0	168 000	41,5	102 600
1984	37,7	541 700	40,0	145 700	40,1	98 500	37,7	144 700	33,7	94 400
1985	37,2	533 800	38,1	154 400	42,6	123 100	34,4	121 100	29,4	76 700
1986	**35,3**	**538 100**	**34,5**	**140 400**	**34,5**	**95 300**	**32,9**	**124 700**	**30,4**	**82 500**
Changement en pourcentage										
1980/1986	-6,1%	15,4%	-10,2%	-19,2%	-25,3%	-19,0%	-28,0%	-33,1%	-13,9%	-14,8%
1985/1986	-5,1	0,8	-9,4	-9,1	-19,0	-22,6	-4,4	3,0	3,4	7,6

DONNÉES STATISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES SUR LA PAUVRETÉ

a) Niveau de scolarité (Tableaux U et V, Graphiques 45 et 46)

Les données statistiques révèlent toujours l'existence d'un rapport très net entre le niveau de scolarité et la pauvreté; les données de 1986 ne font pas exception à la règle. **Plus le niveau de scolarité d'un chef de famille ou d'une personne seule est faible, plus il ou elle risque d'être sous le seuil des faibles revenus.** La famille dirigée par une personne sans études secondaires risque quatre fois plus que la famille dirigée par un(e) diplômé(e) universitaire d'être pauvre.

Au début des années 1980, le risque de pauvreté a augmenté pour toutes les familles, y compris celles dont le chef détient un diplôme d'une université, d'un collège communautaire ou d'un autre établissement d'enseignement post-secondaire. C'est chez les familles dirigées par une personne n'ayant que des études secondaires que le taux de pauvreté a le plus augmenté de 1980 à 1983 (de 12,2 p. cent à 15,7 p. cent, soit une hausse de 28,7 p. cent). En 1986, le risque de pauvreté avait diminué pour tous les groupes, mais les taux de pauvreté chez les familles dirigées par une personne ayant fait des études secondaires et post-secondaires n'ont pas encore baissé aux niveaux où ils étaient avant la récession.

On note une tendance semblable chez les personnes seules. Sauf dans le cas des diplômés post-secondaires, qui courent encore un plus grand risque de pauvreté qu'en 1980, les personnes seules risquent moins aujourd'hui d'être pauvres qu'en 1980. C'est aux deux extrémités de l'échelle - études primaires et universitaires - qu'on note la plus importante baisse du taux de pauvreté de 1980 à 1986.

TABLEAU U

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DU CHEF, 1980-1986

	Taux de pauvreté				
	Études primaires	Études secondaires partielles	Études post-secondaires partielles	Diplôme post-secondaire	Diplôme universitaire
1980	18,8%	12,2%	7,5%	6,6%	4,5%
1981	18,9	11,6	8,4	7,0	4,7
1982	18,6	14,1	10,7	7,6	5,3
1983	19,9	15,7	9,1	7,9	5,2
1984	19,6	16,2	12,9	8,0	4,9
1985	18,8	14,4	11,8	8,5	4,6
1986	**16,7**	**14,4**	**11,2**	**7,2**	**4,2**
Changement en pourcentage					
1980/1986	-11,2%	18,0%	49,3%	9,1%	-6,7%
1985/1986	-11,2	0,0	-5,1	-15,3	-8,7

Graphique 45

POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DU CHEF, 1986

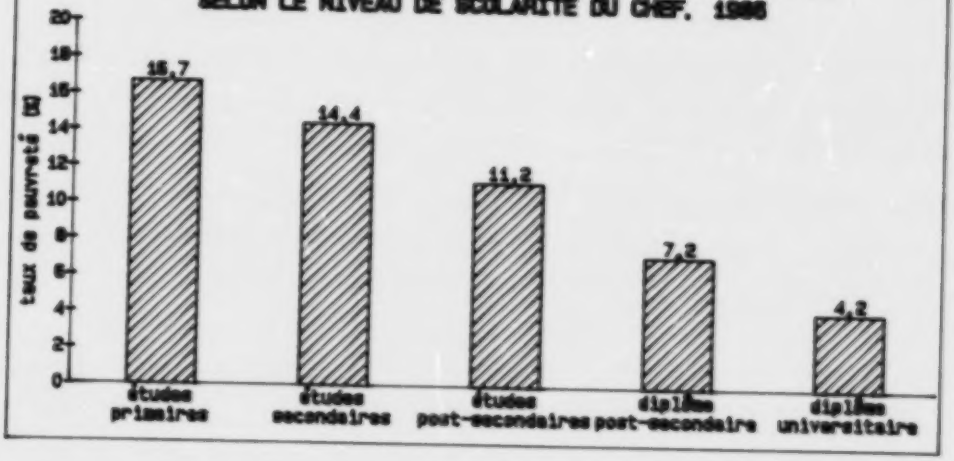

Graphique 46

POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, 1986

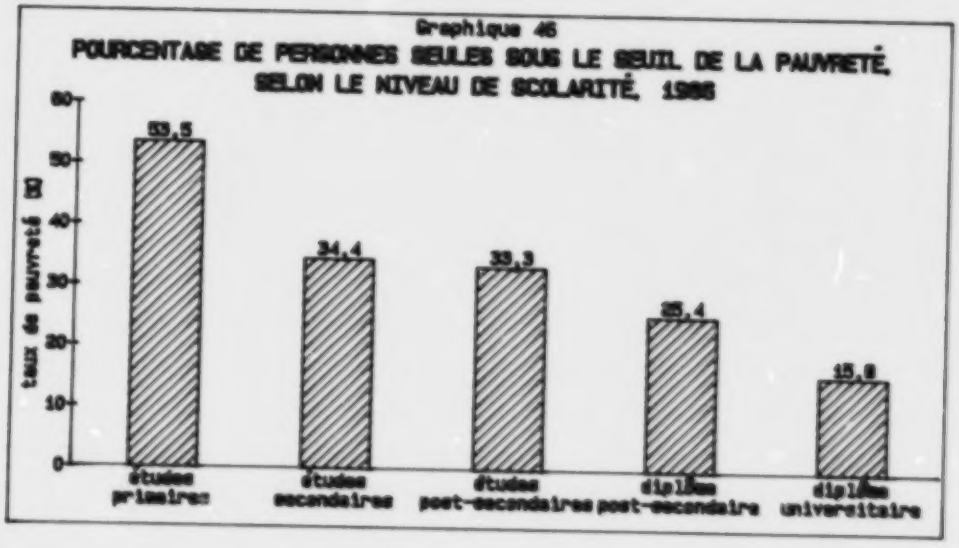

TABLEAU V

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, 1980-1983

	Taux de pauvreté				
	Études primaires	Études secondaires partielles	Études post-secondaires partielles	Diplôme post-secondaire	Diplôme universitaire
1980	64,3%	35,1%	35,3%	23,7%	21,1%
1981	62,9	33,3	34,2	22,8	17,3
1982	62,4	34,5	33,2	23,6	18,5
1983	67,0	37,7	40,0	24,9	19,3
1984	58,0	36,4	38,6	26,5	18,4
1985	57,1	36,3	36,4	24,3	17,6
1986	**53,5**	**34,4**	**33,3**	**25,4**	**15,8**
Changement en pourcentage					
1980/1986	-16,8	-2,0%	-5,7%	7,2%	-25,1%
1985/1986	6,3	-5,2	-8,5	4,5	-10,2

Graphique 47

POURCENTAGE DE FAMILLES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, SELON LA PARTICIPATION DU CHEF À LA POPULATION ACTIVE, 1980-1986

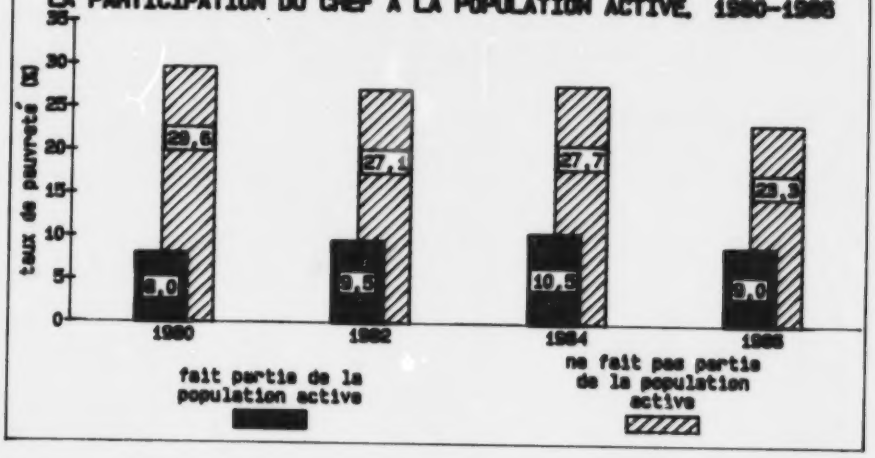

Graphique 48

POURCENTAGE DE PERSONNES SEULES SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, SELON LA PARTICIPATION À LA POPULATION ACTIVE, 1980-1986

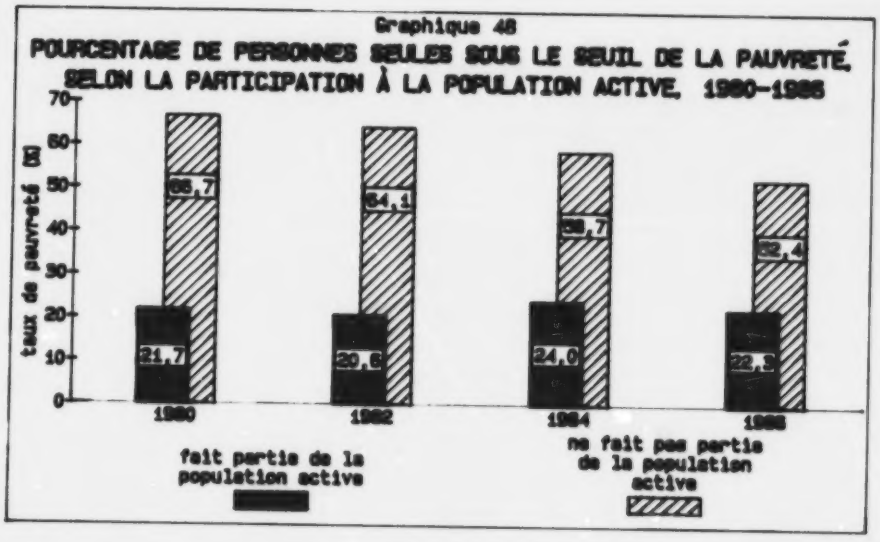

TABLEAU W

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON LA PARTICIPATION DU CHEF AU MARCHÉ DU TRAVAIL, 1980-1986

	Taux de pauvreté	
	Participe au marché du travail	Ne participe pas au marché du travail
1980	8,0%	29,6%
1981	7,9	27,3
1982	9,5	27,1
1983	10,3	27,8
1984	10,5	27,7
1985	9,6	25,5
1986	**9,0**	**23,3**
Changement en pourcentage		
1980/1986	12,5%	-21,3%
1985/1986	-6,2	-8,6

TABLEAU X

TENDANCES DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL, 1980-1986

	Taux de pauvreté	
	Participe au marché du travail	Ne participe pas au marché du travail
1980	21,7%	66,7%
1981	20,4	64,1
1982	20,6	64,1
1983	25,2	64,4
1984	24,0	58,7
1985	23,4	56,0
1986	**22,3**	**52,4**
Changement en pourcentage		
1980/1986	2,8%	-21,4%
1985/1986	-4,7	-6,4

b) Lien avec le marché du travail (Tableaux W à AF, Graphiques 47 et 48)

On constate, sans étonnement, que les familles dont le chef ne fait pas partie de la population active (c.-à-d. n'occupe pas un emploi ni ne cherche activement du travail) sont plus exposées à la pauvreté. En 1986, 23 p. cent d'entre elles étaient pauvres, comparativement à 9 p. cent seulement des familles dont le chef participait au marché du travail.

Plus de la moitié des personnes seules ne faisant pas partie de la population active étaient pauvres en 1986; il s'agit d'une importante amélioration, puisqu'il y en avait deux tiers en 1980.

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, **la plupart des familles pauvres sont dirigées par une personne qui travaille ou qui cherche activement du travail.** En 1986, 55,7 p. cent des familles à faible revenu étaient dirigées par un homme ou une femme participant au marché du travail, et 26,7 p. cent par une personne ayant travaillé pendant 49 semaines ou plus. Par ailleurs, la plupart des personnes seules pauvres (61,6 p. cent en 1986) n'étaient pas sur le marché du travail.

Plus le nombre de semaines de travail est élevé, moins la famille risque d'être pauvre. Le taux de pauvreté était très élevé (42,2 p. cent) chez les familles dont le chef a travaillé entre une et neuf semaines seulement en 1986, et baissait progressivement jusqu'à 5,2 p. cent seulement lorsque le chef de famille travaillait entre 49 et 52 semaines. Le Tableau Y présente les données relatives aux familles, et le Tableau Z indique une situation semblable chez les personnes seules.

TABLEAU Y

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON LE NOMBRE DE SEMAINES DE TRAVAIL DU CHEF, 1986

Nombre de semaines de travail	Taux de pauvreté	Nombre de familles pauvres
0	26,8%	381 200
1 - 9	42,2	42 600
10 - 19	33,6	69 800
20 - 29	20,6	57 900
30 - 39	17,6	40 800
40 - 48	11,6	31 500
49 - 52	5,2	227 200

TABLEAU Z

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON LE NOMBRE DE SEMAINES DE TRAVAIL, 1986

Nombre de semaines de travail	Taux de pauvreté	Nombre de personnes seules pauvres
0	53,3%	553 800
1 - 9	78,6	47 100
10 - 19	70,5	92 300
20 - 29	48,0	68 700
30 - 39	38,7	42 200
40 - 48	25,8	33 400
49 - 52	11,6	144 400

Le Tableau AA révèle que **le risque de pauvreté des familles dont le chef travaille à temps partiel est cinq fois plus grand que celui des familles dirigées par une personne travaillant à temps plein** (21,7 p. cent contre 4,8 p. cent). Comme prévu, le taux de pauvreté des familles dont le chef ne travaillait pas en 1986 est encore plus élevé. La situation est la même dans le cas des personnes seules, comme l'indique le Tableau AB.

TABLEAU AA

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON QUE LE CHEF TRAVAILLE À TEMPS PLEIN OU PARTIEL, 1986

	Taux de pauvreté	Nombre de familles pauvres
À plein temps	4,8%	204 200
À temps partiel	21,7	265 500
Ne travaille pas	26,8	381 200

TABLEAU AB

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON QU'ELLES TRAVAILLENT À TEMPS PLEIN OU PARTIEL, 1986

	Taux de pauvreté	Nombre de personnes seules pauvres
À plein temps	8,7%	99 200
À temps partiel	48,2	329 000
Ne travaille pas	53,3	553 800

Le chômage aggrave la situation. **Les familles dont le chef n'a pas travaillé pendant une partie de l'année 1986 risquaient deux fois plus d'être pauvres que les familles dont aucun membre n'a subi de périodes de chômage.** Le Tableau AC présente les données pertinentes.

TABLEAU AC

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON L'EXPÉRIENCE DU CHÔMAGE, 1986

	Taux de pauvreté	Nombre de familles pauvres
Aucun membre en chômage	10,5%	509 700
Chef en chômage	25,6	260 400
Autres membres en chômage	7,9	80 800

Le risque de pauvreté baisse d'une façon dramatique lorsque les familles comptent plus d'un salarié. En 1986, le taux de pauvreté était de 19,2 p. cent chez les familles comptant un salarié, de 5,3 p. cent chez celles qui en avaient deux, et de 2,9 p. cent seulement chez celles qui en comptaient trois ou plus. Le Tableau AD présente les données à ce sujet.

TABLEAU AD

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS, 1986

Nombre de salariés	Taux de pauvreté	Nombre de familles pauvres
aucun	33,8%	319 000
1	19,2	337 000
2	5,3	164 200
3 ou plus	2,9	30 600

Les familles dont le chef occupe un poste de gestion ou des fonctions professionnelles risquent peu de vivre sous le seuil de la pauvreté. Les emplois comportant un risque de pauvreté supérieur à la moyenne comprennent l'agriculture, la pêche et les services. Le taux de pauvreté chez les familles dirigées par des travailleurs du domaine des services - domaine qui regroupe beaucoup de femmes - est passé de 16,2 p. cent en 1980 à 19,6 p. cent en 1986.

TABLEAU AE

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON L'EMPLOI DU CHEF, 1986

Emploi	Taux de pauvreté	Nombre de familles pauvres
Gestion	3,4%	28 100
Métier	4,6	34 900
Commis	10,2	34 900
Vente	8,6	37 400
Services	19,6	97 000
Agriculture, pêche	18,2	57 900
Transformation et usinage	6,0	28 100
Fabrication	8,1	44 300
Construction	9,6	49 400
Transport	9,0	51 100
Ne travaille pas	23,8	388 100

Les personnes seules qui travaillent dans les domaines des services, de la vente, de la fabrication, de la construction et du transport courent un grand risque de pauvreté. Comme dans le cas des familles, le taux de pauvreté chez les hommes et les femmes seuls travaillant dans les services a augmenté au cours des dernières années (de 38,1 p. cent en 1980 à 46,3 p. cent en 1986). Les données pertinentes apparaissent au Tableau AF.

TABLEAU AF

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON L'EMPLOI, 1986

Emploi	Taux de pauvreté	Nombre de personnes seules pauvres
Gestion	8,6%	18 700
Métier	13,3	50 100
Commis	19,8	57 000
Vente	26,7	36 300
Services	46,3	112 900
Agriculture, pêche	34,8	15 700
Transformation et usinage	20,0	14 700
Fabrication	17,9	21 600
Construction	28,1	23 600
Transport	20,1	22 600
Ne travaille pas	52,7	607 900

c) Source de revenu principale (Tableaux AG et AH)

Quatre familles sur dix ayant les paiements de transfert gouvernementaux (c.-à-d. l'assistance sociale, la pension de sécurité de la vieillesse, l'assurance-chômage) comme source de revenu principale étaient pauvres en 1986. Chez les familles dont le revenu provient principalement d'un travail autonome, deux familles sur dix vivaient sous le seuil de la pauvreté.

Le risque de pauvreté est très grand chez les Canadiens seuls qui tirent la majeure partie de leurs revenus de programmes de transfert gouvernementaux: six sur dix ont de faibles revenus. Plusieurs sont des retraités dont les revenus provenant de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti n'atteignent pas le seuil de pauvreté, même s'il s'y ajoute des prestations provinciales pour les personnes âgées.

TABLEAU AG

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON LA SOURCE DE REVENU PRINCIPALE, 1980-1986

	Taux de pauvreté			
	Salaires et traitements	Travail autonome	Transferts gouvernementaux	Autres
1980	5,5%	17,3%	51,6%	13,6%
1981	5,4	18,1	48,8	13,5
1982	5,5	20,1	48,9	14,3
1983	6,3	22,5	47,2	10,6
1984	6,4	20,6	46,3	14,9
1985	6,0	17,4	43,7	12,5
1986	**5,1**	**17,4**	**41,7**	**11,7**
Changement en pourcentage				
1980/1986	-7,3%	0,6%	-19,2%	-14,0%

Le taux de pauvreté a baissé progressivement au cours des années 1980 chez les familles et les personnes seules qui dépendent principalement des programmes gouvernementaux de sécurité du revenu.

TABLEAU AH

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON LA SOURCE DE REVENU PRINCIPALE, 1980-1986

	Taux de pauvreté			
	Salaires et traitements	Travail autonome	Transferts gouvernementaux	Autres
1980	17,7%	-	84,3%	24,8%
1981	18,1	26,5%	82,0	22,2
1982	17,0	38,1	77,9	22,2
1983	19,4	-	77,6	23,8
1984	18,2	36,7	70,8	26,1
1985	20,4	27,2	69,5	16,8
1986	**19,6**	**28,6**	**62,5**	**18,9**
Changement en pourcentage				
1980/1986	10,7	-	-25,9%	-23,8%

d) Immigrants et personnes nées au pays (Tableaux AI et AJ)

En 1986, le taux de pauvreté chez les familles dont le chef est né au Canada (12,5 p. cent) était supérieur au taux chez les familles dont le chef est né à l'étranger (11,6 p. cent). Le risque de pauvreté varie selon le moment où le chef a immigré au Canada: 7,4 p. cent chez ceux qui ont immigré avant 1946, 6,8 p. cent chez ceux qui sont arrivés entre 1946 et 1960, et 15,7 p. cent lorsque le chef a immigré après 1960.

TABLEAU AI

LA PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES, SELON L'ANNÉE D'IMMIGRATION DU CHEF, 1986

	Taux de pauvreté	Nombre de familles pauvres
Nés au Canada	12,5%	689 300
Ont immigré	11,6%	161 700
avant 1946	7,4	11 900
1946 à 1960	6,8	32 300
après 1960	15,7	117 400

Le Tableau AJ examine le cas des personnes seules. Les Canadiens seuls nés à l'étranger courent un plus grand risque de pauvreté que ceux qui sont nés au Canada.

TABLEAU AJ

LA PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON L'ANNÉE D'IMMIGRATION, 1986

	Taux de pauvreté	Nombre de personnes seules pauvres
Nés au Canada	33,5%	809 200
Ont immigré	38,7	172 800
avant 1946	43,0	50 100
1946 à 1960	30,0	39 300
après 1960	41,9	83 500

e) Propriétaires/locataires (Tableaux AK et AL)

Le taux de pauvreté chez les familles propriétaires de leur maison n'était que de 7,3 p. cent en 1986 - 6,2 p. cent chez celles qui avaient un prêt hypothécaire et 8,4 p. cent chez celles qui n'en avaient pas. Par contre, 25,6 p. cent des familles locataires avaient de faibles revenus en 1986.

TABLEAU AK

	Taux de pauvreté	Nombre de familles pauvres
Propriétaires	7,3%	361 700
avec hypothèque	6,2	162 500
sans hypothèque	8,4	199 100
Locataires	25,6	489 300

Les personnes seules locataires sont plus sujettes à la pauvreté que celles qui sont propriétaires. Le taux de pauvreté est sensiblement plus élevé chez les propriétaires seuls qui ont remboursé leur prêt hypothécaire que chez ceux qui ne l'ont pas remboursé, parce que bon nombre des premiers sont des personnes âgées dont le revenu est plus faible que celui des personnes de moins de 65 ans.

TABLEAU AL

LA PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES SEULES, SELON QU'ELLES SONT PROPRIÉTAIRES OU LOCATAIRES, 1986

	Taux de pauvreté	Nombre de personnes seules pauvres
Propriétaires	24,4%	187 600
avec prêt hypothécaire	14,3	36 300
sans prêt hypothécaire	29,3	151 200
Locataires	38,0	794 400

L'ASPECT CHANGEANT DE LA PAUVRETÉ

Le rapport de 1971 du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté, présidé par le Sénateur David Croll, La pauvreté au Canada, présente en page couverture l'image d'un homme âgé. Si cette étude paraissait aujourd'hui, elle afficherait sans doute la photo d'une femme âgée ou d'une jeune mère seule avec ses enfants.

La "féminisation de la pauvreté" n'est pas le seul changement majeur à survenir à long terme en matière de pauvreté. Il y a aussi lieu de signaler le pourcentage croissant de jeunes au sein de la population à faible revenu et l'importante diminution du pourcentage de personnes âgées pauvres. Une proportion croissante de Canadiens pauvres ont comme source principale de revenu les programmes gouvernementaux de sécurité de revenu (comme les pensions de vieillesse, l'assurance-chômage, les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec et les prestations de bien-être social).

Il y a deux méthodes d'évaluation de la pauvreté - les taux de pauvreté et la répartition de la pauvreté. Les taux de pauvreté mesurent le pourcentage de personnes dans différentes catégories qui ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté: les taux indiquent leur risque de pauvreté. La répartition de la pauvreté, par contre, présente des détails de composition de la pauvreté: elle révèle quel pourcentage de la population à faible revenu est composé d'hommes et de femmes, de personnes de différents groupes d'âges, de personnes faisant partie ou non de la population active, et ainsi de suite. Les chapitres qui précèdent ont surtout porté sur les taux de pauvreté; le présent chapitre étudie l'image changeante de la pauvreté au Canada au moyen de la répartition de la pauvreté.

a) La féminisation de la pauvreté (Tableaux AM à AP, Graphiques 49 et 50)

Le Tableau AM révèle que **les femmes représentent un pourcentage supérieur à la moyenne de la population pauvre, et courent un plus grand risque de pauvreté que les hommes** dans la plupart des catégories. Plus de la moitié (56,1 p. cent) de l'ensemble des personnes à faible revenu au Canada sont de sexe féminin. Les femmes représentent 56,4 p. cent des personnes à faible revenu de 16 à 64 ans. Sept personnes âgées pauvres sur dix (71,7 p. cent) sont des femmes. Et les femmes représentent 82,3 p. cent des personnes seules âgées à faible revenu.

Les hommes représentent un pourcentage plus élevé de pauvres dans les catégories suivantes: les enfants, les personnes âgées au sein de familles, et les chefs de famille âgés et non âgés. Mais puisqu'ils représentent une proportion encore plus grande (88,7 p. cent) du nombre total de chefs de famille (pauvres et non pauvres), les hommes se trouvent donc en nombres inférieurs à la moyenne chez les pauvres dans cette catégorie. Chez les enfants à faible revenu, le pourcentage de garçons (52 p. cent) est à peu près le même que le pourcentage de garçons dans l'ensemble des enfants (51,7 p. cent). La seule catégorie où les hommes représentent un plus grand pourcentage des pauvres est celle des personnes âgées habitant au sein de familles; 52,8 p. cent des personnes âgées pauvres au sein de familles sont des hommes, comparativement à 51,1 p. cent de toutes les personnes âgées dans des familles.

Le Tableau AM révèle aussi que le risque de pauvreté est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans presque toutes les catégories. La dernière rangée indique le rapport entre le taux de pauvreté des hommes et des femmes. Par exemple, les familles dirigées par une femme risquent plus de quatre fois plus (4,30) que les familles dirigées par un homme d'être pauvres. Dans toutes les catégories sauf deux, le chiffre est supérieur à 1,00, ce qui signifie que le taux de pauvreté des femmes est plus élevé que celui des hommes. Le taux de pauvreté chez les garçons est un peu plus élevé que celui des filles (17,7 p. cent contre 17,5 p. cent). Seuls les hommes âgés habitant dans des familles ont un taux de pauvreté supérieur à celui des femmes (8,5 p. cent et 7,9 p. cent, respectivement).

TABLEAU AM

RÉPARTITION DE LA PAUVRETÉ ET TAUX DE PAUVRETÉ, SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE, 1986

Catégorie	Pourcentage de pauvres chez les:		Taux de pauvreté		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Ratio femmes/hommes
Tous					
enfants	56,1%	43,9%	16,5%	13,3%	1,24
adultes	48,0	52,0	17,5	17,7	0,99
personnes âgées	56,4	43,6	14,8	11,7	1,26
Personnes habitant dans des familles	54,1	45,9	13,3	11,3	1,18
enfants	48,0	52,0	17,5	17,7	0,99
adultes	58,7	41,3	12,3	9,1	1,35
personnes âgées	47,2	52,8	7,9	8,5	0,93
tous les chefs	35,1	64,9	38,7	9,0	4,30
chefs âgés	18,5	81,5	16,5	8,7	1,90
chefs non âgés	37,1	62,9	42,0	9,1	4,62
Personnes seules	61,6	38,4	38,5	29,2	1,32
âgées	82,3	17,7	46,1	31,9	1,45
non âgées	50,8	49,2	33,9	28,8	1,18

Note: Le ratio divise le taux de pauvreté chez les femmes par le taux de pauvreté chez les hommes dans chaque catégorie. Plus le chiffre est gros, plus l'écart est grand entre les hommes et les femmes.

Les enfants ont moins de 16 ans, les adultes ont de 16 à 64 ans, et les personnes âgées ont 65 ans et plus.

Le Tableau AN indique que **la proportion de femmes dans la population à faible revenu est plus élevée que la proportion de femmes dans la population en général.** En 1986, 56,1 p. cent des Canadiens à faible revenu étaient de sexe féminin, alors que les femmes représentaient 50,8 p. cent de l'ensemble de la population. "L'indice de proportionnalité" divise la part des faibles revenus qui revient aux femmes par leur part de tous les revenus dans chaque catégorie; les chiffres qui dépassent 1,00 indiquent que la proportion de femmes chez les pauvres est supérieure à la moyenne, c'est-à-dire que le pourcentage de femmes pauvres dépasse le pourcentage de femmes.

TABLEAU AN

POURCENTAGE DE FEMMES DANS LA POPULATION À FAIBLE REVENU ET DANS LA POPULATION EN GÉNÉRAL, SELON LA CATÉGORIE, 1986

Catégorie	À faible revenu	Population totale	Indice de proportionnalité
Tous	56,1%	50,8%	1,10
enfants	48,0	48,3	0,99
adultes	56,4	50,6	1,11
personnes âgées	71,7	57,3	1,25
Personnes habitant dans des familles	54,1	50,2	1,08
enfants	48,0	48,3	0,99
adultes	58,7	51,2	1,15
personnes âgées	47,2	48,9	0,97
tous les chefs	35,1	11,2	3,13
chefs âgés	18,5	10,7	1,73
chefs non âgés	37,1	11,3	3,28
Personnes seules	61,6	54,9	1,12
âgées	82,3	76,3	1,08
non âgées	50,8	46,8	1,09

Note: Indice de proportionnalité: Les chiffres supérieurs à 1,00 indiquent que le pourcentage de femmes pauvres est supérieur à la moyenne, les chiffres inférieurs à 1,00, qu'il est inférieur à la moyenne.

Les enfants ont moins de 16 ans, les adultes ont de 16 à 64 ans, et les personnes âgées ont 65 ans et plus.

L'indice de proportionnalité pour l'ensemble des femmes est de 1,10; nous savons donc que les femmes en tant que groupe sont en nombres supérieurs à la moyenne parmi les pauvres du Canada. L'indice le plus élevé - 3,28 - s'applique aux familles dirigées par des personnes de moins de 65 ans; les femmes représentent 37,1 p. cent des familles pauvres dans cette catégorie, mais seulement 11,3 p. cent de l'ensemble des familles non âgées. Il n'y a que dans la catégorie des personnes agées vivant au sein de familles que les femmes sont en nombres inférieurs à la moyenne; le pourcentage de femmes pauvres (47,2 p. cent) y est plus faible que le pourcentage de personnes âgées vivant au sein de familles (48,9 p. cent).

L'expression "féminisation de la pauvreté" signifie que les femmes représentent une proportion de plus en plus grande de la population à faible revenu. Cette impression est assez répandue, mais n'est pas entièrement fidèle à la réalité.

Il est vrai qu'un pourcentage beaucoup plus important de familles à faible revenu sont dirigées par une femme à l'heure actuelle, mais la majorité des familles pauvres sont encore dirigées par un homme. On compte plus de femmes que d'hommes chez les personnes seules pauvres, mais le pourcentage de femmes dans l'ensemble des personnes seules sous le seuil de pauvreté n'a pas augmenté. La proportion de femmes dans l'ensemble des Canadiens pauvres n'a pas augmenté pendant les années 1980.

Le pourcentage de familles à faible revenu dirigées par une femme a sensiblement augmenté au cours de 25 dernières années, comme l'indique le Graphique 49. En 1961, 13,2 p. cent seulement des familles pauvres étaient dirigées par une femme; le pourcentage grimpe à 16,6 p. cent en 1969, à 35,4 p. cent en 1980, et à environ 36,5 p. cent en 1985; il baisse toutefois à 35,1 p. cent en 1986. C'est en grande partie l'augmentation marquée du nombre de familles monoparentales (dont la plupart sont pauvres et sont dirigées par une femme) qui explique cette tendance.

Graphique 49

FEMMES ET HOMMES COMME POURCENTAGE
DES CHEFS DE FAMILLE À FAIBLE REVENU, 1981-1986

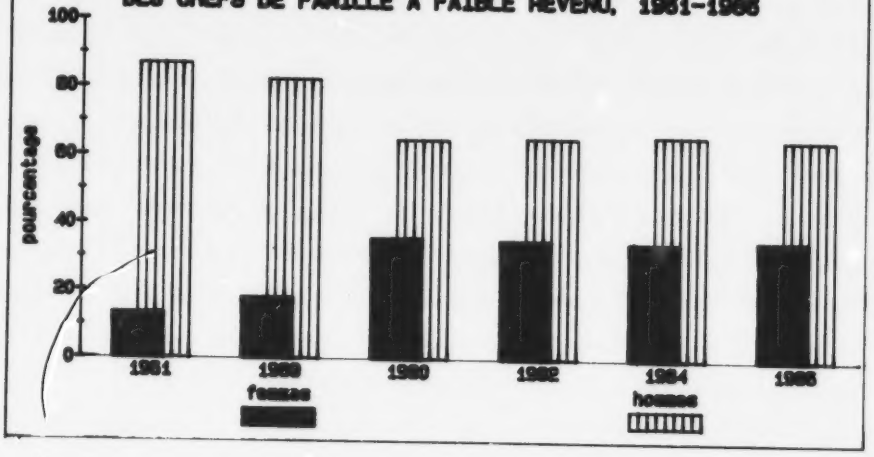

Graphique 50

FEMMES ET HOMMES COMME POURCENTAGE DES
PERSONNES SEULES À FAIBLE REVENU, 1981-1986

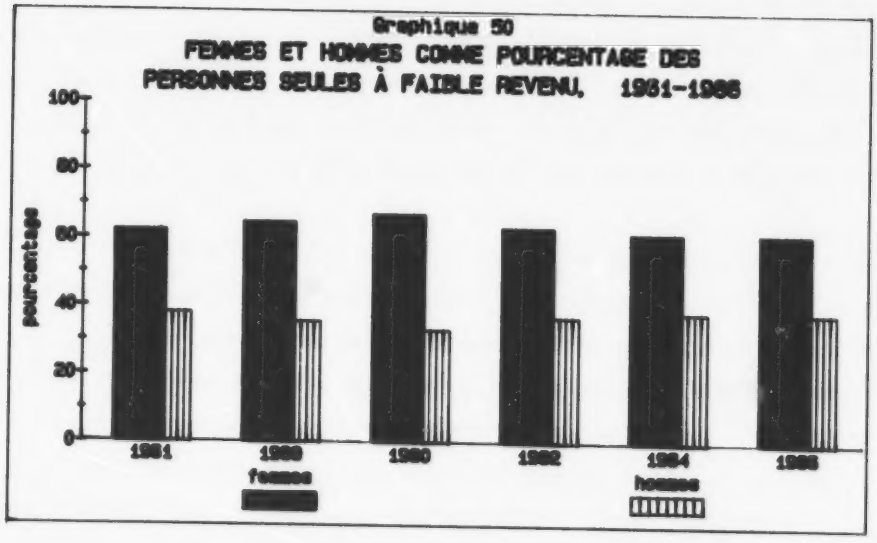

Les femmes ont toujours représenté la majorité des personnes seules à faible revenu. Il y a peu de changement entre 1961 (62 p. cent) et 1986 (61,6 p. cent). Le Graphique 50 illustre la tendance à long terme.

Les tendances récentes n'indiquent toutefois pas une féminisation croissante de la pauvreté. Le Tableau A0 présente les proportions de femmes chez les Canadiens pauvres et dans l'ensemble des Canadiens (pauvres et non pauvres) de 1981 à 1986. La partie supérieure du tableau présente les données se rapportant à l'ensemble des personnes de même qu'aux enfants de moins de 16 ans, aux adultes (16 à 64 ans) et aux personnes âgées (65 ans et plus), alors que la partie du bas se penche sur la situation des familles et des personnes seules.

En 1981, les femmes représentaient 57,3 p. cent de l'ensemble des Canadiens à faible revenu; en 1986, le pourcentage avait baissé un peu (à 56,1 p. cent), mais dépassait toujours celui des hommes. Il n'y a rien de bien évident entre 1981 et 1986, et les données ne varient pas beaucoup. Le pourcentage de femmes chez les Canadiens à faible revenu est plus élevé que le pourcentage de femmes dans l'ensemble des Canadiens (56,1 p. cent contre 50,8 p. cent), ce qui veut dire que la proportion de femmes chez les pauvres est supérieure à la moyenne.

Rien n'indique non plus qu'il y ait eu féminisation de la pauvreté chez les enfants au cours des années 1980. Les filles représentent un peu moins de la moitié des enfants pauvres de moins de 16 ans et de l'ensemble des enfants du même âge, les données variant entre 46,8 p. cent et 49,9 p. cent pendant la période de 1981 à 1986.

Le pourcentage de femmes chez les Canadiens à faible revenu âgés de 16 à 64 ans est un peu plus faible en 1986 (56,4 p. cent) qu'en 1981 (58,1 p. cent), mais encore une fois les données ne varient pas tellement de 1981 à 1986.

Les femmes représentent la grande majorité des Canadiens de plus de 65 ans vivant sous le seuil de la pauvreté - sept personnes sur dix. La tendance ne semble pas indiquer une féminisation accrue de la pauvreté chez les personnes âgées. Les femmes âgées se trouvent en nombres de beaucoup supérieurs à la moyenne chez les pauvres: elles représentent 71,7 p. cent des personnes âgées pauvres, mais seulement 57,3 p. cent de l'ensemble des personnes âgées.

Une famille pauvre sur trois est dirigée par une femme. Le pourcentage était un peu plus élevé en 1986 qu'en 1981 (35,1 p. cent par opposition à 33,8 p. cent), mais il n'y a pas eu de véritable féminisation de la pauvreté chez les familles depuis le début des années 1980.

Le Tableau AO indique aussi les tendances de la proportion de femmes chez les personnes seules à faible revenu. Le pourcentage était plus élevé en 1981 (67 p. cent) qu'en 1986 (61,6 p. cent). La répartition en fonction de l'âge est révélatrice. Les femmes représentaient en 1981 un pourcentage des personnes seules pauvres non âgées beaucoup plus élevé qu'en 1986 (57,4 p. cent contre 49,2 p. cent). C'est l'inverse chez les personnes seules âgées: 78,9 p. cent d'entre elles étaient des femmes en 1981, comparativement à 82,3 p. cent en 1986. On n'a pas là non plus décelé de schéma particulier de 1981 à 1986, et les données varient d'année en année.

Le Tableau AP indique le nombre de familles monoparentales dirigées par des hommes et des femmes et de familles comptant deux parents de 1981 à 1986, ainsi que leurs proportions relatives du nombre total. En 1981, les familles monoparentales dirigées par une femme représentaient 40 p. cent de l'ensemble des familles avec enfants de moins de 18 ans (199 000 sur un total de 497 000) et un peu plus en 1986 (41,8 p. cent ou 233 000 sur un total de 558 000). Les familles monoparentales dirigées par un homme représentent seulement 2,9 p. cent du total, mais elles

n'atteignaient que 1,8 p. cent en 1981. Le pourcentage de familles comptant deux parents a baissé de 58,1 p. cent en 1981 à 55,4 p. cent en 1986. On n'a constaté aucun schéma particulier dans les proportions relatives des trois types de familles depuis 1981. Les données n'indiquent pas jusqu'à présent de féminisation importante de la pauvreté chez les familles avec enfants au cours des années 1980.

TABLEAU AO

POURCENTAGES DE FEMMES CHEZ LES PERSONNES À FAIBLE REVENU ET DANS L'ENSEMBLE, SELON LA CATÉGORIE, 1981-1986

	Toutes les personnes âgées		Enfants de moins de 16 ans		Adultes de 16 à 64 ans		Personnes âgées	
	Pauvres	Ensemble	Pauvres	Ensemble	Pauvres	Ensemble	Pauvres	Ensemble
1981	57,3%	50,6%	48,5%	48,2%	58,1%	50,5%	69,1%	57,1%
1982	56,4	50,7	49,9	48,3	55,3	50,5	73,5	58,2
1983	55,6	50,8	46,8	48,4	56,0	50,7	70,7	57,2
1984	55,5	50,6	47,9	48,2	56,5	50,6	68,2	56,2
1985	56,7	51,0	48,7	48,7	57,3	50,9	71,6	56,8
1986	**56,1**	**50,8**	**48,0**	**48,3**	**56,4**	**50,6**	**71,7**	**57,3**

	Chefs de famille		Personnes seules		Personnes seules non âgées		Personnes seules âgées	
	Pauvres	Ensemble	Pauvres	Ensemble	Pauvres	Ensemble	Pauvres	Ensemble
1981	33,8%	10,6%	67,0%	56,2%	57,4%	48,9%	78,9%	74,4%
1982	34,9	11,1	63,1	55,7	50,0	47,9	81,8	76,6
1983	33,6	10,8	63,1	56,0	51,5	47,7	79,9	75,9
1984	34,2	11,6	61,6	54,6	47,7	53,1	78,6	75,3
1985	36,5	11,4	62,6	54,9	48,3	53,1	82,7	75,9
1986	**35,1**	**11,2**	**61,6**	**54,9**	**49,2**	**53,2**	**82,3**	**76,3**

TABLEAU AP

FAMILLES AVEC ENFANTS COMPTANT UN ET DEUX PARENTS, SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1981-1986

Familles à faible revenu avec enfants

	Mères seules		Pères seules		Deux parents	
	Nombre	Comme % de l'ensemble	Nombre	Comme % de l'ensemble	Nombre	Comme % de l'ensemble
1981	199 000	40,0%	9 000	1,8%	289 000	58,1%
1982	236 000	40,1	14 000	2,4	339 000	57,6
1983	232 000	38,5	13 000	2,2	358 000	59,4
1984	258 000	40,3	16 000	2,5	366 000	57,2
1985	261 000	42,9	15 000	2,5	332 000	54,6
1986	**233 000**	**41,8**	**16 000**	**2,9**	**309 000**	**55,4**

Note: Les chefs de famille ont moins de 65 ans, les enfants moins de 18 ans.

b) **Plus de jeunes, moins de personnes âgées parmi les pauvres (Tableaux AQ et AR, Graphiques 51 et 52)**

TABLEAU AQ

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES PAUVRES, SELON L'ÂGE DU CHEF, 1969-1986

	Âge du chef de famille					
	Moins de 25	25-34	35-44	45-54	55-64	65 ans et plus
1969	5,0%	16,0%	19,9%	16,4%	13,1%	29,6%
1980	8,4	25,8	21,2	16,2	13,4	15,0
1981	10,6	26,5	20,2	14,1	13,3	15,2
1982	10,9	28,5	22,2	14,5	13,5	10,5
1983	11,6	28,2	21,5	14,5	14,0	10,2
1984	9,9	29,9	21,9	13,8	13,5	11,0
1985	11,0	28,2	24,3	12,4	13,5	10,6
1986	**10,3**	**29,9**	**22,8**	**12,8**	**13,5**	**10,8**

Le Tableau AQ révèle que le pourcentage de familles à faible revenu dirigées par de jeunes Canadiens a connu une hausse importante de 1969 à 1986. Le pourcentage de familles pauvres dirigées par une personne de moins de 25 ans a doublé, passant de 5 p. cent en 1969 à 10,3 p. cent en 1986, alors que le pourcentage de jeunes dans l'ensemble de la population (pauvres et non pauvres) a diminué (de 5,5 p. cent en 1969 à 4,2 p. cent en 1986). Les pourcentages de familles pauvres ont aussi grimpé chez les familles dont le chef est âgé de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans.

Le pourcentage de familles à faible revenu dirigées par une personne de 45 à 54 ans a baissé de 16,4 p. cent en 1969 à 12,8 p. cent en 1986, ce qui suit d'assez près leur part décroissante de l'ensemble de la population. Chez les familles dont le chef est âgé de 55 à 64 ans, le pourcentage est demeuré à peu près le même. Le pourcentage de familles à faible revenu dirigées par une personne âgée a toutefois diminué sensiblement - de 29,6 p. cent en 1969 à 15 p. cent en 1980 et à 10,8 p. cent en 1986 - même si leur pourcentage de l'ensemble des familles est passé de 13,1 p. cent en 1969 à 14 p. cent en 1986. Le Graphique 51 illustre la répartition de la pauvreté chez les familles selon l'âge du chef de 1969 à 1986.

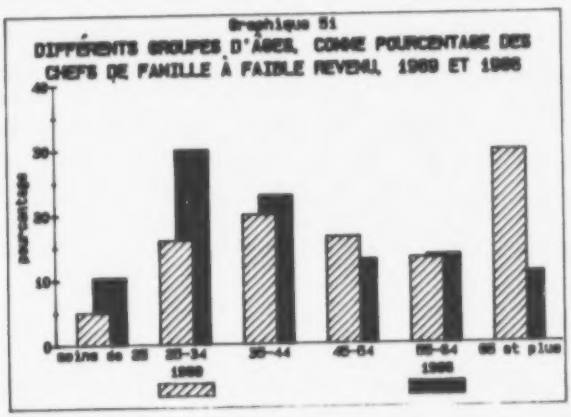

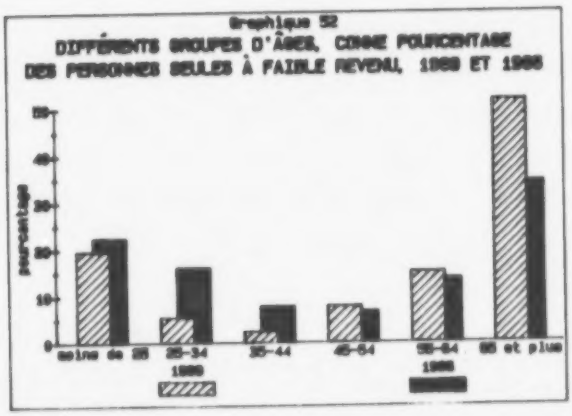

TABLEAU AR

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES SEULES PAUVRES, SELON L'ÂGE, 1969-1986

	Groupe d'âge					
	Moins de 25	25-34	35-44	45-54	55-64	65 ans et plus
1969	19,6%	5,4%	2,3%	7,7%	15,0%	50,1%
1980	21,6	10,8	3,8	6,7	12,0	45,1
1981	19,7	10,8	5,4	6,7	13,0	44,4
1982	21,5	11,4	6,5	7,2	12,4	41,1
1983	19,4	13,7	5,9	7,4	12,7	40,9
1984	21,9	12,7	7,9	8,2	14,1	35,2
1985	22,5	14,6	6,3	7,1	14,3	35,3
1986	**22,3**	**16,0**	**7,6**	**6,5**	**13,5**	**34,2**

Le Tableau AR et le Graphique 52 montrent, pour chaque groupe d'âge, le pourcentage de personnes seules à faible revenu. Comme dans le cas des familles, les groupes plus jeunes représentent aujourd'hui un pourcentage plus élevé des personnes seules pauvres que par le passé. Par ailleurs, les gens des groupes d'âges plus avancés - 45 ans et plus - représentent en 1986 une proportion des personnes seules à faible revenu plus faible qu'en 1969. Bien que les personnes âgées constituent toujours le groupe le plus important de personnes seules pauvres, leur pourcentage a néanmoins baissé considérablement au fil des ans: en 1969, une personne seule pauvre sur deux était âgée, comparativement à une personne sur trois en 1986.

c) Les petits salariés (Graphiques 53 à 56)

Le Graphique 53 illustre la proportion de familles à faible revenu dirigées par une personne qui fait partie de la population active (c.-à-d. qui travaille ou qui cherche activement du travail) et par une personne qui n'est pas sur le marché du travail, en 1969 et en 1986. Les données n'ont presque pas changé. En 1969, 55,4 p. cent des familles pauvres étaient dirigées par une femme ou un homme faisant partie de la population active et 44,6 p. cent par une personne à l'extérieur du marché du travail. Les données comparables étaient de 55,7 p. cent et de 44,3 p. cent en 1986. **La majorité des familles à faible revenu sont des petits salariés.**

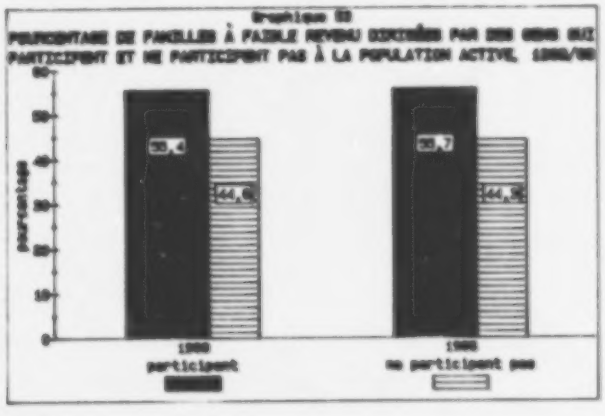

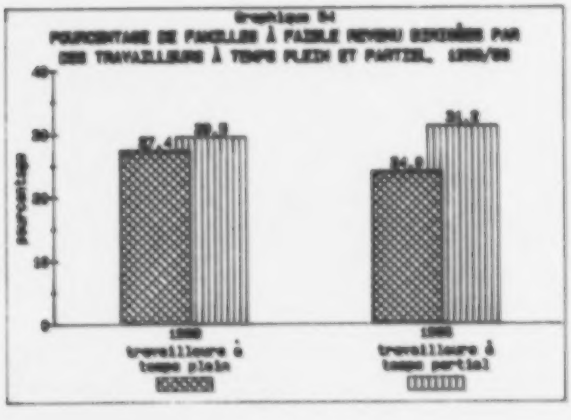

Le Graphique 54 compare le pourcentage de familles à faible revenu dirigées par des gens qui travaillent à temps plein ou partiel en 1969 et en 1986. Un pourcentage plus important de familles avaient un chef travaillant à plein temps en 1969 (27,4 p. cent) qu'en 1986 (24 p. cent), alors que les travailleurs à temps partiel représentaient une plus grande part de l'ensemble en 1986 (31,2 p. cent) qu'en 1969 (29,5 p. cent).

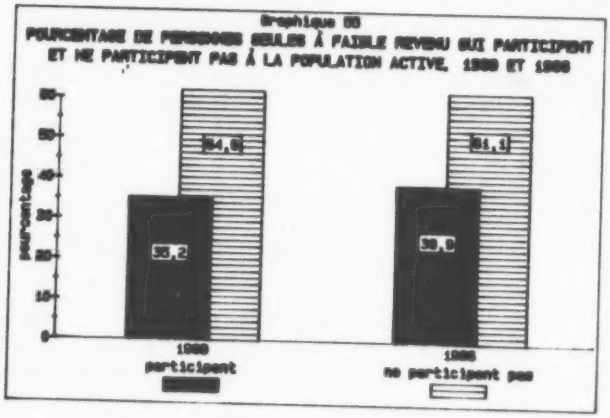

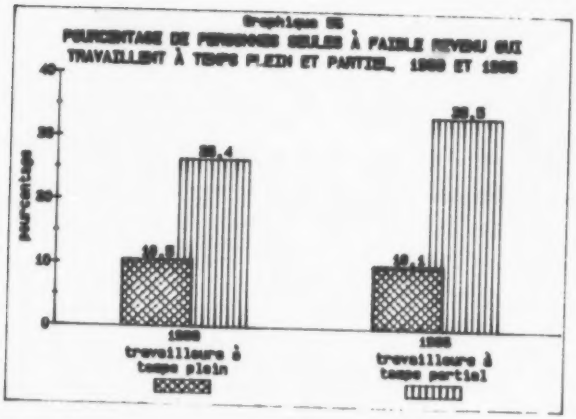

Le Graphique 55 révèle qu'une minorité seulement des personnes seules pauvres font partie de la population active, quoique le pourcentage ait augmenté de 35,2 p. cent en 1969 à 38,9 p. cent en 1986. Le Graphique 56 montre peu de changement dans le pourcentage de personnes seules à faible revenu travaillant à plein temps (seulement 10,5 p. cent en 1969 et 10,1 p. cent en 1986); on en compte toutefois un plus grand pourcentage travaillant à temps partiel aujourd'hui (33,5 p. cent en 1986) qu'à la fin des années 1960 (26,4 p. cent). En 1969, 63,1 p. cent des personnes seules à faible revenu ne travaillaient pas, comparativement à 56,4 p. cent en 1986.

d) Sources de revenu (Graphiques 57 et 58)

Le pourcentage de familles à faible revenu pour qui les transferts gouvernementaux de revenu consituent la principale source de revenu est passé de 43 p. cent en 1969 à 55,5 p. cent en 1986, alors que le pourcentage de familles tirant la majeure partie de leurs revenus d'un emploi rémunéré a baissé de 50,9 p. cent en 1969 à 37,8 p. cent en 1986. Par ailleurs, la proportion de personnes seules pauvres pour qui les transferts représentent la principale source de revenu a peu changé entre 1969 (57,8 p. cent) et 1986 (58,1 p. cent), même si le pourcentage de celles qui tirent la majeure partie de leurs revenus d'un emploi a augmenté un peu, de 28,2 p. cent en 1969 à 33,3 p. cent en 1986.

À l'heure actuelle, plus de la moitié des familles et des personnes seules à faible revenu tirent la majeure partie de leurs revenus de programmes gouvernementaux de sécurité de revenu.

Graphique 57

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU,
FAMILLES À FAIBLE REVENU, 1989 ET 1986

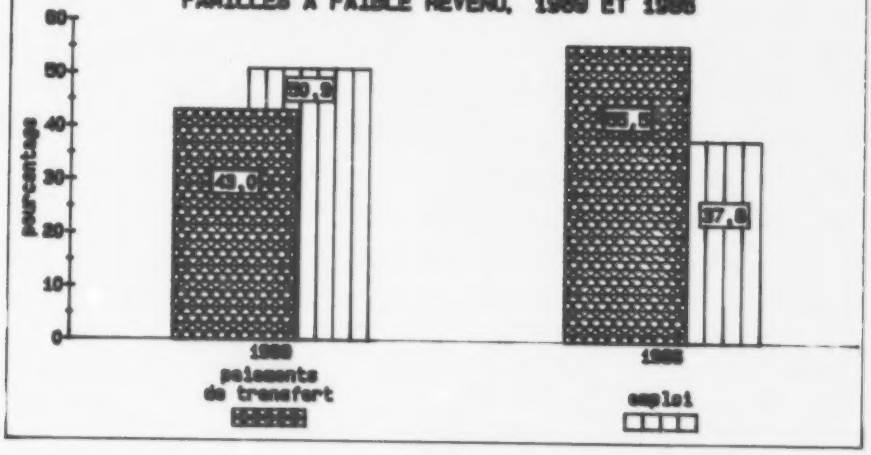

Graphique 58

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU,
PERSONNES SEULES À FAIBLE REVENU, 1989 ET 1986

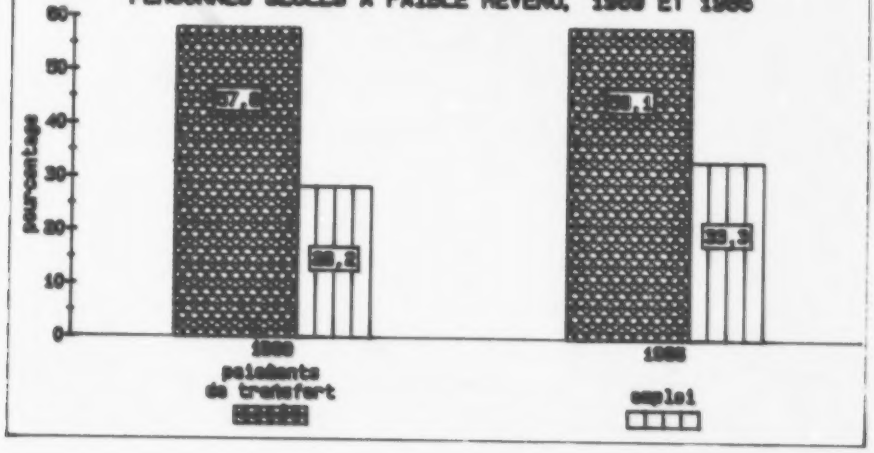

e) Couples sans enfants et familles avec enfants (Tableau AS, Graphique 59)

Le Tableau AS présente des différences révélatrices entre les familles pauvres et l'ensemble des familles avec et sans enfants. Alors que le pourcentage de couples à faible revenu sans enfants baissait de 45,6 p. cent en 1969 à 36,7 p. cent en 1986, le pourcentage de couples sans enfants dans son ensemble a grimpé de 40,8 p. cent en 1969 à 53,4 p. cent en 1986. Le pourcentage de familles pauvres avec un enfant a doublé (passant de 13,5 p. cent en 1969 à 26,4 p. cent en 1986), alors que leur pourcentage de l'ensemble des familles a peu changé au cours de la même période. Les familles avec deux enfants représentent un pourcentage plus élevé de familles pauvres, mais non de l'ensemble des familles entre 1969 et 1986. Les familles nombreuses sont en voie de disparition: leur pourcentage décroissant dans l'ensemble des familles (21,1 p. cent en 1969, 8 p. cent en 1986) excède leur pourcentage décroissant dans l'ensemble des familles pauvres (26 p. cent en 1969, 13,9 p. cent en 1986).

À l'heure actuelle, plus de la moitié de l'ensemble des familles n'ont pas d'enfants, par opposition à seulement une famille pauvre sur trois. Par conséquent, les pourcentages de familles à faible revenu comptant un, deux, et trois enfants ou plus sont supérieurs aux pourcentages relatifs à l'ensemble des familles dans chacun des cas.

TABLEAU AS

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES PAUVRES ET DE L'ENSEMBLE DES FAMILLES, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS, 1969-1986

	Aucun enfant		Un enfant		Deux enfants		Trois enfants ou plus	
	Pauvres	Ensemble	Pauvres	Ensemble	Pauvres	Ensemble	Pauvres	Ensembl
1969	45,6%	40,8%	13,5%	19,4%	14,8%	18,6%	26,0%	21,1%
1980	38,0	49,0	24,3	20,5	23,7	21,4	13,9	9,2
1981	35,9	49,5	24,9	21,4	22,8	20,0	16,4	8,8
1982	34,1	50,6	26,1	21,1	24,4	20,0	15,4	8,3
1983	35,7	50,9	26,3	21,6	23,5	19,2	14,6	8,3
1984	34,9	51,8	26,6	20,6	24,0	19,5	14,5	8,1
1985	34,9	52,6	25,6	20,0	24,9	19,7	14,5	7,7
1986	**36,7**	**53,4**	**26,4**	**19,9**	**23,0**	**18,7**	**13,9**	**8,0**

Graphique 59

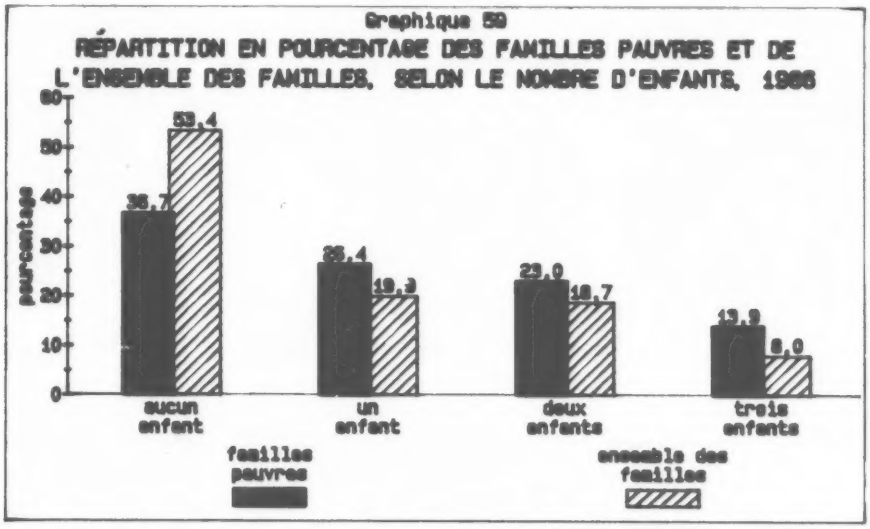

f) Familles contre personnes seules (Graphiques 60 et 61)

Le Graphique 60 compare les proportions relatives de familles et de personnes seules dans la population à faible revenu en 1969 et en 1986. Le Graphique 61 fait de même pour l'ensemble des unités familiales. Dans les deux cas, les personnes seules représentent aujourd'hui un pourcentage de la population plus important que par le passé. **Les personnes seules représentent une plus large part des ménages à faible revenu (53,6 p. cent en 1986) que de l'ensemble des ménages (seulement 29,3 p. cent).** La majorité des unités familiales pauvres représentent des personnes seules, alors que la majeure partie de l'ensemble des unités familiales sont composées de familles de deux personnes ou plus.

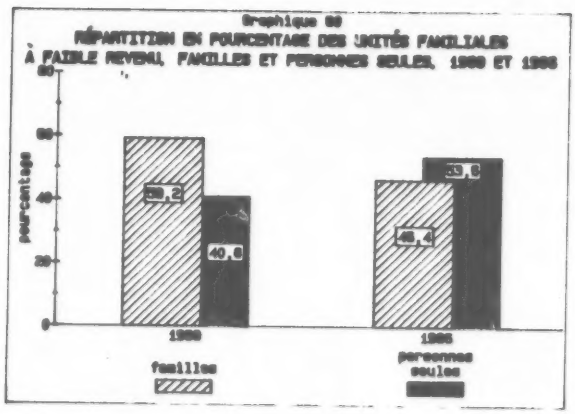

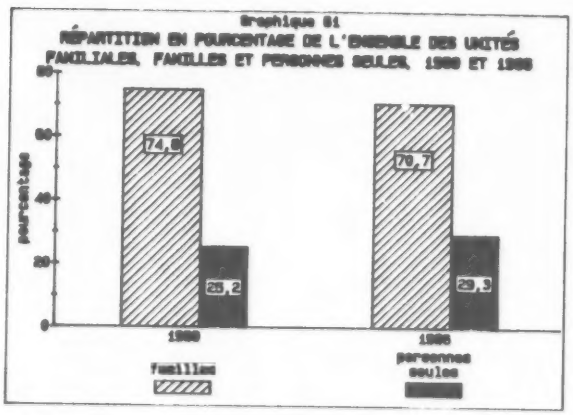

REVENUS ET SALAIRES

Les tendances des revenus sont semblables aux tendances de la pauvreté. Les revenus moyens ont augmenté sensiblement au cours des années 1970, baissé au début des années 1980 et remonté en 1985 et 1986.

a) Tendances des revenus (Tableaux AT à AZ, Graphiques 62 à 76)

Les revenus moyens des familles sont plus élevés aujourd'hui qu'à la fin des années 1960. En 1969, le revenu familial moyen était de 8 927 $, ce qui équivaut à 29 772 $ en dollars de 1986. Le revenu moyen des familles était de 40 356 $ en 1986 - 36 p. cent de plus qu'en 1969. Le Tableau AT indique les tendances relevées. (Les dollars "réels" sont la valeur courante, tandis que les dollars "constants" transforment les revenus en dollars de 1986 afin de permettre des comparaisons valables d'une année à l'autre.)

Le Tableau AU indique que le revenu moyen des personnes seules était de 17 550 $ lors du dernier recensement (1986) - 32 p. cent de plus qu'en 1969, alors que leur revenu moyen était de 3 980 $, ou 13 273 $ en dollars constants (1986). Elles ont perdu du terrain en 1982 et 1983, mais connaissent depuis une augmentation minime mais constante. (Les Graphiques 62 et 63 illustrent les tendances chez les familles et les personnes seules, respectivement.)

Au fil des ans, les familles dirigées par un homme ont bénéficié de hausses de revenu plus importantes que celles des familles dirigées par une femme. Le revenu moyen des familles dirigées par un homme a augmenté de 38 p. cent de 1969 à 1986, alors que celui des familles dirigées par une femme a augmenté en moyenne de 33 p. cent au cours de la même période. En 1969, le revenu moyen des familles dirigées par une femme équivalait à 58 p. cent du revenu moyen des familles dirigées par un homme; en 1986, le revenu moyen des premières atteignait seulement 55

p. cent du revenu moyen des familles dirigées par un homme. Cette situation s'explique en partie par la participation croissante des épouses au marché du travail, ce qui a aidé à améliorer les revenus des couples. Le Graphique 64 présente les tendances.

TABLEAU AT

REVENU FAMILIAL MOYEN, 1969-1986

Année	Réel	$ constants (1986)
1969	8 927 $	29 772 $
1971	10 368	32 529
1973	12 716	35 370
1975	16 613	37 599
1977	20 101	39 195
1979	24 245	39 777
1980	27 579	41 074
1981	30 440	40 303
1982	32 981	39 411
1983	34 748	39 255
1984	35 767	38 721
1985	38 059	39 615
1986	**40 356**	40 356
Changement en pourcentage		
1969/1986		35,6%
1980/1986		-1,7
1985/1986		1,9

TABLEAU AU

REVENU MOYEN DES PERSONNES SEULES, 1969-1986

Année	Réel	$ constants (1986)
1969	3 980 $	13 273 $
1971	4 346	13 635
1973	5 149	14 322
1975	6 595	14 926
1977	8 254	16 095
1979	10 375	17 022
1980	11 435	17 030
1981	13 535	17 920
1982	14 861	17 758
1983	15 027	16 976
1984	15 712	17 010
1985	16 729	17 413
1986	**17 550**	17 550
Changement en pourcentage		
1969/1986		32,2%
1980/1986		3,1
1985/1986		0,8

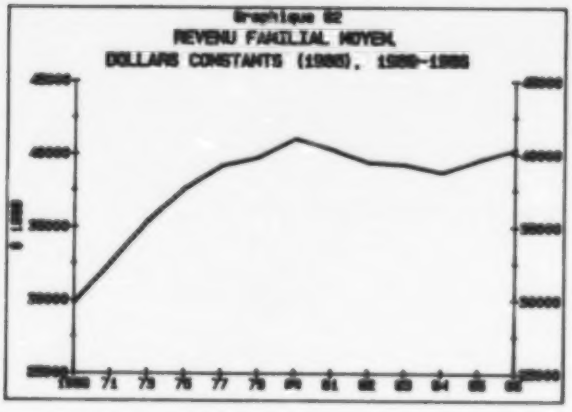
Graphique 02
REVENU FAMILIAL MOYEN,
DOLLARS CONSTANTS (1986), 1969-1986

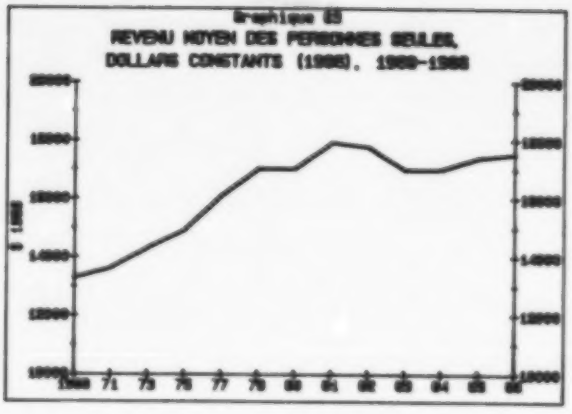
Graphique 03
REVENU MOYEN DES PERSONNES SEULES,
DOLLARS CONSTANTS (1986), 1969-1986

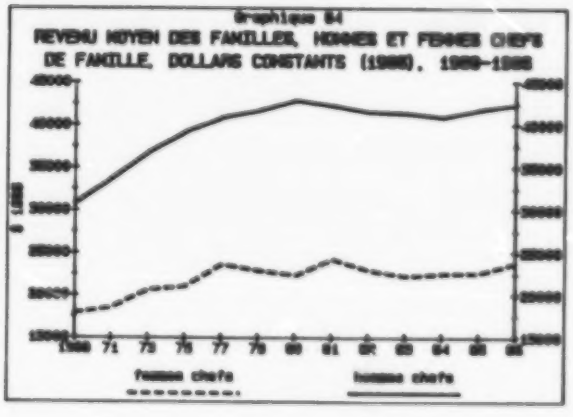
Graphique 04
REVENU MOYEN DES FAMILLES, HOMMES ET FEMMES CHEFS
DE FAMILLE, DOLLARS CONSTANTS (1986), 1969-1986
femme chefs
homme chefs

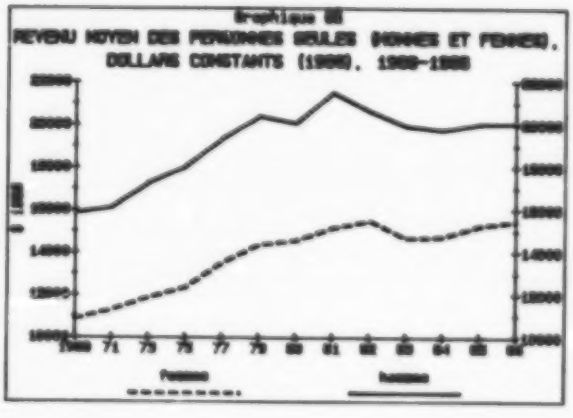
Graphique 05
REVENU MOYEN DES PERSONNES SEULES (HOMMES ET FEMMES),
DOLLARS CONSTANTS (1986), 1969-1986

Chez les hommes et les femmes seuls, les tendances sont différentes. De 1969 à 1986, le revenu moyen des femmes seules a connu une augmentation réelle de 43 p. cent, comparativement à une hausse de 27 p. cent chez les hommes seuls. Par conséquent, **le revenu moyen des femmes seules exprimé comme pourcentage de celui des hommes a grimpé de 69 p. cent en 1969 à 77 p. cent en 1986.** Le Graphique 65 illustre les tendances.

Le Tableau AV compare les revenus moyens des familles monoparentales dirigées par une femme et des familles comptant deux parents. Les familles sont dirigées par une personne de moins de 65 ans et leurs enfants ont moins de 18 ans.

TABLEAU AV

REVENU FAMILIAL MOYEN, FAMILLES MONOPARENTALES DIRIGÉES PAR UNE FEMME ET FAMILLES COMPTANT DEUX PARENTS, 1980-1986

$ constants (1986)

	Mères seules		Couples
	Moyenne	Comme % des couples	
1980	18 329 $	41,1%	44 599 $
1981	18 380	41,7	44 054
1982	16 997	39,3	43 287
1983	17 196	39,6	43 372
1984	17 560	40,8	42 997
1985	17 007	38,5	44 159
1986	**17 353**	**38,6**	**44 919**
Changement en pourcentage			
1980/1986	-5,3%		0,7%
1985/1986	-2,0		1,7

Le revenu moyen des couples avec enfants était supérieur de deux fois et demie à celui des familles monoparentales dirigées par une femme en 1986. Le revenu moyen des mères seules était plus élevé en 1980 qu'en 1986. Par contre, les couples avec enfants avaient en 1986 des revenus moyens un peu plus élevés qu'en 1980. Le revenu moyen des familles monoparentales dirigées par une femme varie entre 39 et 41 p. cent depuis 1980.

Le Tableau AW répartit les mères seules selon qu'elles ont ou non des revenus d'emploi. Celles qui n'en ont pas - bénéficiaires d'assistance sociale, le plus souvent - ont des revenus moyens très faibles. En 1986, les familles monoparentales dirigées par une femme sans revenus d'emploi avaient en moyenne des revenus de 10 140 $ seulement, guère plus de la moitié des revenus moyens de 19 027 $ des mères seules sur le marché du travail.

TABLEAU AW

REVENU FAMILIAL MOYEN, FAMILLES MONOPARENTALES DIRIGÉES PAR UNE FEMME, AVEC ET SANS REVENUS D'EMPLOI, 1980-1986

$ constants (1986)

	Mères seules		
	Aucun salarié	Salarié	Le premier exprimé comme % du second
1980	8 729 $	18 282 $	47,7%
1981	8 391	19 230	43,6
1982	9 110	18 336	49,7
1983	9 091	19 365	46,9
1984	9 217	19 377	47,6
1985	9 313	17 806	52,3
1986	**10 140**	**19 027**	**53,3**
Changement en pourcentage			
1980/1986	16,2%	4,1%	
1985/1986	8,9	6,9	

Le Graphique 66 inidique les tendances dans les revenus moyens des familles selon l'âge du chef.

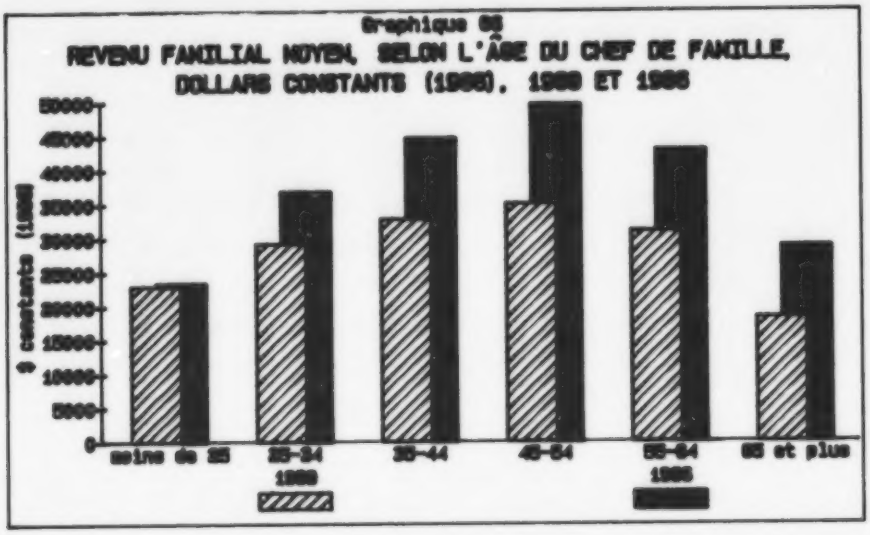

Le résultat le plus frappant a trait à la situation pénible des jeunes familles. Le revenu moyen des familles dirigées par un Canadien de moins de 25 ans était de 23 410 $ en 1986 - guère plus qu'en 1969 (23 002 $ en dollars de 1986). Depuis 1980, leur revenu moyen a baissé de 5 608 $ en dollars constants - une chute importante de 19 p. cent.

Les familles plus âgées, par contre, ont bénéficié de hausses de revenu importantes au cours des années. Depuis la fin des années 1960, le revenu réel des familles dirigées par une personne âgée a augmenté de 57 p. cent. Mais encore une fois, les revenus des familles dirigées par des personnes de tous les groupes d'âge sont demeurés les mêmes ou ont diminué depuis 1980.

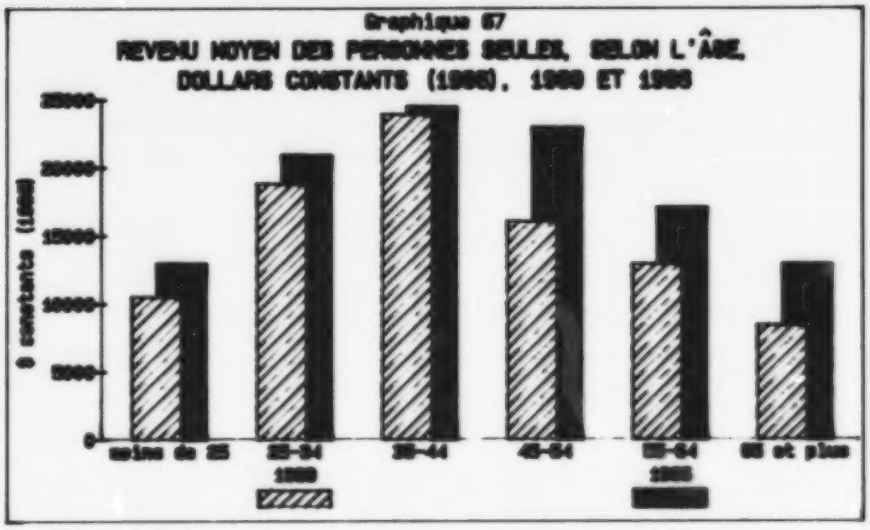

Le Graphique 67 indique que le revenu réel des personnes seules de 65 ans et plus a augmenté considérablement de 1969 à 1986. Chez les personnes seules plus jeunes, les hausses sont moins importantes. Les personnes seules de moins de 25 ans ont connu une plus grande augmentation (23 p. cent) que les jeunes chefs de famille (2 p. cent seulement).

Le Tableau AX indique les revenus estimatifs moyens de familles de différents groupes de revenu de 1980 à 1986. Le revenu total est réparti en cinq groupes égaux ou "quintiles". (Les données estimatives ont été préparées par le Conseil national du bien-être social.)

TABLEAU AX

REVENU FAMILIAL MOYEN, SELON LE QUINTILE, 1980-1986

$ constants (1986)

	quintile inférieur	deuxième quintile	troisième quintile	quatrième quintile	quintile supérieur	supérieur/ inférieur
1969	9 229 $	18 756 $	26 646 $	34 982 $	59 097 $	6,4
1980	12 733	26 698	37 788	49 494	78 862	6,2
1981	12 897	25 995	36 877	48 565	77 381	6,0
1982	12 414	24 829	35 459	47 490	76 653	6,2
1983	12 169	24 142	34 937	47 302	77 528	6,4
1984	11 810	23 813	34 849	46 659	76 474	6,5
1985	12 479	24 363	35 455	47 736	78 041	6,3
1986	**12 712**	**24 819**	**36 119**	**48 629**	**79 501**	**6,3**
Changement en pourcentage						
1969/1986	37,7%	32,3%	35,6%	39,0%	34,5%	
1980/1986	-0,2	-7,0	-4,4	-1,7	0,8	
1985/1986	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	

Les revenus moyens des familles de chaque quintile de revenu étaient beaucoup plus élevés en 1986 qu'en 1969. Mais les familles de toutes les catégories de revenu à l'exception de la catégorie supérieure ont perdu du terrain pendant la récession de sorte que, même si les revenus ont augmenté en 1985 et 1986, leurs revenus moyens sont toujours inférieurs à ce qu'ils étaient en 1980. Les familles du quintile de revenu supérieur avaient des revenus moyens plus élevés en 1986 (79 501 $) qu'en 1980 (78 862 $). **L'écart entre les familles des groupes inférieur et supérieur n'a pas diminué au fil des ans: les familles du quintile supérieur ont des revenus six fois plus élevés que ceux des familles du quintile inférieur.**

TABLEAU AY

REVENU MOYEN DES PERSONNES SEULES, SELON LE QUINTILE, 1980-1986

$ constants (1986)

	quintile inférieur	deuxième quintile	troisième quintile	quatrième quintile	quintile supérieur	supérieur/ inférieur
1969	2 588 $	5 442 $	10 154 $	17 056 $	31 126 $	12,0%
1980	3 832	8 004	13 198	21 884	38 233	10,0
1981	4 480	8 512	14 067	22 490	40 052	8,9
1982	4 351	8 435	13 674	22 109	40 311	9,3
1983	4 074	8 064	12 308	20 541	39 978	9,8
1984	4 167	8 420	12 927	20 922	38 612	9,3
1985	4 527	8 881	13 060	21 070	39 527	8,7
1986	**4 651**	**9 126**	**13 426**	**21 411**	**39 224**	**8,4**
Changement en pourcentage						
1969/1986	79,7%	67,7%	32,2%	25,5%	26,0%	
1980/1986	21,4	14,0	1,7	-2,2	2,6	
1985/1986	2,7	2,8	2,8	1,6	-0,8	

Les personnes seules de tous les groupes de revenu avaient en 1986 des revenus moyens supérieurs à ceux de 1969, et ce sont les deux quintiles du bas qui ont connu la plus importante augmentation en pourcentage. En dépit des pertes occasionnées par la récession, toutes les personnes seules se trouvaient en 1986 en meilleure posture qu'en 1985, et disposent présentement de revenus moyens plus élevés qu'en 1980, à l'exception des personnes seules du quatrième quintile. L'écart est toujours très grand entre les personnes seules riches et pauvres, mais pas autant qu'en 1969. **Les revenus moyens des personnes seules du groupe de revenu supérieur étaient huit fois plus élevés que ceux des personnes seules du quintile inférieur.**

TABLEAU AZ

REVENU FAMILIAL MOYEN, SELON LA PROVINCE, 1986

	Revenu familial moyen	Revenu moyen des chefs	Revenu moyen des épouses	Paiements de transfert moyens	Province/ Canada
Terre-Neuve	29 446 $	25 361 $	6 152 $	7 236 $	73,0%
Î.-P.-É	31 817	28 156	8 330	6 243	78,8
N.-É.	34 457	30 033	6 998	5 451	85,4
N.-B.	32 665	29 617	7 168	5 998	80,9
Québec	37 282	33 320	8 506	4 713	92,4
Ontario	45 078	40 519	10 278	3 530	111,7
Manitoba	36 390	31 837	9 133	4 187	90,2
Saskatchewan	36 125	31 348	8 907	3 968	89,5
Alberta	42 428	38 130	10 564	3 631	105,1
C.-B.	39 937	36 292	9 546	4 306	99,0
CANADA	**40 356**	**26 962**	**9 351**	**4 215**	**100,0**

Le Tableau AZ indique que le revenu familial moyen dans chaque province variait en 1986 entre 29 446 $ à Terre-Neuve et 45 078 $ en Ontario. Le revenu moyen des chefs de famille passe de 25 361 $ à Terre-Neuve à 40 519 $ en Ontario, et le revenu moyen des épouses varie entre 6 152 $ à Terre-Neuve et 10 564 $ en Alberta. Terre-Neuve dispose des revenus moyens les plus faibles en 1986, mais obtient les paiements de transfert moyens les plus élevés - 7 236 $ - alors que les familles de l'Ontario n'en obtiennent que 3 530 $. La dernière colonne indique le revenu familial moyen de chaque province exprimé comme pourcentage de la moyenne familiale nationale; les résultats varient entre 73 p. cent à Terre-Neuve et 111,7 p. cent en Ontario. Les Graphiques 68 à 71 illustrent le Tableau AZ.

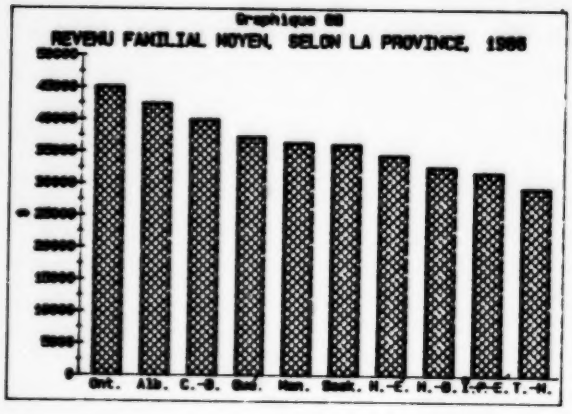
Graphique 68
REVENU FAMILIAL MOYEN, SELON LA PROVINCE, 1986
Ont. Alb. C.-B. Qué. Man. Sask. N.-É. N.-B. Î.-P.-É. T.-N.

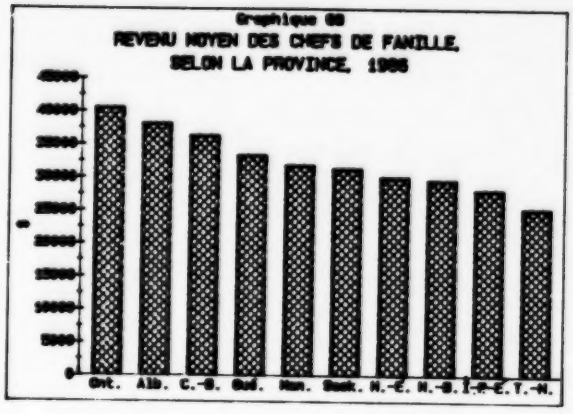
Graphique 69
REVENU MOYEN DES CHEFS DE FAMILLE,
SELON LA PROVINCE, 1986
Ont. Alb. C.-B. Qué. Man. Sask. N.-É. N.-B. Î.-P.-É. T.-N.

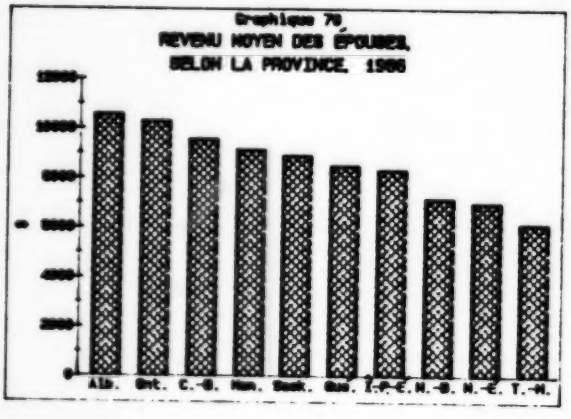
Graphique 70
REVENU MOYEN DES ÉPOUSES,
SELON LA PROVINCE, 1986
Alb. Ont. C.-B. Man. Sask. Qué. Î.-P.-É. N.-B. N.-É. T.-N.

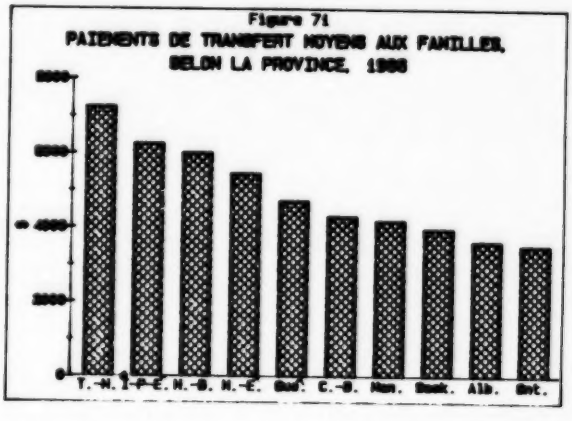
Figure 71
PAIEMENTS DE TRANSFERT MOYENS AUX FAMILLES,
SELON LA PROVINCE, 1986
T.-N. Î.-P.-É. N.-B. N.-É. Qué. C.-B. Man. Sask. Alb. Ont.

Graphique 72

REVENU MOYEN DES PERSONNES SEULES, SELON LA PROVINCE, 1986

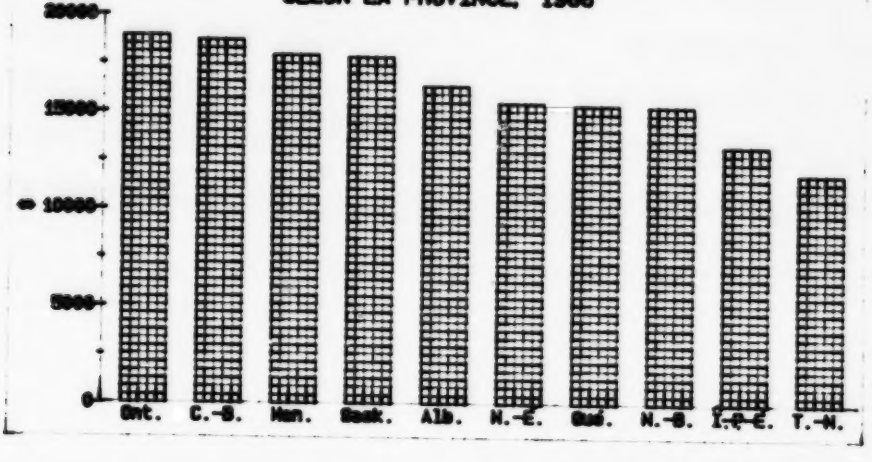

Le Graphique 72 classe les provinces selon le revenu moyen des personnes seules. Terre-Neuve dispose du revenu le plus faible (11 844 $) et la Colombie-Britannique du plus élevé (18 948 $) en 1986, suivie de près par l'Ontario (18 894 $).

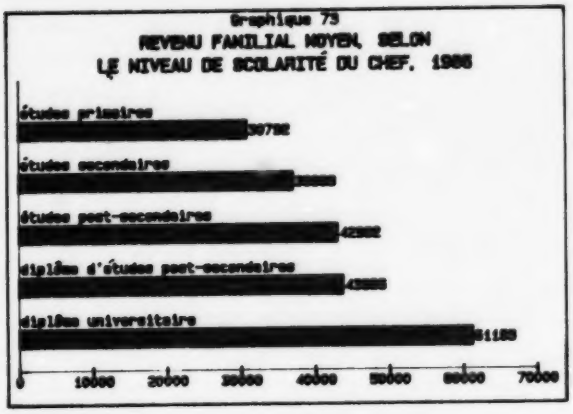

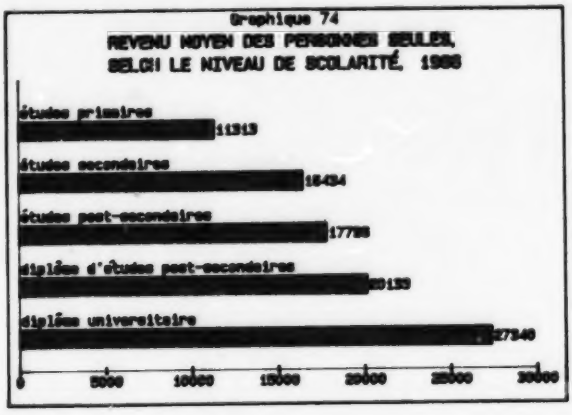

Le niveau de scolarité influe énormément sur le revenu de la famille, comme l'indique le Graphique 73. Les familles dirigées par une personne n'ayant que des études primaires ont un revenu moyen inférieur de moitié à celui des familles dont le chef possède un diplôme universitaire (30 792 $ par opposition à 61 183 $). Plus le niveau de scolarité est élevé, plus le revenu familial est élevé. Le Graphique 74 révèle une situation semblable chez les personnes seules.

Le Graphique 75 indique clairement que, comme prévu, le revenu familial moyen grimpe à mesure que le nombre de salariés augmente. Les différences sont importantes. Le Graphique 76 indique un écart semblable dans les revenus moyens des personnes seules avec et sans revenus d'emploi.

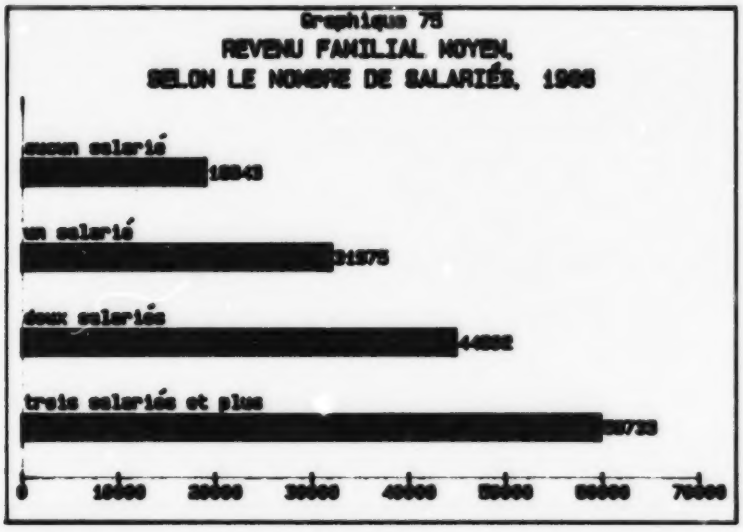

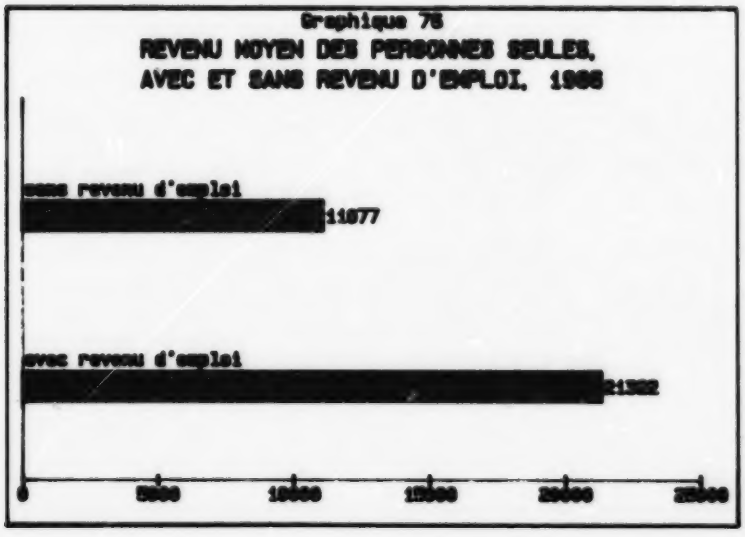

b) Tendances des salaires (Tableaux BA et BB, Graphiques 77 à 80

La hausse réelle dans les revenus moyens est de 51 p. cent chez les femmes de 1967 à 1986, soit plus du double de l'augmentation de 21 p. cent dans les revenus moyens des hommes au cours de la même période. En 1967, la Canadienne moyenne gagnait moins de la moitié du revenu du Canadien moyen; le ratio s'est amélioré au fil des ans, même si les femmes gagnent toujours beaucoup moins que les hommes (57 p. cent seulement lors du dernier recensement).

TABLEAU BA

REVENUS MOYENS, SELON LE SEXE, 1967-1986

	Femmes		Hommes		
	Revenu réel	$ constants 1986	Revenu réel	$ constants 1986	Femmes/ Hommes
1967	2 454 $	8 902 $	5 323 $	19 309 $	46,1%
1969	2 826	9 425	6 184	20 624	45,7
1971	3 307	9 968	7 056	21 268	46,9
1973	3 887	10 387	8 402	22 452	46,3
1975	5 200	11 307	10 815	23 516	48,1
1977	6 442	12 068	12 690	23 773	50,8
1979	7 673	12 094	14 981	23 613	51,2
1980	8 512	12 677	16 428	24 466	51,8
1981	9 653	12 279	18 159	23 098	53,2
1983	10 472	12 022	19 164	22 001	54,6
1984	11 949	12 428	20 935	21 774	57,1
1985	12 454	12 963	22 298	23 210	55,9
1986	**13 431**	13 431	**23 446**	23 446	57,3
Changement en pourcentage					
1967/1986		50,9%		21,4%	
1980/1986		5,9		-4,2	
1985/1986		3,6		1,0	

Graphique 77

REVENUS MOYENS, FEMMES ET HOMMES,
DOLLARS CONSTANTS (1986), 1967-1986

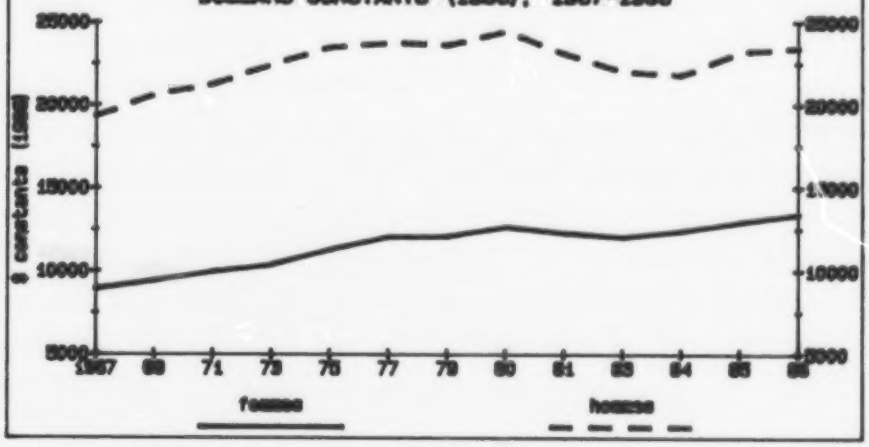

Graphique 78

REVENUS MOYENS DES FEMMES COMME POURCENTAGE
DES REVENUS MOYENS DES HOMMES, 1967-1986

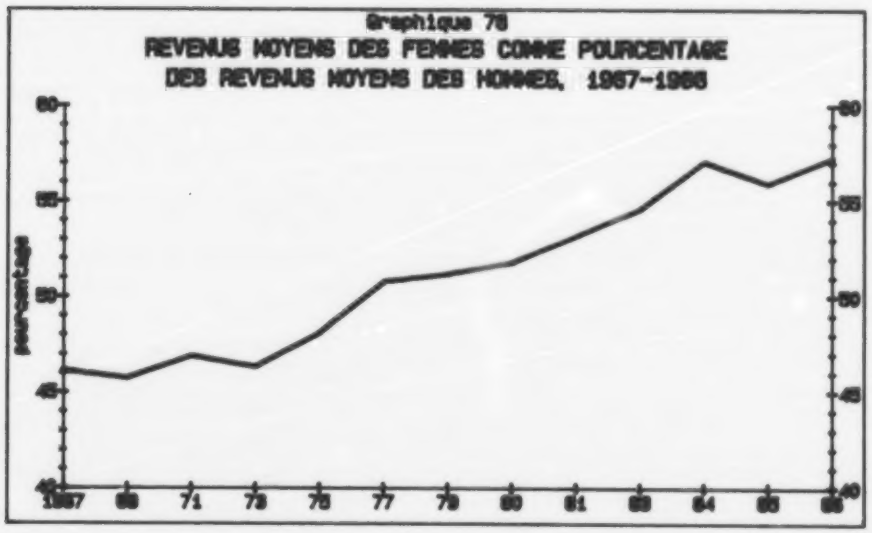

La différence de revenu marquée entre les sexes ne tient pas seulement au fait qu'un plus grand nombre de femmes travaillent à temps partiel. L'écart persiste même lorsqu'on répartit les revenus en fonction du travail à temps plein et partiel, bien qu'il soit moins prononcé que lorsque les deux catégories sont réunies, comme au Tableau BA.

Le Tableau BB indique que les femmes travaillant à plein temps recevaient en moyenne 66 p. cent des revenus des hommes travaillant à temps plein en 1986, alors que celles qui avaient un emploi à temps partiel gagnaient 73,6 p. cent des revenus de leurs contre-parties masculines. Les revenus des femmes travaillant à temps plein ont augmenté sensiblement en termes réels de 1967 à 1986, alors que ceux des hommes ont connu une hausse moins importante. Les revenus moyens des femmes travaillant à temps partiel ont augmenté beaucoup de 1967 à 1986; chez les hommes, l'amélioration est faible: 9 883 $ en 1986, comparativement à 9 656 $ en 1967.

TABLEAU BB

REVENUS MOYENS, SELON QUE LA PERSONNE TRAVAILLE À TEMPS PLEIN OU PARTIEL ET SELON LE SEXE, 1967-1986

$ constants (1986)

	Temps plein			Temps partiel		
	Femmes	Hommes	Femmes/ Hommes	Femmes	Hommes	Femmes/ Hommes
1967	13 592 $	23 270 $	58,4%	4 882 $	9 656 $	50,6%
1980	19 929	31 005	64,3	6 745	10 871	62,0
1981	19 341	30 392	63,6	7 028	11 349	61,9
1982	19 186	29 988	64,0	6 569	10 481	62,7
1984	19 634	29 961	65,5	6 907	9 945	69,5
1985	19 502	30 027	64,9	6 696	9 581	69,9
1986	**19 874**	**30 131**	**66,0**	**7 277**	**9 883**	**73,6**
Changement en pourcentage						
1967/1986	46,2%	29,5%		49,0%	2,3%	
1980/1986	-0,3	-2,8		7,9	-9,1	
1985/1986	1,9	0,3		8,7	3,1	

Le Graphique 79 compare les revenus moyens des travailleurs et des travailleuses de différents groupes d'âges en 1985. Le Graphique 80 examine le cas des personnes de différents groupes d'âges travaillant à temps plein à l'année longue en 1985. (On ne dispose pas de données pour les femmes de moins de 19 ans et de plus de 65 ans qui travaillent à plein temps.)

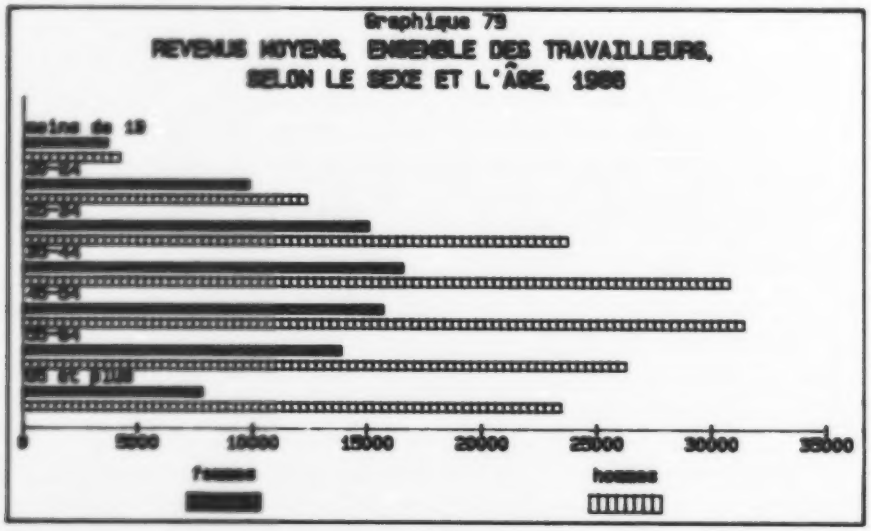

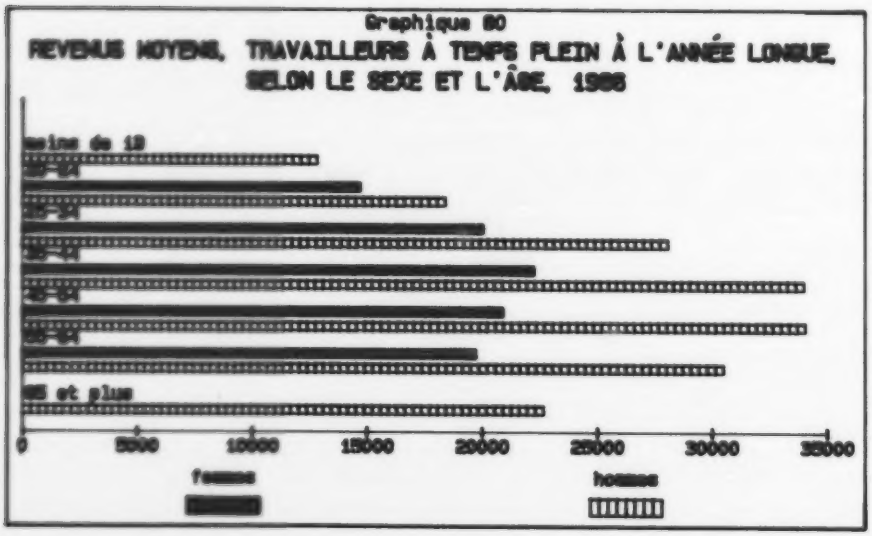

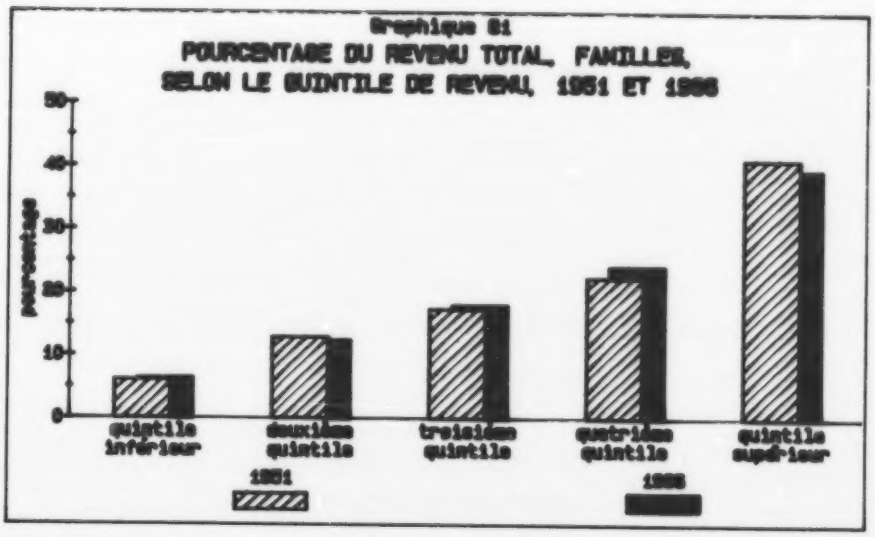
Graphique 81
POURCENTAGE DU REVENU TOTAL, FAMILLES,
SELON LE QUINTILE DE REVENU, 1951 ET 1986
pourcentage
0
10
20
30
40
50
quintile inférieur
deuxième quintile
troisième quintile
quatrième quintile
quintile supérieur
1951
1986

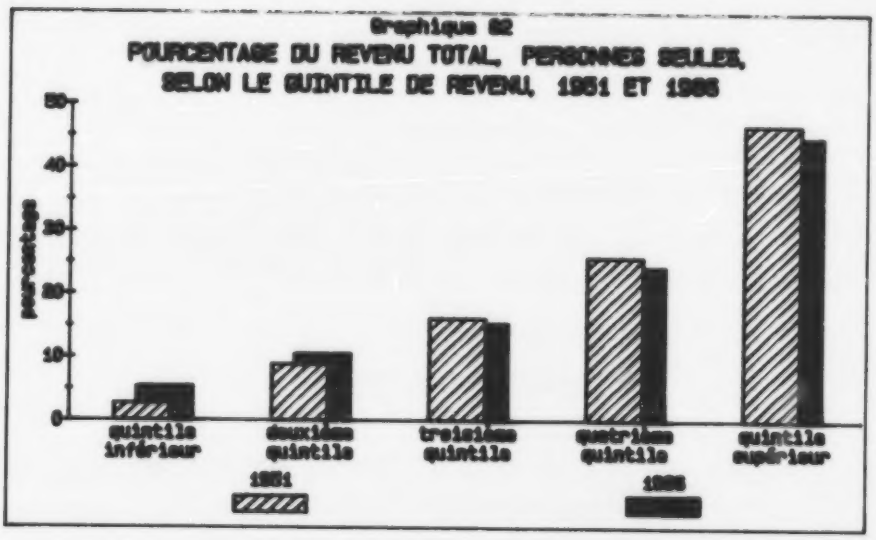
Graphique 82
POURCENTAGE DU REVENU TOTAL, PERSONNES SEULES,
SELON LE QUINTILE DE REVENU, 1951 ET 1986
pourcentage
0
10
20
30
40
50
quintile inférieur
deuxième quintile
troisième quintile
quatrième quintile
quintile supérieur
1951
1986

LA RÉPARTITION DU REVENU

On peut examiner l'inégalité de revenu en comparant les parts du revenu qui reviennent aux Canadiens de différents groupes de revenu. La "répartition du revenu", comme on l'appelle, est très inégale dans notre société et ne s'est guère améliorée au fil des ans.

Le Tableau BC répartit les familles et les personnes seules en cinq groupes égaux, puis compare les parts de revenu de chaque groupe en 1951 et en 1986. (Le revenu comprend les paiements de transfert gouvernementaux comme les pensions de vieillesse et l'assistance sociale; il s'agit de revenus bruts - c.-à-d. avant les déductions de l'impôt sur le revenu, des contributions aux Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec et des primes d'assurance-chômage.) Le Tableau BD indique les niveaux de revenu qui correspondent à chaque groupe ("quintile" ou "cinquième"). Deux conclusions s'imposent: **les revenus sont répartis d'une manière très inégale et régressive, et la répartition du revenu a connu peu d'amélioration au cours des trente-cinq dernières années.**

Les revenus sont répartis d'une façon très régressive: plus le groupe de revenu est élevé, plus la part du revenu est grande. Les familles du groupe de revenu le plus faible disposent de 6,3 p. cent seulement du revenu familial total. Les familles aux revenus les plus élevés, par contre, obtiennent 39,4 p. cent du revenu familial total - six fois plus que la part du groupe pauvre. Chez les personnes seules, la répartition du revenu est encore plus inégale: le groupe aux revenus les plus élevés reçoit 44,7 p. cent du revenu total - huit fois plus que la part de 5,3 p. cent du groupe pauvre.

L'inégalité dans la répartition du revenu ne s'est pas non plus beaucoup améliorée au fil des ans. En 1951, le groupe de familles aux

TABLEAU BC

PARTS DU REVENU TOTAL, SELON LE QUINTILE DE REVENU, 1951 ET 1986

	Familles		Personnes seules	
	1951	1986	1951	1986
quintile inférieur	6,1%	6,3%	2,7%	5,3%
deuxième quintile	12,9	12,3	8,9	10,4
troisième quintile	17,4	17,9	16,1	15,3
quatrième quintile	22,4	24,1	25,8	24,2
quintile supérieur	41,1	39,4	46,6	44,7
supérieur/inférieur	6,7	6,3	17,3	8,4

Note: "Quintile" signifie cinquième; le revenu total est réparti en cinq groupes égaux (voir le Tableau BD pour les niveaux de revenu correspondants).

TABLEAU BD

PLAFONDS DES QUINTILES DE REVENU, 1986

	Familles	Personnes seules	Toutes les unités familiales
quintile inférieur	18 977 $	7 612 $	12 558 $
deuxième quintile	30 500	10 686	22 836
troisième quintile	41 605	16 946	34 785
quatrième quintile	56 703	26 660	50 380

Note: Les familles du quintile de revenu inférieur sont celles dont les revenus ne dépassent pas 18 977 $; celles du deuxième quintile ont des revenus variant entre 18 978 $ et 30 500 $; celles du troisième quintile ont des revenus entre 30 501 $ et 41 605 $; celles du quatrième quintile ont des revenus entre 41 606 $ et 56 703 $; et celles du quintile supérieur ont des revenus excédant 56 704 $.

revenus les plus faibles avaient 6,1 p. cent du revenu familial; en 1986, la proportion est un peu plus forte (6,3 p. cent). La part de revenu des familles à revenu moyen et moyen supérieur s'est améliorée un peu pendant ces 35 années. La part du groupe aux revenus supérieurs a baissé légèrement à 39,4 p. cent, mais elle dépasse toujours de beaucoup la part des autres groupes. La répartition du revenu chez les personnes seules est devenue un peu moins régressive depuis 1951, mais demeure toujours plus inégale que la répartition du revenu chez les familles.

Les cinq lignes du Graphique 83 indiquent la part du revenu total qui revient aux unités familiales (familles et personnes seules) des divers quintiles de revenu. Comme on peut le constater, il n'y a eu que de légères fluctuations de 1951 à 1986.

L'écart entre les quintiles supérieur et inférieur est important et a très peu changé au fil des ans. En 1986, les unités familiales du groupe aux revenus les plus élevés (celles dont les revenus dépassent 50 380 $) disposaient de 43 p. cent du revenu total - une part neuf fois plus élevée que la part de 4,7 qui revient aux unités du quintile inférieur (celles dont le revenu est inférieur à 12 558 $).

Graphique 83

POURCENTAGE DU REVENU TOTAL EN ARGENT, ENSEMBLE DES UNITÉS FAMILIALES, SELON LE QUINTILE DE REVENU, 1951-1986

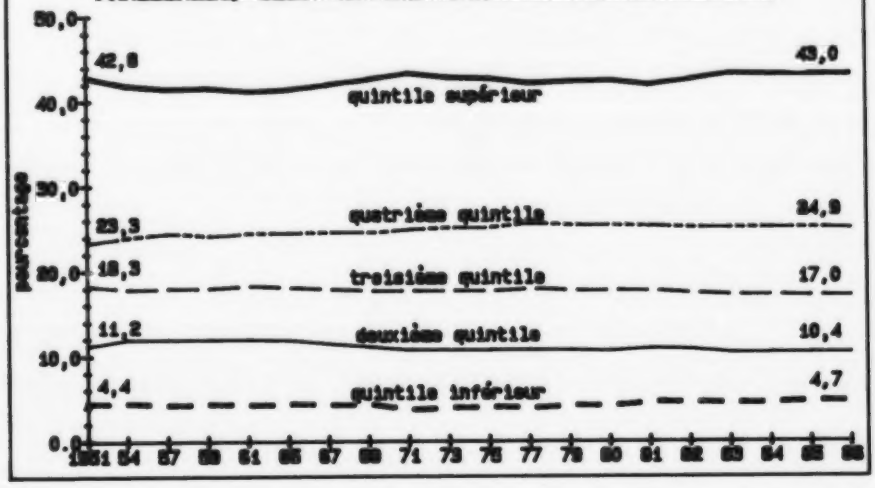

TABLEAU BE

PART DU REVENU TOTAL, SELON LE QUINTILE DE REVENU, 1980-1986

Familles

Quintile	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
inférieur	6,2%	6,4%	6,3%	6,2%	6,1%	6,3%	6,3%
deuxième	13,0	12,9	12,6	12,3	12,3	12,3	12,3
troisième	18,4	18,3	18,0	17,8	18,0	17,9	17,9
quatrième	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1
supérieur	38,4	38,4	38,9	39,5	39,5	39,4	39,4

Personnes seules

Quintile	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
inférieur	4,5%	5,0%	4,9%	4,8%	4,9%	5,2%	5,3%
deuxième	9,4	9,5	9,5	9,5	9,9	10,2	10,4
troisième	15,5	15,7	15,4	14,5	15,2	15,0	15,3
quatrième	25,7	25,1	24,9	24,2	24,6	24,2	24,2
supérieur	44,9	44,7	45,4	47,1	45,4	45,4	44,7

Le Tableau BE examine les tendances récentes dans la répartition du revenu. De 1981 à 1984, les familles du groupe aux revenus les plus faibles ont obtenu une part décroissante du revenu total, bien que leur part ait augmenté en 1985. Les familles du deuxième quintile ont subi une perte de 1980 à 1986: de 13 à 12,3 p. cent. Les familles du troisième quintile ont une part plus petite aujourd'hui (17,9 p. cent) qu'au début de la décennie (18,4 p. cent). Celles du quatrième quintile avaient la même part de revenu chaque année de 1980 à 1986. Les familles du groupe de revenu supérieur avaient en 1986 une part plus importante (39,4 p. cent) qu'en 1980 (38,4 p. cent).

La part de revenu des personnes seules du groupe de revenu inférieur a aussi baissé chaque année de 1981 à 1983, mais a augmenté en 1984 et 1985. Les personnes seules du deuxième quintile recevaient

davantage en 1986 (10,4 p. cent) qu'en 1980 (9,4 p. cent). Les personnes seules du troisième quintile et du groupe de revenu supérieur avaient en 1986 à peu près la même part de revenu qu'en 1980.

L'écart entre les riches et les pauvres serait encore plus marqué sans les programmes de transfert gouvernementaux et les impôts sur le revenu. Le Tableau BF indique la répartition du revenu avant et après les transferts et les impôts en 1985, soit l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données. Les Graphiques 84 et 85 illustrent les résultats.

TABLEAU BF

IMPACT DES TRANSFERTS ET DES IMPÔTS SUR LA RÉPARTITION DU REVENU, 1985

Familles

Quintile	Revenu avant les transferts	Revenu total en argent	Revenu après les impôts
quintile inférieur	2,5%	6,3%	7,2%
deuxième quintile	10,9	12,3	13,3
troisième quintile	18,1	17,9	18,3
quatrième quintile	25,6	24,1	23,8
quintile supérieur	42,9	39,4	37,3
supérieur/inférieur	17,2	6,3	5,1

Personnes seules

Quintile	Revenu avant les transferts	Revenu total en argent	Revenu après les impôts
quintile inférieur	0,1%	5,2%	6,1%
deuxième quintile	4,5	10,2	11,7
troisième quintile	14,2	15,0	16,2
quatrième quintile	27,3	24,2	24,1
quintile supérieur	54,0	45,4	42,0
supérieur/inférieur	540,0	8,7	6,9

Graphique 84

RÉPERCUSSIONS DES TRANSFERTS ET IMPÔTS SUR LA RÉPARTITION DU REVENU, FAMILLES, 1985

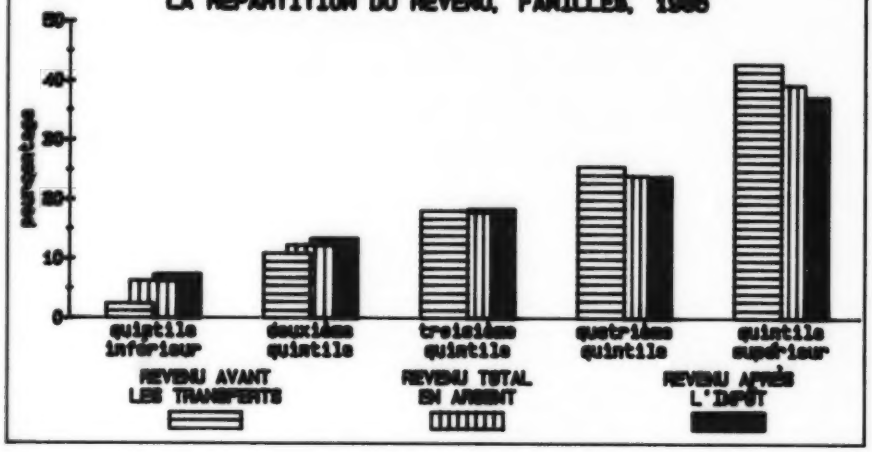

Graphique 85

RÉPERCUSSIONS DES TRANSFERTS ET IMPÔTS SUR LA RÉPARTITION DU REVENU, PERSONNES SEULES, 1985

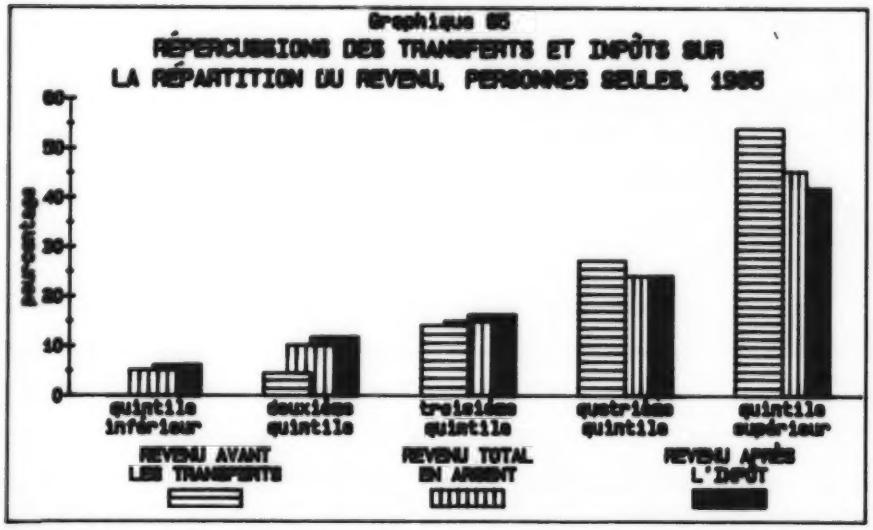

Comme l'indique la première rangée, les familles du quintile inférieur ne recevaient que 2,5 p. cent du revenu familial total en 1985. Lorsqu'on ajoute les revenus en provenance des programmes gouvernementaux - c.-à-d. la pension de vieillesse, les allocations familiales, le crédit d'impôt pour enfants, l'assurance-chômage, les crédits d'impôts provinciaux - la part du revenu total qui revient aux familles des deux quintiles inférieurs augmente, alors que celle des familles à revenu moyen et supérieur diminue. Lorsqu'on tient compte de l'impact des impôts sur le revenu fédéraux et provinciaux, la part des familles à faible et à moyen revenu augmente, alors que celle des familles des deux quintiles supérieurs diminue un peu.

On obtient à peu près les mêmes résultats chez les personnes seules. Les paiements de transfert gouvernementaux sont essentiels aux personnes seules du quintile inférieur - bon nombre d'entre elles sont des personnes âgées qui dépendent de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et (lorsqu'ils sont disponibles) de suppléments de revenu provinciaux.

Les transferts et les impôts n'ont toutefois qu'un impact limité sur la répartition du revenu. Même après avoir payé des impôts sur le revenu, les familles du quintile supérieur ont une part du revenu cinq fois plus élevée que celle des familles du quintile inférieur, et les personnes seules à revenu élevé obtiennent sept fois plus que les personnes aux plus faibles revenus.

La récession semblerait avoir accru l'inégalité des revenus, mais les taxes, impôts et transferts compensent cette tendance. Le Graphique 86 indique le "coefficient de Gini" de trois définitions du revenu, de 1971 à 1985. Le "coefficient de Gini" est une mesure de l'inégalité du revenu: plus le résultat est élevé, plus les revenus sont inégalement répartis. Le Graphique 86 examine la situation de l'ensemble des unités familiales (c.-à-d. familles et personnes seules).

Graphique 86

COEFFICIENTS DE GINI, REVENU AVANT ET APRÈS LES TRANSFERTS ET LES IMPÔTS, ENSEMBLE DES UNITÉS FAMILIALES, 1971-1985

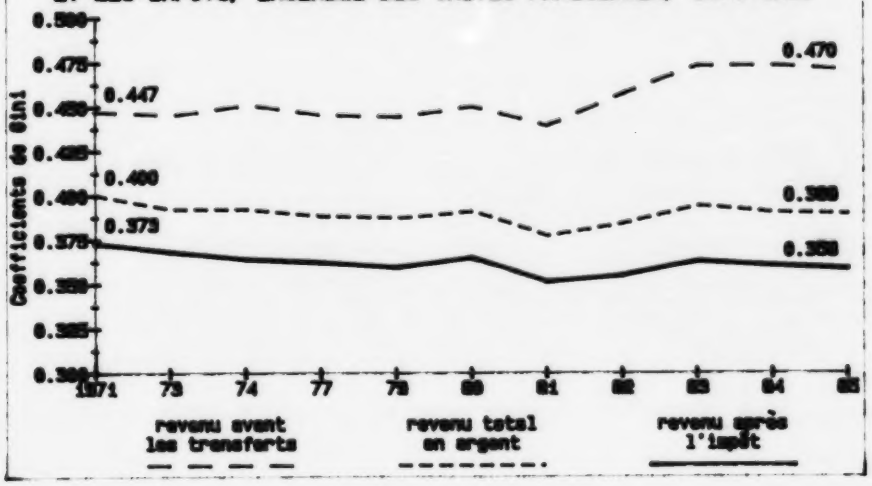

La ligne du haut indique les coefficients de Gini relativement au revenu avant l'impôt sur le revenu et les transferts gouvernementaux de 1971 à 1985 - c.-à-d. au revenu d'emploi, placements et autres sources avant que le gouvernement ne contribue par l'entremise de programmes sociaux et ne reprenne au moyen d'impôts sur le revenu. La ligne dessine une courbe montante de 1981 (début de la récession) à 1983, indiquant par là une inégalité de revenu croissante. Le coefficient de Gini pour l'année 1985 (0,470) était plus élevé qu'en 1971 (0,447), ce qui signifie que le revenu du marché est réparti plus inégalement aujourd'hui qu'au début des années 1970.

La ligne du milieu présente les coefficients de Gini lorsque le revenu comprend les paiements de transferts gouvernementaux comme l'assistance sociale et l'assurance-chômage. Les résultats sont moins importants (0,389 en 1985) que dans le cas du revenu avant les transferts, indiquant par là que les prestations de sécurité du revenu réduisent dans une certaine mesure l'inégalité de revenu. L'impôt sur le revenu atténue aussi l'inégalité de revenu, mais pas autant que ne le font les paiements de transfert.

Bien que le revenu avant l'impôt et les transferts ait été réparti de façon **plus** inégale en 1985 qu'en 1971, le revenu après les transferts était réparti de manière légèrement **moins** inégale (0,389 en 1985 comparativement à 0,400 en 1971), comme c'était le cas du revenu après l'impôt et les transferts (0,358 en 1985, contre 0,373 en 1971). **Grâce aux programmes sociaux et à l'impôt sur le revenu, le gouvernement a aidé à réduire l'inégalité croissante de revenu occasionnée par la récession du début des années 1980.**

RÉSUMÉ

Le taux de pauvreté au Canada a diminué pendant les années 1970, grimpé sensiblement au cours de la première partie des années 1980 à cause de la récession, puis diminué de nouveau en 1985 et 1986. Lors du dernier recensement (1986):

* 3 689 000 hommes, femmes et enfants, ou 14,9 p. cent de la population canadienne, vivaient sous le seuil de la pauvreté.

* 851 000 familles ou 12,3 p. cent de l'ensemble des familles et 982 000 personnes seules ou 34,3 p. cent des Canadiens seuls avaient de faibles revenus.

* C'est à Terre-Neuve que les taux de pauvreté sont les plus élevés (22,8 p. cent de l'ensemble des Terre-Neuviens, 21,1 p. cent des familles de la province et 49,1 p. cent des personnes seules sont pauvres). L'Ontario a les taux de pauvreté les plus faibles - 10,8 p. cent de l'ensemble de la population, 8,7 p. cent des familles et 28,3 p. cent des personnes seules ont de faibles revenus.

* Quatre familles canadiennes sur dix dirigées par une femme (38,7 p. cent) sont pauvres, comparativement à une seulement sur dix dirigées par un homme (9 p. cent).

* 38,5 p. cent des femmes seules et 29,2 p. cent des hommes seuls vivent sous le seuil de la pauvreté.

* On compte plus d'un million d'enfants pauvres (1 016 000) de moins de 16 ans au Canada, soit 17,6 p. cent de l'ensemble des enfants ou un enfant sur six.

* Des 1 016 000 enfants à faible revenu, 610 400 ou 60,1 p. cent vivent dans des familles comptant deux parents; 361 000 ou 35,5 p. cent sont dans des familles monoparentales dirigées par une femme, et les 44 600 ou 4,4 p. cent qui restent vivent au sein de familles dirigées par un père seul.

* Le taux de pauvreté le plus élevé chez les enfants se trouve à Terre-Neuve (26,8 p. cent des enfants de moins de 16 ans sont pauvres) et le taux le plus faible se trouve en Ontario (13,4 p. cent).

* Le taux de pauvreté chez les enfants de familles monoparentales dirigées par une femme varie entre 76,4 p. cent au Nouveau-Brunswick et 49,8 p. cent à Île-du-Prince-Édouard.

* Le risque de pauvreté est beaucoup plus grand chez les familles nombreuses: 21,5 p. cent des familles ayant trois enfants ou plus sont pauvres, comparativement à 16,4 p. cent de celles qui ont un enfant, 15,2 p. cent de celles qui ont deux enfants et seulement 8,5 p. cent des couples sans enfants.

* Plus de la moitié des familles monoparentales dirigées par une femme - 56 p. cent en 1986 - ont de faibles revenus, contre deux familles monoparentales dirigées par un homme sur dix (22,9 p. cent) et seulement un couple sans enfants sur dix (10,4 p. cent).

* La pauvreté est répandue chez les jeunes Canadiens: 30,2 p. cent des familles dont le chef a moins de 25 ans et 47,7 p. cent des personnes seules de moins de 25 ans ont de faibles revenus.

* La pauvreté a diminué sensiblement chez les personnes âgées, notamment celles qui vivent au sein de familles. Le taux de pauvreté chez les familles dont le chef est âgé a baissé de 41,4 p. cent en 1969 à 14,2 p. cent en 1980 et à seulement 9,5 p. cent en 1986. Bien que le risque de pauvreté chez les personnes âgées seules soit toujours élevé - 42,7 p. cent avaient de faibles revenus en 1986 - leur taux de pauvreté était beaucoup plus élevé au début de la décennie (61,5 p. cent en 1980).

* La pauvreté chez les femmes âgées seules, des veuves le plus souvent, demeure un problème sérieux: près de la moitié (46,1 p. cent) des femmes seules de plus de 65 ans sont pauvres, comparativement à 31,9 p. cent des hommes âgés seuls.

* Le risque de pauvreté est nettement lié au niveau de scolarité. Seulement 4,2 p. cent des familles dirigées par une personne ayant un diplôme universitaire vivent sous le seuil de la pauvreté, comparativement à 14,4 p. cent de celles dont le chef n'a qu'un diplôme d'école secondaire et 16,7 p. cent de celles dont le chef a des études primaires seulement. Le taux de pauvreté chez les personnes seules varie entre 53,5 p. cent lorsqu'elles n'ont que des études primaires et 15,8 p. cent lorsqu'elles possèdent un diplôme universitaire.

* Plus de la moitié des familles à faible revenu sont de petits salariés: 55,7 p. cent sont dirigées par une personne qui fait partie de la population active et 26,7 p. cent sont dirigées par une personne qui travaille à l'année longue. Par ailleurs, la plupart des personnes seules pauvres (61,1 p. cent) ne font pas partie de la population active, ce qui n'étonne guère puisque bon nombre d'entre elles sont âgées.

* Le risque de pauvreté est étroitement lié à la participation à la population active. Seulement 9 p. cent des familles dont le chef fait partie de la population active sont pauvres, comparativement à 22,3 p. cent de celles dont le chef ne fait pas partie de la main-d'oeuvre. Le risque de pauvreté chez les personnes seules est deux fois plus grand chez celles qui ne participent pas à la population active que chez celles qui y prennent part (52,5 p. cent contre 22,3 p. cent).

* Plus le nombre de semaines de travail du chef de famille est élevé, plus ses chances s'améliorent. Le taux de pauvreté est de 42,2 p. cent chez les familles dont le chef travaille entre une et neuf semaine(s), comparativement à seulement 5,2 p. cent chez celles dont le chef travaille 49 semaines ou plus.

* Les familles dont le chef travaille à temps partiel risquent cinq fois plus que celles dont le chef travaille à temps plein d'être pauvres (21,7 p. cent contre 4,8 p. cent). Presque la moitié des personnes seules (48,2 p. cent) qui travaillent à temps partiel vivent sous le seuil de la pauvreté, comparativement à seulement 8,7 p. cent des travailleurs à temps plein.

* Les familles dont le chef a été sans travail pendant un certain temps en 1986 risquaient deux fois plus d'être pauvres que celles dont aucun membre n'a connu le chômage; les taux de pauvreté respectifs sont de 25,6 p. cent et 10,5 p. cent.

* Comme prévu, le risque de pauvreté est considérablement moins élevé chez les familles qui comptent plus d'un salarié. Les taux de pauvreté sont de 33,8 p. cent chez celles qui n'ont aucun salarié, de 19,2 p. cent chez celles qui ont un salarié, de 5,3 p. cent chez les familles qui comptent deux salariés et de 2,9 p. cent seulement chez celles qui comptent trois salariés ou plus.

* Les familles dirigées par des immigrants ont un taux de pauvreté moins élevé que celui des familles dont le chef est né au Canada - 11,6 p. cent contre 12,5 p. cent. Toutefois, le taux de pauvreté chez les immigrants seuls est plus élevé que celui des personnes seules nées au pays (38,7 p. cent et 3,5 p. cent, respectivement).

* Les locataires ont des taux de pauvreté plus élevés que les propriétaires. Les taux de pauvreté sont de 7,3 p. cent chez les familles qui sont propriétaires de leur foyer et de 25,6 p. cent chez les familles qui sont locataires; 24,4 p. cent des propriétaires seuls ont de faibles revenus, comparativement à 38 p. cent des personnes seules locataires.

Le rapport étudie aussi la composition de la population à faible revenu. On note parmi les principales constatations:

* Il y a eu "féminisation de la pauvreté" en ce sens que les femmes courent un risque de pauvreté plus grand que les hommes et représentent un plus grand pourcentage des pauvres. Plus de la moitié (56,1 p. cent) de l'ensemble des personnes à faible revenu sont de sexe féminin; 56,4 p. cent des personnes à faible revenu entre 16 et 64 ans sont des femmes; 71,7 p. cent des personnes âgées pauvres sont de sexe féminin; et les femmes forment la grande majorité (82,3 p. cent) des personnes âgées seules à faible revenu.

* Le pourcentage de femmes dans la population à faible revenu est plus élevé que le pourcentage de femmes dans la population en général. En 1986, les femmes représentaient 56,1 p. cent des Canadiens à faible revenu et 50,8 p. cent de l'ensemble des Canadiens. Elles représentaient 71,7 p. cent des personnes âgées pauvres, contre 57,3 p. cent de l'ensemble des personnes âgées.

* La féminisation de la pauvreté familiale est une tendance à long terme importante, mais il n'y a **pas** d'augmentation au cours des années 1980. Le pourcentage de familles à faible revenu dirigées par une une femme est passé de 13,2 p. cent en 1961 à 35,4 p. cent en 1980; mais il n'a pas augmenté depuis - en effet, il était légèrement plus faible en 1986 (35,1 p. cent) qu'au début de la décennie. La plupart des familles à faible revenu (64,9 p. cent) sont encore dirigées par un homme.

* Il n'y a pas eu d'accroissement de la féminisation de la pauvreté chez les personnes seules. Les femmes ont toujours représenté la majorité des personnes seules à faible revenu et leur pourcentage en 1986 (61,6 p. cent) avait peu changé par rapport à 1961 (62 p. cent).

* Les jeunes représentent un pourcentage croissant de la population pauvre, alors que c'est l'inverse chez les personnes âgées. Le pourcentage de familles à faible revenu dirigées par une personne de moins de 25 ans a doublé, passant de 5 p. cent en 1969 à 10,3 p. cent en 1986, alors que le pourcentage de familles pauvres dont le chef est âgé de 65 ans et plus a baissé considérablement, de 29,6 p. cent en 1969 à 14 p. cent en 1986. En 1969, 19,6 p. cent des personnes seules à faible revenu avaient moins de 25 ans et 50,1 p. cent, 65 ans et plus; en 1986, 22,3 p. cent avaient moins de 25 ans et 34,2 p. cent, 65 ans et plus.

* Le pourcentage de familles pauvres qui dépendent des paiements de transfert gouvernementaux (comme les pensions de vieillesse, l'assurance-chômage et l'assistance sociale) pour la majeure partie de leurs revenus est passé de 43 p. cent en 1969 à 55,5 p. cent en 1986; on note une baisse correspondante du pourcentage de familles qui obtiennent la majeure partie de leurs revenus d'un emploi (de 50,9 p. cent en 1969 à 37,8 p. cent en 1986). Mais le pourcentage de personnes seules pauvres dont la principale partie des revenus provient des transferts gouvernementaux a peu changé de 1969 (57,8 p. cent) à 1986 (58,1 p. cent).

* Plus de la moitié des familles (53,4 p. cent) n'ont maintenant pas d'enfants; un tiers seulement (36,7 p. cent) des familles pauvres n'ont pas d'enfants.

* Il y a eu de gros changements au fil des ans dans les pourcentages que représentent les familles et les personnes seules. Les Canadiens seuls représentent aujourd'hui un plus gros pourcentage de la population à faible revenu et de la population en général. Les personnes seules se trouvent en plus grands nombres chez les pauvres: elles représentent 53,6 p. cent des unités familiales à faible revenu contre seulement 29,3 p. cent de l'ensemble des unités familiales.

Les tendances des revenus sont semblables aux tendances de la pauvreté. Les revenus moyens ont augmenté sensiblement au cours des années 1970, diminué au début des années 1980, puis augmenté de nouveau en 1985 et 1986.

* Exprimé en dollars de 1986, le revenu familial moyen est passé de 29 772 $ en 1969 à 40 356 $ en 1986 - une augmentation réelle considérable (35,6 p. cent) sur cette période de 17 ans.

* Les familles dirigées par un homme ont bénéficié d'augmentations un peu plus fortes que les familles dirigées par une femme. Le revenu moyen des familles dirigées par un homme a augmenté de 38 p. cent de 1969 à 1986 (30 739 $ à 42 450 $), alors que le revenu moyen des familles dirigées par une femme a augmenté de 33 p. cent pendant la même période (de 17 876 $ en 1969 à 23 774 $ en 1986). L'écart entre le revenu des hommes et des femmes chefs de famille n'a pas diminué au cours des ans; le revenu moyen des familles dirigées par une femme représentait 58 p. cent de celui des familles dirigées par un homme en 1969 et 55 p. cent seulement en 1986.

* Les tendances diffèrent dans le cas des personnes seules. Chez les femmes seules, le revenu moyen a fait un bond réel de 43 p. cent de 1969 à 1986, comparativement à seulement 27 p. cent chez les hommes seuls. Le revenu moyen des femmes seules exprimé comme pourcentage de celui des hommes seuls est passé de 69 p. cent en 1969 à 77 p. cent en 1986.

* Le revenu moyen des familles comptant deux parents était de 44 919 $ en 1986 - deux fois et demie de plus que le revenu moyen de 17 353 $ des familles monoparentales dirigées par une femme.

* Les familles monoparentales dirigées par une femme qui travaille ont un revenu moyen peu élevé (19 027 $ en 1986), mais elles sont en bien meilleure posture que celles qui ne sont pas sur le marché du travail (10 140 $). La plupart des autres reçoivent des prestations d'assistance sociale.

* Le revenu moyen des jeunes familles n'était guère plus élevé en 1986 (23 410 $) qu'en 1969 (23 002 $) et était même moins élevé de 5 600 $ qu'en 1980 (29 018 $). Par contre, le revenu moyen des familles âgées a grimpé de 57 p. cent de 1969 (18 309 $) à 1986 (28 732 $).

* L'écart de revenu entre les familles riches et pauvres n'a pas diminué au fil des ans. En 1986, les familles du groupe aux revenus les plus élevés avaient un revenu moyen de 79 501 $ - six fois plus que le revenu moyen de 12 712 $ des familles du groupe aux revenus les plus faibles.

* L'écart de revenu entre les personnes seules riches et pauvres a diminué au cours des années, même s'il demeure encore très marqué. En 1969, le revenu moyen des personnes seules à l'aise était douze fois plus élevé que celui des personnes seules à faible revenu. En 1986, les personnes seules du groupe aux revenus les plus élevés avaient en moyenne 39 224 $ ou huit fois plus que la part de 4 651 $ du groupe aux revenus les plus faibles.

* Le revenu familial moyen en 1986 variait entre 29 446 $ à Terre-Neuve et 45 078 $ en Ontario. Par ailleurs, les familles de Terre-Neuve étaient celles qui recevaient le plus en paiements de transfert gouvernementaux moyens (7 236 $ en 1986), alors que celles de l'Ontario étaient en dernière place (3 530 $).

* C'est à Terre-Neuve que le revenu moyen est le plus faible chez les personnes seules (11 844 $ en 1986), et en Colombie-Britannique qu'il est le plus élevé (18 948 $); l'Ontario suit toutefois de près (18 894 $).

* Le revenu moyen est nettement lié au nombre de salariés dans la famille. Les familles qui comptent un seul salarié gagnaient en moyenne 31 975 $ en 1986; celles qui comptent deux salariés, 44 802 $; celles qui en comptent trois ou plus, 59 733 $.

Les femmes s'en tirent mieux en termes de tendances des revenus, bien qu'il y ait toujours un écart important entre les sexes:

* Les revenus moyens des femmes sont passés de 8 902 $ en 1967 à 13 431 $ en 1986 - une augmentation réelle importante de 50,9 p. cent. Les revenus moyens des hommes ont augmenté de 19 309 $ en 1967 à 23 446 $ en 1986 - une hausse réelle de 21,4 p. cent. Le ratio femmes/hommes a grimpé de 46,1 p. cent en 1967 à 57,3 p. cent en 1986.

* Les femmes qui travaillaient à temps plein à l'année longue gagnaient en moyenne 19 874 $ en 1986 - 66 p. cent des 30 131 $ des travailleurs à plein temps. Les femmes travaillant à temps partiel recevaient en moyenne 7 277 $ ou 73,6 p. cent des 9 883 $ des hommes.

Les revenus sont répartis de façon très inégale et on n'a guère réussi à réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Les programmes sociaux et le régime d'impôt sur le revenu ont toutefois empêché que s'élargisse davantage cet écart:

* Les familles du groupe aux revenus les plus élevés reçoivent 39,4 p. cent du revenu en argent total - six fois plus que la part de 6,3 p. cent du groupe aux revenus les moins élevés. L'écart est encore plus marqué chez les personnes seules: celles de la catégorie aux revenus les plus élevés ont 44,7 p. cent de tous les revenus en argent ou huit fois plus que la part de 5,3 p. cent du groupe aux revenus les plus faibles.

* En 1951, les familles pauvres avaient 6,1 p. cent du revenu familial; en 1986, elles n'avaient toujours que 6,3 p. cent. La part des familles de la catégorie aux revenus les plus élevés a baissé légèrement, de 41,1 p. cent en 1951 à 39,4 p. cent en 1986.

* La répartition du revenu chez les personnes seules est moins inégale aujourd'hui que par le passé. La part des personnes de la catégorie aux revenus les plus faibles s'est améliorée un peu, passant de 2,7 p. cent en 1951 à 5,3 p. cent en 1986, alors que celle des personnes au haut de l'échelle des revenus a baissé de 46,6 p. cent en 1951 à 44,7 p. cent en 1986.

* L'écart entre les riches et les pauvres serait encore plus marqué sans les programmes de transfert de revenu et l'impôt sur le revenu. En 1985, les familles du groupe aux revenus les plus faibles n'avaient que 2,5 p. cent du revenu avant les impôts et les transferts, alors que celles du groupe aux revenus les plus élevés obtenaient 42,9 p. cent du revenu total du marché. Les transferts de revenu comme les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, les allocations familiales, l'assurance-chômage et les prestations pour accidents du travail ont fait passer la part des familles à faible revenu à 6,3 p. cent et celle des familles riches à 39,4 p. cent. Lorsqu'on tient compte des impôts sur le revenu fédéraux et provinciaux, la part des familles pauvres augmente à 7,2 p. cent, alors que celles des familles du groupe aux revenus les plus élevés baisse à 37,3 p. cent.

* Les personnes seules du groupe aux revenus les plus faibles n'avaient que 0,1 p. cent du revenu avant les transferts et les impôts, alors que celles de la catégorie supérieure recevaient 54 p. cent du total. Mais les programmes sociaux et les impôts sur le revenu ont fait passer la part du groupe pauvre à 6,1 p. cent et réduit la part du groupe riche à 42 p. cent en 1985, année la plus récente pour laquelle on dispose de données.

* La récession du début des années 1980 a accentué l'écart entre riches et pauvres, comme l'indique la part de revenu qui revient à chacun. Chez les familles du groupe aux revenus inférieurs, la part de revenu avant les transferts a baissé de 3,3 p. cent en 1981 à 2,2 p. cent en 1984, alors que chez celles du groupe aux revenus supérieurs, la part a augmenté de 40,8 p. cent en 1981 à 43,2 p. cent en 1984. Mais grâce à l'intervention du gouvernement dans la question économique, par l'entremise des programmes sociaux et des impôts sur le revenu, l'inégalité croissante dans les revenus engendrée par le taux de chômage élevé a pu être contenue, de sorte que les parts de revenu après l'impôt ont peu changé entre 1981 et 1985.

ANNEXE

SEUILS DES FAIBLES REVENUS RÉVISÉS DE STATISTIQUE CANADA

Taille de la famille	Taille de la collectivité				
	500,000 et plus	100,000 - 499,999	30,000 - 99,999	Moins de 30,000	Rurale
			1986		
1	10 651	10 116	9 490	8 774	7 877
2	14 053	13 339	12 445	11 546	10 295
3	18 799	17 815	16 650	15 488	13 785
4	21 663	20 588	19 246	17 903	15 936
5	25 243	23 902	22 290	20 768	18 531
6	27 571	26 049	24 349	22 647	20 231
7 et plus	30 347	28 735	26 856	24 975	22 290
			1987		
1	11 120	10 561	9 908	9 160	8 224
2	14 671	13 926	12 993	12 054	10 748
3	19 626	18 599	17 383	16 169	14 392
4	22 616	21 494	20 093	18 691	16 637
5	26 354	24 954	23 271	21 682	19 346
6	28 784	27 195	25 420	23 643	21 121
7 et plus	31 682	29 999	28 038	26 074	23 271
			1988*		
1	11 564	10 984	10 304	9 526	8 553
2	15 258	14 483	13 512	12 536	11 178
3	20 411	19 343	18 078	16 816	14 967
4	23 521	22 354	20 897	19 438	17 303
5	27 408	25 952	24 202	22 549	20 120
6	29 935	28 283	26 437	24 589	21 966
7 et plus	32 950	31 199	29 159	27 117	24 202

* Données estimatives du Conseil national du bien-être social

MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Mad. Gayle Gilchrist James (présidente)
Edmonton (Alb.)

M. Jean-Maurice Boudreau
Port-Daniel (Québec)

M. Russell Carr
Charlottetown (Î.-P.-É.)

Mad. Enza Colavecchia
Toronto (Ont.)

M. Richard S. Cumbo
Toronto (Ont.)

M. Frank Di Giorgio
Downsview (Ont.)

Mad. Solange Fernet-Gervais
Hérouxville (Québec)

Mad. Ann Gagnon
Québec (Québec)

Mad. Verda Hedges
Calgary (Alb.)

Mad. Gail Helmcken
Richmond (C.-B.)

Mad. M. A. Krueger
Estevan (Sask.)

Mad. Norma Landry
Shippegan (N.-B.)

Mad. Marvelle McPherson
Winnipeg (Man.)

Mad. Wendy Terry
Toronto (Ont.)

Mad. June Walker
Winnipeg (Man.)

M. Robert White
Stellarton (N.-É.)

****

Conseil national du bien-être social
Immeuble Brooke Claxton
Ottawa K1A 0K9

Directeur: Ken Battle

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

La Loi de 1969 sur l'organisation du gouvernement a institué le Conseil national du bien-être social en tant qu'organisme consultatif de citoyens auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le Conseil a pour mandat de conseiller le Ministre sur des questions relatives au bien-être social.

Le Conseil est composé de 21 membres nommés par le gouverneur en conseil et provenant de diverses régions du Canada. Les membres agissent à titre personnel et non en tant que représentants d'organismes ou d'agences. Ils sont d'anciens ou d'actuels assistés sociaux, des locataires de logements publics et d'autres citoyens à faible revenu, ou des avocats, des enseignants, des travailleurs sociaux et d'autres personnes travaillant au sein d'associations de services bénévoles, d'organismes privés d'aide sociale et d'écoles de service social.

Les rapports du Conseil national du bien-être social ont porté sur une vaste gamme de questions relatives à la pauvreté et à la politique sociale au Canada, notamment les programmes de sécurité de revenu, les soins de santé, les seuils de pauvreté et des données statistiques sur la pauvreté, le système de revenus de retraite, les personnes âgées, la réforme de la fiscalité, les petits salariés, les enfants pauvres, le développement économique communautaire, la femme et la pauvreté, la politique de l'emploi, les familles monoparentales, les services sociaux, la nutrition, l'organisation communautaire, les services d'aide à l'enfance, les groupes de personnes défavorisées, l'assistance judicaire/les services juridiques, les consommateurs à faible revenu, le reportage sur la pauvreté dans la presse canadienne et la réforme du bien-être social.

All publications of the National Council of Welfare are available in English. For copies please write to the National Council of Welfare, Brooke Claxton Building, OTTAWA K1A 0K9